

VILLE DE

**BULLE**

Grand-Rue 7 | Case postale | CH-1630 Bulle

Tél. 026 919 18 00

[www.bulle.ch](http://www.bulle.ch) | [secretariat@bulle.ch](mailto:secretariat@bulle.ch)



# Rapport de gestion 2024 de la Ville de Bulle



# LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

## Editorial

---

En 2024, le Conseil communal a examiné près de 3'000 objets en séance plénière et a pris plus de 2'200 décisions. Ces chiffres, relativement similaires d'une année à l'autre, illustrent l'intensité du travail accompli par l'Exécutif pour le développement de la commune, d'aujourd'hui et de demain.

Chaque décision repose sur des objectifs fondamentaux: assurer une évolution harmonieuse de notre ville et améliorer la qualité de vie des Bulloises et des Bullois. La collaboration engagée au sein du Conseil communal est essentielle pour relever les défis induits par la croissance démographique continue, qui façonne notre ville et notre région depuis plusieurs décennies. Cette attractivité, reflet du dynamisme et du cadre de vie privilégié de notre commune, nécessite une gestion rigoureuse et anticipatrice. L'aménagement du territoire, les infrastructures, les services à la population, le développement économique, ainsi que l'intégration sociale et culturelle, sont autant d'enjeux au cœur des préoccupations du Conseil communal.

Le rapport de gestion d'une commune constitue une occasion précieuse de rendre compte des activités et des projets menés au cours de l'année écoulée. Comme en témoigne ce document, de nombreuses initiatives ont été engagées ou concrétisées, en adéquation avec le programme de législature 2021-2026. Parmi les actions marquantes figure la présentation à la population du futur réaménagement des espaces publics du centre-ville. Autre exemple significatif: l'inauguration des locaux de répétition pour les groupes de musique actuelle, aménagés dans l'ancien abri PC de la halle de gymnastique de La Tour-de-Trême et désormais gérés par l'association Réservoir.

L'année 2024 a également été marquée par la votation communale sur le crédit de construction destiné à l'agrandissement et à la rénovation du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique et scolaire. A l'issue d'une campagne intense, le projet a été approuvé le 9 juin par 55,61% des votants. Cette décision ouvre la voie à une modernisation nécessaire, répondant aux attentes des publics toujours plus nombreux et aux exigences énergétiques du XXI<sup>e</sup> siècle.

Enfin, l'un des événements notables de l'année a été le refus par le Conseil général, lors de sa séance du 16 décembre 2024, de l'augmentation des coefficients d'impôt de 74,3% à 80,0% pour les personnes physiques et morales. Lors de cette même séance, le Législatif a également rejeté la modification du taux de la contribution immobilière, qui devait passer de 2,0‰ à 2,5‰ de la valeur fiscale des immeubles. Face à la hausse massive et continue des charges liées ainsi qu'à la stagnation des recettes fiscales, cette modification des coefficients et taux d'impôt était une mesure jugée indispensable par le Conseil communal pour assurer l'équilibre financier. Ce refus imposera une gestion encore plus rigoureuse des ressources communales et des coupes, tout en cherchant à maintenir un niveau de prestations répondant aux attentes de la population. Une équation complexe à résoudre pour le Conseil communal, qui devra jongler avec des contraintes financières serrées dans un exercice d'équilibre délicat.



SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2024 DE LA VILLE DE BULLE

1

Rapport sur les comptes 2024 18 | 34

|                                                           |         |
|-----------------------------------------------------------|---------|
| Résultat                                                  | page 19 |
| Indicateurs financiers                                    | page 21 |
| Endettement                                               | page 22 |
| Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow) | page 23 |
| Charges liées                                             | page 23 |
| Compte de résultats                                       | page 25 |
| Compte des investissements                                | page 33 |
| Bilan                                                     | page 34 |

2

Activités des Conseils communal et général 35 | 40

|                                                                 |         |
|-----------------------------------------------------------------|---------|
| Séances du Conseil communal et des diverses commissions         | page 36 |
| Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation | page 37 |
| Séances du Conseil général                                      | page 37 |

3

Service des écoles 41 | 45

|                                            |         |
|--------------------------------------------|---------|
| Composition du service au 31.12.2024       | page 42 |
| Le Service des écoles en quelques chiffres | page 43 |
| Faits marquants en 2024                    | page 44 |
| Projets et perspectives                    | page 44 |

4

Service enfance-jeunesse 46 | 50

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Secteur «petite enfance»            | page 47 |
| Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle | page 47 |
| Secteur hors murs                   | page 48 |
| Secteur «Bulle Pro»                 | page 48 |
| Evénements et projets               | page 49 |
| Commission jeunesse et famille      | page 50 |

5

Service des seniors 51 | 55

|                                        |         |
|----------------------------------------|---------|
| Commission senior                      | page 52 |
| Concept communal en faveur des seniors | page 52 |
| Groupes de travail                     | page 52 |
| EspaceSenior                           | page 53 |
| Evénements et projets                  | page 53 |

6

Service de l'intégration 56 | 60

|                                                                |         |
|----------------------------------------------------------------|---------|
| Primo-information et conseil                                   | page 57 |
| Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français | page 57 |
| Petite enfance                                                 | page 58 |
| Vivre-ensemble                                                 | page 58 |
| Participation                                                  | page 58 |
| Lutte contre la discrimination et le racisme                   | page 59 |
| Accessibilité et informations sur les offres existantes        | page 60 |
| Coordination et transversalité                                 | page 60 |

7

Service de la culture 61 | 64

|                                                         |         |
|---------------------------------------------------------|---------|
| Une année de consolidation                              | page 62 |
| Mission de la politique culturelle                      | page 62 |
| Nouvelle Loi sur l'encouragement à la culture – LEAC    | page 62 |
| Offre culturelle                                        | page 63 |
| Accès à la culture et participation de tous les publics | page 63 |
| Culture en partage                                      | page 64 |
| Coopérations                                            | page 64 |

SOMMAIRE  
RAPPORT DE GESTION 2024 DE LA VILLE DE BULLE

8

|                                                   |                |
|---------------------------------------------------|----------------|
| <b>Service des sports</b>                         | <b>65   67</b> |
| Les activités proposées par le Service des sports | page 66        |

9

|                                          |                |
|------------------------------------------|----------------|
| <b>Foyers communaux</b>                  | <b>68   74</b> |
| Commission des Foyers                    | page 69        |
| Objectifs 2024-2027 – perspectives       | page 69        |
| Tarif 2024                               | page 69        |
| Détail des journées et taux d'occupation | page 70        |
| Animations                               | page 70        |
| Personnel                                | page 71        |
| Comptes d'exploitation                   | page 71        |
| Perspectives 2025                        | page 74        |

10

|                                                                     |                |
|---------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Service des curatelles<br/>Communes de Bulle, Riaz et Morlon</b> | <b>75   80</b> |
| Composition du service au 31.12.2024                                | page 76        |
| Exercice comptable 2024                                             | page 76        |
| Statistiques des mandats de curatelles                              | page 77        |
| Commentaires                                                        | page 79        |
| Perspectives 2025                                                   | page 79        |
| Inspections                                                         | page 80        |

11

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| <b>Service des eaux</b> | <b>81   85</b> |
| Travaux                 | page 82        |
| Consommation            | page 84        |
| Qualité de l'eau        | page 85        |

12

|                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|
| <b>Rapport sur l'énergie</b>        | <b>86   93</b> |
| Cité de l'énergie                   | page 87        |
| Comptabilité énergétique communale  | page 87        |
| Programme de subventions communales | page 89        |
| Développement de l'énergie solaire  | page 90        |
| Mobilité électrique                 | page 91        |
| Eclairage public                    | page 92        |
| Conclusion                          | page 93        |

13

|                                                |                 |
|------------------------------------------------|-----------------|
| <b>Musée gruérien et Bibliothèque publique</b> | <b>94   106</b> |
| L'année 2024 en bref                           | page 95         |
| Bilan chiffré                                  | page 96         |
| Bibliothèque publique et scolaire              | page 98         |
| Musée gruérien                                 | page 101        |

*Dans le présent rapport, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont valeur pour tous les genres.*

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| Population                | page 08 |
| Naturalisations           | page 09 |
| Chômage                   | page 10 |
| Personnel communal        | page 11 |
| Votations                 | page 15 |
| Aperçu de la construction | page 17 |

## FOCUS 2024

### Population

#### 1. Population au 31 décembre 2024

##### Etablis

|                                                   |               |                                     |
|---------------------------------------------------|---------------|-------------------------------------|
| Suisses établis                                   | 15'170        |                                     |
| Permis B                                          | 4'317         |                                     |
| Permis C                                          | 7'080         |                                     |
| Livrets F ( <i>asile - admis provisoirement</i> ) | 194           |                                     |
| Permis L ( <i>courte durée</i> )                  | 184           |                                     |
| Permis S                                          | 255           |                                     |
| En attente d'autorisation                         | 17            |                                     |
| <b>Population dite légale</b>                     | <b>27'217</b> | <b>+ 305</b> (26'912 au 31.12.2023) |

##### Séjours

|                                                                 |               |                                     |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|-------------------------------------|
| Suisses                                                         | 155           |                                     |
| Permis B                                                        | 3             |                                     |
| Permis C                                                        | 16            |                                     |
| Permis F                                                        | 1             |                                     |
| Permis G ( <i>séjour avec domicile principal à l'étranger</i> ) | 3             |                                     |
| <b>Population totale</b>                                        | <b>27'395</b> | <b>+ 295</b> (27'100 au 31.12.2023) |

##### Répartition géographique

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Habitants de La Tour-de-Trême | 5'739  |
| Habitants de Bulle            | 21'656 |

La population étrangère (12'070 personnes) représente 44,06% de la population totale.  
Nationalités représentées: 127.

##### Principales communautés étrangères:

|   |          |       |
|---|----------|-------|
| 1 | Portugal | 4'754 |
| 2 | France   | 1'776 |
| 3 | Kosovo   | 852   |
| 4 | Italie   | 706   |
| 5 | Espagne  | 547   |

##### En plus, pour mémoire (exclus des calculs)

|                                         |    |
|-----------------------------------------|----|
| Livrets N ( <i>requérants d'asile</i> ) | 20 |
|-----------------------------------------|----|

#### 2. Naissances et décès

Il y a eu 252 naissances et 187 décès enregistrés dans la commune.

#### 3. Doyen et doyenne

Au 31 décembre 2024, le doyen est M. Roger Rittener-Ruff, né le 15 mars 1927 et la doyenne Mme Alice Jaquier, née le 25 juin 1922.

Au 31 décembre 2024, la population bulloise comprenait 213 personnes de 90 ans et plus, dont 152 femmes. En 2025, 52 personnes fêteront leur 90<sup>e</sup> anniversaire et une personne aura 100 ans.

## FOCUS 2024

### Naturalisations

La Commission communale des naturalisations est composée de 2 membres de l'Exécutif et de 5 membres du Législatif.

Composition au 31 décembre 2024:

- Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, présidente
- Mme Chantal Pythoud, conseillère communale, vice-présidente
- M. Joshua Cangiano, conseiller général
- Mme Chantal Frossard, conseillère générale
- M. Alain Pasche, conseiller général
- Mme Marie-Claire Pasquier, conseillère générale
- M. André Schibler, conseiller général

La Commission des naturalisations s'est réunie à 6 reprises.

Conformément à la Loi sur le droit de cité fribourgeois (LDCF, art. 43 al. 3), les commissions communales ont la possibilité de statuer sur dossier, pour autant que le dossier de la personne requérante démontre une intégration parfaitement aboutie. Ainsi, sans auditionner les candidat-e-s, la Commission des naturalisations a proposé l'octroi du droit de cité à 7 requérant-e-s de deuxième génération dont le dossier et le rapport d'enquête du Service de l'état civil et des naturalisations (SENa) remplissaient les conditions requises.

Durant l'année écoulée, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de la Ville de Bulle à 26 personnes, dont 12 mineurs, et l'a refusé à une candidate et son fils.

Evolution de 2014 à 2024:

| Année | Nombre de séances       | Nombre de dossiers traités |
|-------|-------------------------|----------------------------|
| 2014  | 10                      | 36                         |
| 2015  | 11                      | 40                         |
| 2016  | 13                      | 50                         |
| 2017  | 17                      | 64                         |
| 2018  | 14                      | 47                         |
| 2019  | 16                      | 61                         |
| 2020  | 6 (plus par circulaire) | 27                         |
| 2021  | 7 (plus par circulaire) | 34                         |
| 2022  | 6                       | 30                         |
| 2023  | 7                       | 34                         |
| 2024  | 6                       | 26                         |

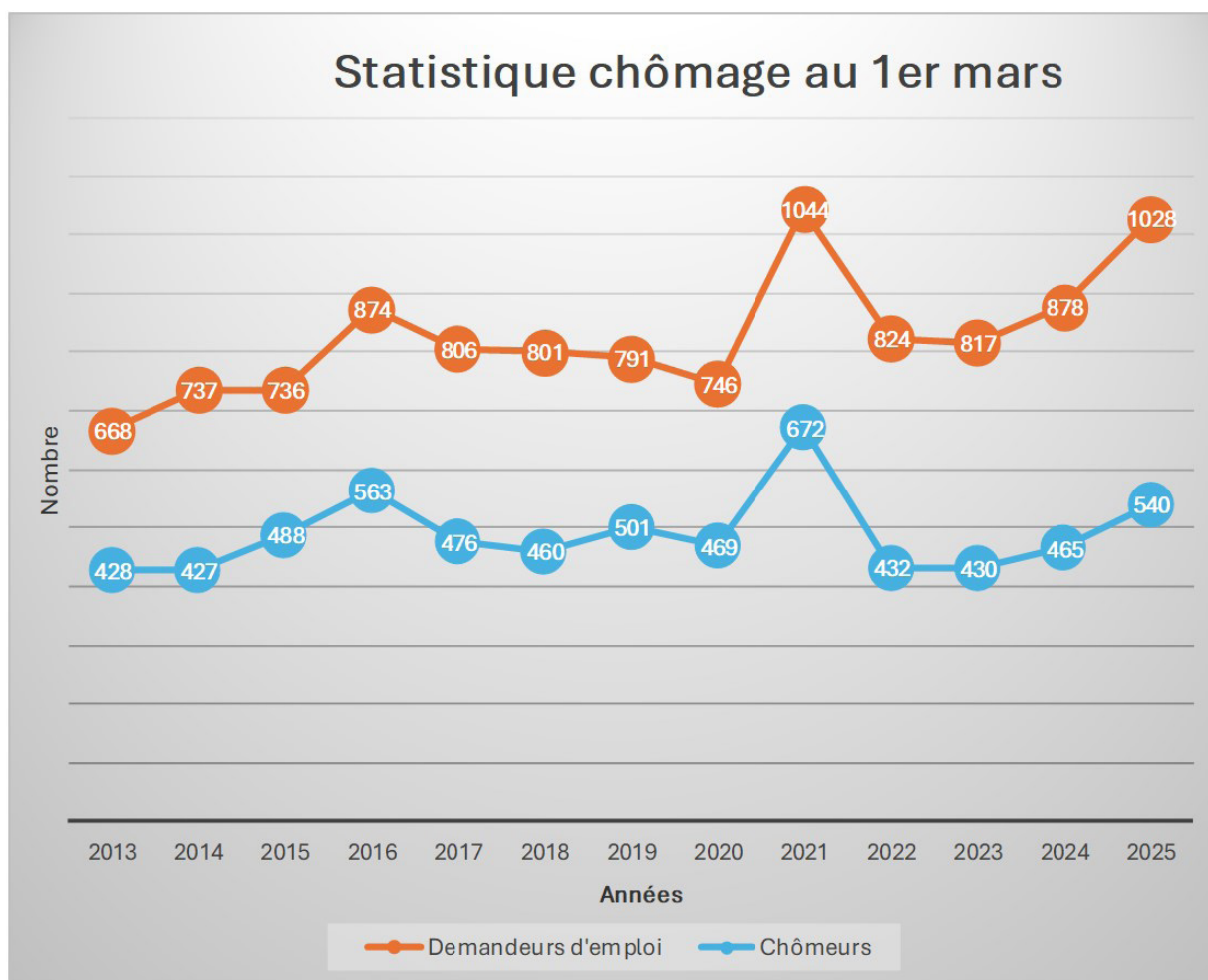
Pour rappel, afin d'aider au mieux les requérant-e-s à la naturalisation à se préparer aux auditions avec la Commission communale des naturalisations, un cours préparatoire, gratuit et facultatif, a été mis en place et est dispensé par la déléguée aux naturalisations depuis 2018. Il s'agit d'une session de deux heures, comportant une brève explication du déroulement de l'audition, une partie théorique de connaissances générales et civiques, puis les questions des participant-e-s. En 2024, ce cours a eu lieu à 4 reprises et a attiré 14 participant-e-s.

## FOCUS 2024

### Chômage

Au 1<sup>er</sup> mars 2025, Bulle comptait 1028 demandeurs d'emploi, incluant les chômeurs, les personnes en gains intermédiaires, celles participant à des programmes d'occupation d'emploi temporaire, ainsi que les semestres de motivation, contre 878 demandeurs un an plus tôt.

Dans le district de la Gruyère, le taux de chômage s'élevait à 3,0%, alors que le taux de demandeurs d'emploi atteignait 5,8% au 1<sup>er</sup> mars 2025.



## FOCUS 2024

### Personnel communal

#### 1. Effectif du personnel de l'administration communale au 31 décembre 2024

| Organisation                                                | Nombre                                                               | EPT                           |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>DÉPARTEMENT TECHNIQUE</b>                                |                                                                      |                               |
| Direction et secrétariat                                    | 1 plein temps<br>9 temps partiel                                     | 1.00<br>5.45                  |
| Service du cadastre                                         | 1 plein temps                                                        | 1.00                          |
| Service du centre d'entretien                               | 1 plein temps<br>1 auxiliaire                                        | 1.00<br>0.40                  |
| Atelier mécanique                                           | 2 plein temps                                                        | 2.00                          |
| Espaces verts                                               | 12 plein temps<br>3 temps partiel<br>2 auxiliaires<br>5 apprenti-e-s | 12.00<br>2.30<br>0.90<br>5.00 |
| Voirie et déchetteries                                      | 16 plein temps<br>3 auxiliaires<br>1 apprenti                        | 16.00<br>1.40<br>1.00         |
| Service de la mobilité et de l'environnement                | 3 plein temps                                                        | 3.00                          |
| Service des travaux publics                                 | 2 plein temps<br>1 temps partiel                                     | 2.00<br>0.90                  |
| <b>DÉPARTEMENT URBANISME</b>                                |                                                                      |                               |
| Direction et secrétariat                                    | 2 plein temps                                                        | 2.00                          |
| Service de l'aménagement                                    | 1 plein temps<br>1 temps partiel                                     | 1.00<br>0.60                  |
| Police des constructions                                    | 3 plein temps<br>3 temps partiel<br>1 apprenti                       | 3.00<br>2.00<br>1.00          |
| Service des bâtiments                                       | 1 plein temps<br>2 temps partiel                                     | 1.00<br>1.50                  |
| Exploitation des bâtiments et des infrastructures sportives | 10 plein temps<br>27 auxiliaires<br>1 apprenti                       | 10.00<br>16.10<br>1.00        |
| <b>DÉPARTEMENT FINANCES</b>                                 |                                                                      |                               |
| Direction et secrétariat                                    | 1 plein temps                                                        | 1.00                          |
| Comptabilité                                                | 2 plein temps<br>1 temps partiel<br>1 apprenti                       | 2.00<br>0.70<br>1.00          |
| Impôts, facturation et contentieux                          | 1 plein temps<br>6 temps partiel                                     | 1.00<br>3.50                  |
| <b>DÉPARTEMENT ADMINISTRATION</b>                           |                                                                      |                               |
| Direction et secrétariat général                            | 6 plein temps<br>3 temps partiel                                     | 6.00<br>2.50                  |
| Agence AVS                                                  | 1 temps partiel                                                      | 0.50                          |
| Archives                                                    | 3 temps partiel<br>1 auxiliaire<br>1 stagiaire                       | 1.80<br>0.80<br>0.20          |
| Caisse de pensions                                          | 1 temps partiel                                                      | 0.80                          |
| Communication                                               | 2 plein temps                                                        | 2.00                          |
| Contrôle des habitants                                      | 3 plein temps<br>3 temps partiel<br>1 apprenti                       | 3.00<br>1.60<br>1.00          |

FOCUS 2024  
Personnel communal

| Organisation                                                 | Nombre                                                             | EPT                           |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| DÉPARTEMENT ADMINISTRATION                                   |                                                                    |                               |
| Intégration                                                  | 2 temps partiel                                                    | 1.10                          |
| Naturalisations                                              | 1 temps partiel                                                    | 0.40                          |
| Seniors                                                      | 1 temps partiel                                                    | 0.60                          |
| Service de la culture                                        | 4 temps partiel                                                    | 1.70                          |
| Service des curatelles des communes de Bulle, Riaz et Morlon | 2 plein temps<br>20 temps partiel<br>2 auxiliaires<br>1 stagiaire  | 2.00<br>13.10<br>1.70<br>1.00 |
| Service des écoles                                           |                                                                    |                               |
| Accueil extrascolaire                                        | 2 plein temps<br>2 temps partiel<br>43 auxiliaires                 | 2.00<br>1.34<br>21.04         |
| Administration scolaire                                      | 2 plein temps<br>5 temps partiel<br>1 apprentie                    | 2.00<br>3.00<br>1.00          |
| Enseignement du sport                                        | 3 plein temps<br>2 temps partiel                                   | 3.00<br>1.25                  |
| Infirmierie scolaire                                         | 1 temps partiel                                                    | 0.80                          |
| Matériel et informatique                                     | 15 auxiliaires                                                     | 1.50                          |
| Patrouilles scolaires                                        | 17 auxiliaires                                                     | 2.55                          |
| Sports facultatifs                                           | 27 auxiliaires                                                     | 2.70                          |
| Surveillance des devoirs                                     | 21 auxiliaires                                                     | 2.15                          |
| Service de l'enfance et de la jeunesse                       | 3 plein temps<br>5 temps partiel<br>26 auxiliaires<br>3 stagiaires | 3.00<br>2.75<br>2.80<br>2.20  |
| Service de la police communale                               | 9 plein temps<br>2 temps partiel<br>1 auxiliaire<br>1 stagiaire    | 9.00<br>1.60<br>1.00<br>1.00  |
| Service des ressources humaines                              | 1 plein temps<br>3 temps partiel                                   | 1.00<br>2.40                  |
| Musée grüerien et Bibliothèque publique et scolaire          | 2 plein temps<br>18 temps partiel<br>24 auxiliaires                | 2.00<br>11.30<br>3.00         |
| Effectif du personnel - synthèse des données                 |                                                                    |                               |
| Personnel avec statut de droit public                        | 197 personnes                                                      | 159.49                        |
| Personnel avec statut de droit privé                         | 210 personnes                                                      | 58.04                         |
| Apprenti·e·s et stagiaires                                   | 17 personnes                                                       | 15.40                         |
| TOTAL                                                        | 424 personnes                                                      | 232.93                        |

# FOCUS 2024

## Personnel communal

| Autres données statistiques         | Nombre     | EPT    |
|-------------------------------------|------------|--------|
| Hommes                              | 147 hommes | 94.51  |
| Femmes                              | 277 femmes | 138.42 |
| Certificats de salaire 2024 établis | 791        |        |

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des membres du Conseil communal, du Conseil général ainsi que des diverses commissions (150 personnes au total).

### 2. Mutations intervenues durant l'année 2024

Remarque: personnel avec statut de droit public uniquement.

| Organisation                                                 | Engagements | Démissions / licenciements | Départs à la retraite |
|--------------------------------------------------------------|-------------|----------------------------|-----------------------|
| DÉPARTEMENT TECHNIQUE                                        |             |                            |                       |
| Direction et secrétariat                                     | 1           | 1                          |                       |
| Service du centre d'entretien                                | 3           |                            | 4                     |
| Service de la mobilité et de l'environnement                 | 1           |                            |                       |
| DÉPARTEMENT URBANISME                                        |             |                            |                       |
| Direction et secrétariat                                     | 1           | 1                          |                       |
| Service de l'aménagement                                     | 2           | 2                          |                       |
| Service des bâtiments                                        | 2           | 1                          | 2                     |
| DÉPARTEMENT FINANCES                                         |             |                            |                       |
| Impôts, facturation et contentieux                           | 1           | 1                          |                       |
| DÉPARTEMENT ADMINISTRATION                                   |             |                            |                       |
| Direction et secrétariat général                             | 3           |                            | 2                     |
| Contrôle des habitants                                       | 1           | 1                          |                       |
| Service des curatelles des communes de Bulle, Riaz et Morlon | 1           | 2                          |                       |
| Service des écoles                                           | 1           |                            | 1                     |
| Service de la police communale                               | 4           | 2                          | 1                     |
| Service des ressources humaines                              | 2           | 1                          |                       |
| Musée gruérien et Bibliothèque publique et scolaire          | 8           | 6                          | 1                     |
| TOTAL                                                        | 31          | 18                         | 11                    |

### 3. Réussite d'examens de fin d'apprentissage

---

#### **Département technique**

Mme Tania Chatagny  
Horticultrice en floriculture (CFC)

M. Florian Monney  
Agent d'exploitation (CFC)

Mme Laura Wicht  
Horticultrice, orientation production de plantes (AFP)

#### **Musée gruérien et Bibliothèque publique et scolaire**

M. Bao Favre,  
Agent en information documentaire (CFC)

### 4. Ancienneté de service

---

#### **Département technique**

25 ans, M. Michel Mooser  
Chef de secteur auprès de la Section des espaces verts

#### **Département urbanisme**

25 ans, M. Vincent Accarisi  
Chef du Service des bâtiments (départ à la retraite en 2024)

#### **Département finances**

25 ans, Mme Anne Ruffieux  
Collaboratrice au Service de la comptabilité

#### **Département administration**

25 ans, M. Philippe Fragnière  
Coordinateur des sports

## FOCUS 2024

### Votations

Les citoyens ont été convoqués quatre fois pour des votations en 2024.

#### Votation du 3 mars 2024

**Le 3 mars 2024**, 7'298 votants sur 12'539 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 58,2%, se sont prononcés sur les objets suivants:

##### Votations fédérales

**Initiative populaire «Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS)»**

5'690 OUI

1'476 NON

**Initiative populaire «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)»**

1'339 OUI

5'702 NON

##### Votation cantonale

**Décret relatif à l'augmentation de la participation financière de l'Etat de Fribourg au capital-actions de la société Transports publics fribourgeois Holding SA**

3'801 OUI

2'868 NON

#### Votation du 9 juin 2024

**Le 9 juin 2024**, 6'590 votants sur 12'554 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 52,5%, se sont prononcés sur les objets suivants:

##### Votations fédérales

**Initiative populaire «Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)»**

3'533 OUI

2'380 NON

**Initiative populaire «Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)»**

3'437 OUI

2'350 NON

**Initiative populaire «Pour la liberté et l'intégrité physique»**

1'823 OUI

3'939 NON

**Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)**

3'823 OUI

1'997 NON

##### Votations cantonales

**A. Initiative populaire «Pour des urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité»**

3'156 OUI

3'171 NON

**B. Contre-projet des Autorités**

4'114 OUI

2'010 NON

**C. Si l'initiative et le contre-projet sont acceptés, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?**

2'660 Initiative (A)

3'349 Contre-projet (B)

**Soutien financier de l'Etat de Fribourg à l'hôpital fribourgeois (HFR) par un cautionnement de 105 millions de francs et un prêt de 70 millions de francs**

4'670 OUI

1'022 NON

**Le 9 juin 2024**, 6'787 votants sur 17'541 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 38,7%, se sont prononcés sur les objets suivants:

**Votation communale – consultation de l'Association Régionale la Gruyère (ARG)**

**Acceptez-vous que les communes du district de la Gruyère poursuivent les travaux en vue d'une commune unique en Gruyère?**

2'921 OUI

3'500 NON

**Votation communale**

**Acceptez-vous le crédit de construction de 19'845'000 francs pour l'agrandissement du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque de Bulle?**

3'684 OUI

2'941 NON

**Votation du 22 septembre 2024**

**Le 22 septembre 2024**, 5'368 votants sur 12'604 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 42,6%, se sont prononcés sur les objets suivants:

**Votations fédérales**

**Initiative populaire «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative sur la biodiversité)»**

1'935 OUI

2'922 NON

**Réforme de la prévoyance professionnelle**

1'269 OUI

3'938 NON

**Votation cantonale**

**Loi sur les prestations complémentaires pour les familles**

3'550 OUI

1'388 NON

**Votation du 24 novembre 2024**

**Le 24 novembre 2024**, 4'984 votants sur 12'564 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 39,7%, se sont prononcés sur les objets suivants:

**Votations fédérales**

**Arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales**

1'985 OUI

2'879 NON

**Modification du Code des obligations (droit du bail: sous-location)**

2'014 OUI

2'843 NON

**Modification du Code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre)**

1'880 OUI

2'958 NON

**Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (financement uniforme des prestations)**

1'730 OUI

3'056 NON

## FOCUS 2024

### Aperçu de la construction

#### Section Police des constructions

Durant l'année 2024, la Section Police des constructions a réceptionné 282 demandes de permis de construire, via le support FRIAC:

- 166 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux), dont 26 demandes analysées et retournées au requérant qui n'a pas donné suite à la demande;
- 83 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux), dont 8 demandes analysées et retournées au requérant qui n'a pas donné suite à la demande;
- 16 procédures de demandes préalables.

En sus, il a été constaté que dans les 282 demandes de permis de construire susmentionnées, 20 demandes concernaient des mises en conformité.

Il est également précisé que l'analyse des différentes demandes d'autorisation s'effectue par la Section Police des constructions, en plus du traitement des dossiers précités.

Ci-dessous, l'évolution du nombre de dossiers durant les 5 dernières années:





## 1. Résultat

Le compte de résultats dégage un **déficit de Fr. 263'990.--**, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 6'525'360.--. L'amélioration est de Fr. 6'261'370.--.

Les charges ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait Fr. 142'548'500.-- de charges, avant attributions aux fonds et financements spéciaux et imputations internes. Les comptes 2024 enregistrent un total de Fr. 141'705'897.--.

**La diminution des charges est de Fr. 842'603.-- (0,6%).**

Les revenus enregistrent notamment des recettes fiscales supérieures aux prévisions budgétaires, ainsi que des bénéfices comptables sur ventes de terrains.

Le budget prévoyait Fr. 132'889'940.-- de revenus, avant prélèvements sur fonds et financements spéciaux, revenus extraordinaires et imputations internes. Les comptes 2024 enregistrent un total de Fr. 139'989'334.--.

**L'augmentation des revenus est de Fr. 7'099'394.-- (5,3%).**

Afin de distinguer les différentes opérations comptables, le résultat est présenté selon trois niveaux:

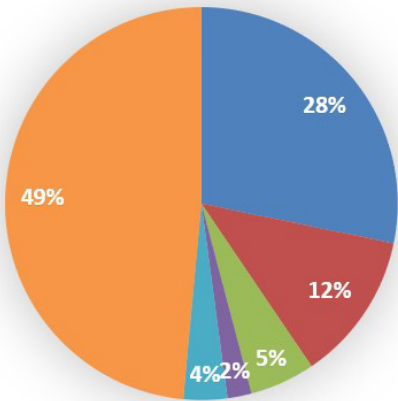
- Le premier niveau indique le résultat opérationnel composé des activités d'exploitation (résultat structurel) et des activités de financements (résultats financiers et gains comptables).
- Le deuxième niveau indique le résultat des opérations extraordinaires.
- Le résultat total (troisième niveau) est l'addition du résultat opérationnel et du résultat extraordinaire. Il vient modifier le capital propre.

| Nature | Compte de résultats à 3 niveaux                               | Comptes 2024          | Budget 2024           | Comptes 2023          | Variation C24/B24 | Variation C24/C23 |
|--------|---------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|
|        | <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                 | <b>144'068'491.64</b> | <b>144'386'350.00</b> | <b>136'417'584.35</b> | <b>-0.22%</b>     | <b>5.61%</b>      |
| 30     | Charges de personnel                                          | 41'522'906.29         | 41'961'400.00         | 39'804'409.08         | -1.04%            | 4.32%             |
| 31     | Charges de biens et services et autres charges d'exploitation | 18'038'413.53         | 18'469'000.00         | 17'846'973.82         | -2.33%            | 1.07%             |
| 33     | Amortissement du patrimoine administratif                     | 7'885'890.85          | 7'857'600.00          | 7'691'426.45          | 0.36%             | 2.53%             |
| 35     | Attributions aux fonds et financements spéciaux               | 5'294'748.75          | 4'324'000.00          | 4'431'473.45          | 22.45%            | 19.48%            |
| 36     | Charges de transferts                                         | 71'326'532.22         | 71'774'350.00         | 66'643'301.55         | -0.62%            | 7.03%             |
| 37     | Subventions redistribuées                                     |                       |                       |                       |                   |                   |
|        | <b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>                                 | <b>139'437'489.92</b> | <b>133'767'150.00</b> | <b>133'604'262.48</b> | <b>4.24%</b>      | <b>4.37%</b>      |
| 40     | Revenus fiscaux                                               | 86'835'898.83         | 82'465'000.00         | 83'441'037.97         | 5.30%             | 4.07%             |
| 41     | Patentes et concessions                                       | 41'185.50             | 34'000.00             | 49'306.00             | 21.13%            | -16.47%           |
| 42     | Taxes et redevances                                           | 24'270'762.21         | 23'025'100.00         | 23'487'287.57         | 5.41%             | 3.34%             |
| 43     | Revenus divers                                                | 817'290.20            | 100'000.00            | 225'082.90            | 717.29%           | 263.11%           |
| 45     | Prélèvements sur fonds et financements spéciaux               | 3'634'320.10          | 4'344'200.00          | 3'635'515.00          | -16.34%           | -0.03%            |
| 46     | Revenus de transferts                                         | 23'838'033.08         | 23'798'850.00         | 22'766'033.04         | 0.16%             | 4.71%             |
| 47     | Subventions à redistribuer                                    |                       |                       |                       |                   |                   |
|        | <b>RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>        | <b>-4'631'001.72</b>  | <b>-10'619'200.00</b> | <b>-2'813'321.87</b>  |                   |                   |
| 34     | Charges financières                                           | 2'932'153.81          | 2'486'150.00          | 2'548'025.30          | 17.94%            | 15.08%            |
| 44     | Revenus financiers                                            | 4'186'164.55          | 3'466'990.00          | 2'867'996.18          | 20.74%            | 45.96%            |
|        | <b>RESULTAT PROVENANT DES FINANCEMENTS</b>                    | <b>1'254'010.74</b>   | <b>980'840.00</b>     | <b>319'970.88</b>     |                   |                   |

| Nature | Compte de résultats à 3 niveaux                         | Comptes 2024         | Budget 2024          | Comptes 2023         | Variation C24/B24 | Variation C24/C23 |
|--------|---------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------|-------------------|
|        | <b>RESULTAT OPERATIONNEL (NIVEAU 1)</b>                 | <b>-3'376'990.98</b> | <b>-9'638'360.00</b> | <b>-2'493'350.99</b> |                   |                   |
| 38     | Charges extraordinaires                                 |                      |                      |                      |                   |                   |
| 48     | Revenus extraordinaires                                 | 3'113'000.00         | 3'113'000.00         | 3'113'000.00         |                   |                   |
|        | <b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE (NIVEAU 2)</b>               | <b>3'113'000.00</b>  | <b>3'113'000.00</b>  | <b>3'113'000.00</b>  |                   |                   |
|        | <b>RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS (NIVEAU 3)</b> | <b>-263'990.98</b>   | <b>-6'525'360.00</b> | <b>619'649.01</b>    |                   |                   |

Résultat : (-) Déficit (+) Bénéfice

### Répartition des charges par natures



- Charges de personnel
- Charges de biens et services et autres charges d'exploitation
- Amortissement du patrimoine administratif
- Charges financières
- Attributions aux fonds et financements spéciaux
- Charges de transferts

Par rapport au budget, voici les principaux écarts:

|                                          | <u>Budget</u> | <u>Comptes</u> |   | <u>Ecarts</u> |
|------------------------------------------|---------------|----------------|---|---------------|
| <b><u>Charges</u></b>                    |               |                |   |               |
| Mandats divers et émoluments             | 80'000.—      | 254'852.15     | + | 174'852.15    |
| Service des curatelles                   | 1'317'250.—   | 1'188'240.40   | — | 129'009.60    |
| Foyers communaux personnes âgées         | 19'217'200.—  | 19'085'695.04  | — | 131'504.96    |
| Frais d'accompagnement EMS               | 4'996'700.—   | 4'745'141.55   | — | 251'558.45    |
| Service des ambulances                   | 372'000.—     | 232'880.95     | — | 139'119.05    |
| Subventions – crèches et accueil de jour | 960'000.—     | 1'158'791.45   | + | 198'791.45    |

## Revenus

|                                        |              |               |                |
|----------------------------------------|--------------|---------------|----------------|
| Foyers communaux personnes âgées       | 19'122'300.— | 19'255'505.24 | + 133'205.24   |
| Assainissement décharges – subventions | 190'400.—    | 509'877.—     | + 319'477.—    |
| Impôt revenu/fortune pers. physiques   | 52'760'000.— | 57'311'325.17 | + 4'551'325.17 |
| Impôt à la source                      | 3'500'000.—  | 4'597'260.04  | + 1'097'260.04 |
| Impôt bénéfice/capital pers. morales   | 9'150'000.—  | 6'971'790.94  | – 2'178'209.06 |
| Impôt sur les prestations en capital   | 800'000.—    | 1'212'189.95  | + 412'189.95   |
| Contribution immobilière               | 9'400'000.—  | 9'799'206.85  | + 399'206.85   |
| Impôt sur les gains immobiliers        | 1'500'000.—  | 1'815'440.05  | + 315'440.05   |
| Impôt sur mutations immobilières       | 4'900'000.—  | 4'079'409.35  | – 820'590.65   |
| Impôt sur les successions/donations    | 200'000.—    | 764'918.35    | + 564'918.35   |
| Dividende Gruyère Energie SA           | 458'000.—    | 229'016.70    | – 228'983.30   |
| Gains provenant de ventes de terrains  | 0.—          | 716'782.05    | + 716'782.05   |

## 2. Indicateurs financiers

Dans le cadre de l'entrée en vigueur des réformes de la gestion des finances communales, les nouveaux indicateurs financiers sont définis comme suit à l'article 18 de l'Ordonnance sur les finances communales:

- 1) le *taux d'endettement net* exprime la part des revenus fiscaux nécessaire à amortir la dette nette;
- 2) le *degré d'autofinancement* détermine la part des revenus affectée au financement des nouveaux investissements;
- 3) la *part des charges d'intérêts* détermine le poids des intérêts des dettes mesuré par rapport aux revenus;
- 4) la *dette brute par rapport aux revenus* mesure la part des revenus nécessaire à amortir la dette brute;
- 5) la *proportion des investissements* mesure l'activité au niveau des investissements et son effet sur l'endettement net;
- 6) la *part du service de la dette* détermine le poids des charges financières induites par les dettes, mesuré par rapport aux revenus;
- 7) la *dette nette par habitant* permet l'appréciation et l'analyse comparative de l'endettement net;
- 8) le *taux d'autofinancement* caractérise la capacité financière dont dispose la commune.

Leur évolution dans le temps permet de disposer d'une bonne évaluation de la situation financière.

Indicateurs financiers:

|                                                                                                                                                                                                                              | 2022   | 2023    | 2024    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| <b>1 TAUX D'ENDETTEMENT NET</b> (Dette nette / Revenus fiscaux)                                                                                                                                                              | 84.70% | 102.51% | 109.84% |
| < 100% <i>bon</i>                                                                                                                                                                                                            |        |         |         |
| 100% – 150% <i>suffisant</i>                                                                                                                                                                                                 |        |         |         |
| > 150% <i>mauvais</i>                                                                                                                                                                                                        |        |         |         |
| <b>2 DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT</b> (Autofinancement / Investissements nets)                                                                                                                                                    | 79.08% | 58.97%  | 46.71%  |
| A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle : |        |         |         |
| Haute conjoncture : > 100%                                                                                                                                                                                                   |        |         |         |
| Cas normal : 80 - 100%                                                                                                                                                                                                       |        |         |         |
| Récession : 50 - 80%                                                                                                                                                                                                         |        |         |         |
| <b>3 PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS</b> (Charges d'intérêts nettes / Revenus courants)                                                                                                                                          | 0.43%  | 0.79%   | 0.75%   |
| 0% - 4% <i>bon</i>                                                                                                                                                                                                           |        |         |         |

|                   |                                                                                  | 2022    | 2023    | 2024    |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|
| 4% - 9%           | suffisant                                                                        |         |         |         |
| > 9%              | mauvais                                                                          |         |         |         |
| <b>4</b>          | <b>DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS</b> (Dettes brutes / Revenus courants)    | 144.91% | 168.81% | 151.69% |
| < 50%             | très bon                                                                         |         |         |         |
| 50% - 100%        | bon                                                                              |         |         |         |
| 100% - 150%       | moyen                                                                            |         |         |         |
| 150% - 200%       | mauvais                                                                          |         |         |         |
| > 200%            | critique                                                                         |         |         |         |
| <b>5</b>          | <b>PROPORTION DES INVESTISSEMENTS</b> (Investissements bruts / Dépenses totales) | 15.29%  | 11.90%  | 11.32%  |
| < 10%             | effort d'investissement faible                                                   |         |         |         |
| 10% - 20%         | effort d'investissement moyen                                                    |         |         |         |
| 20% - 30%         | effort d'investissement élevé                                                    |         |         |         |
| > 40%             | effort d'investissement très élevé                                               |         |         |         |
| <b>6</b>          | <b>PART DU SERVICE DE LA DETTE</b> (Service de la dette / Revenus courants)      | 4.94%   | 5.84%   | 5.69%   |
| < 5%              | charge faible                                                                    |         |         |         |
| 5% - 15%          | charge acceptable                                                                |         |         |         |
| > 15%             | charge forte                                                                     |         |         |         |
| <b>7</b>          | <b>DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS</b>                                        | 2'732   | 3'178   | 3'504   |
| < 0 CHF           | patrimoine net                                                                   |         |         |         |
| 0 - 1'000 CHF     | endettement faible                                                               |         |         |         |
| 1'001 - 2'500 CHF | endettement moyen                                                                |         |         |         |
| 2'501 - 5'000 CHF | endettement important                                                            |         |         |         |
| > 5'000 CHF       | endettement très important                                                       |         |         |         |
| <b>8</b>          | <b>TAUX D'AUTOFINANCEMENT</b> (Autofinancement / Revenus courants)               | 10.92%  | 3.83%   | 3.77%   |
| > 20%             | bon                                                                              |         |         |         |
| 10% - 20%         | moyen                                                                            |         |         |         |
| < 10%             | mauvais                                                                          |         |         |         |

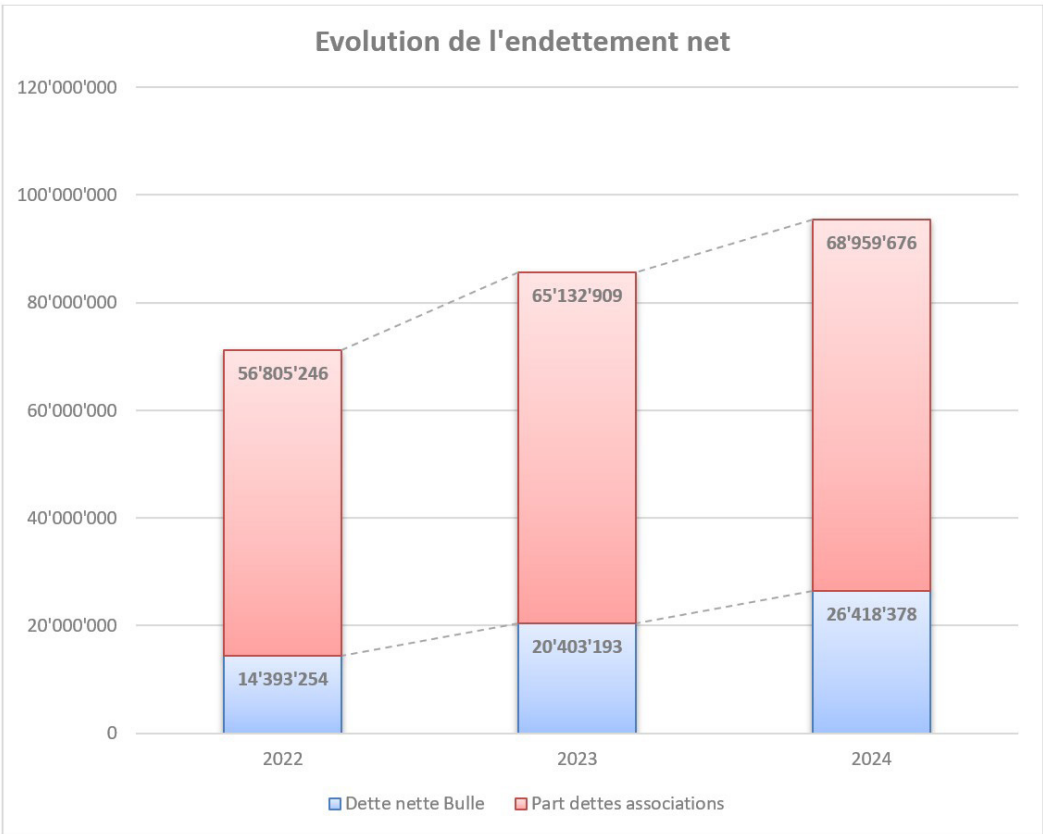
### 3. Endettement

Suite à l'introduction des normes MCH2, la réévaluation du patrimoine financier, la prise en compte de la part aux dettes des associations intercommunales, ainsi que le reclassement de certains postes du bilan ne permettent pas une comparaison objective de l'évolution de l'endettement par rapport aux années antérieures à 2022.

**La dette brute**, y compris la part aux dettes des associations intercommunales, s'élève à **Fr. 222'580'703.--** au 31.12.2024 (Fr. 235'628'307.-- au 31.12.2023).

**La dette nette**, patrimoine financier déduit, s'élève à **Fr. 95'378'054.--** au 31.12.2024 (Fr. 85'536'102.-- au 31.12.2023).

- La dette nette par habitant est de Fr. 3'504.-- à fin 2024 (Fr. 3'178.-- à fin 2023).



4. Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow)

|                                      | Comptes 2024   | Comptes 2023   | Comptes 2022   |
|--------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Revenus                              | 155'589'610.32 | 148'652'855.26 | 153'751'057.94 |
| - Charges                            | 155'853'601.30 | 148'033'206.25 | 144'942'673.63 |
| = BENEFICE / - DEFICIT               | -263'990.98    | 619'649.01     | 8'808'384.31   |
| + Amortissements                     | 7'885'890.85   | 7'691'426.45   | 6'875'190.95   |
| + Attributions aux réserves ou fonds | 5'294'748.75   | 4'431'473.45   | 6'193'378.40   |
| - Prélèvements sur réserves ou fonds | 7'382'580.10   | 7'396'691.00   | 6'105'770.85   |
| = AUTOFINANCEMENT                    | 5'534'068.52   | 5'345'857.91   | 15'771'182.81  |

5. Charges liées

Les participations à des collectivités publiques (charges liées) s'élèvent à Fr. 61'775'971.--, soit Fr. 287'628.-- de moins que prévu au budget. Par contre, elles sont en augmentation de Fr. 4'315'899.-- par rapport aux comptes 2023. Elles représentent le **42% des charges**, imputations internes déduites.

| COMPTE       | DÉSIGNATION                                                | COMPTES 2024 | BUDGET 2024  | COMPTES 2023 |
|--------------|------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| 1500.3612.00 | Service du feu / ASSF                                      | 355'633.85   | 409'000.00   | 398'362.30   |
| 1620.3611.00 | Part aux frais de la Protection civile                     | 49'309.70    | 55'900.00    | 47'220.90    |
| 2110.3611.00 | Traitements corps enseignant enfantine                     | 2'073'940.10 | 2'076'900.00 | 1'967'766.30 |
| 2120.3611.00 | Traitements corps enseignant primaire                      | 8'622'004.55 | 8'516'000.00 | 8'157'109.45 |
| 2120.3612.01 | Frais d'écolages                                           | 3'500.00     | 5'000.00     | 1'000.00     |
| 2130.3612.00 | Cycles d'orientation - Frais d'exploitation                | 9'348'277.00 | 9'348'300.00 | 9'131'944.00 |
| 2130.3612.01 | Cycles d'orientation - Frais financiers                    | 781'913.00   | 781'900.00   | 783'605.00   |
| 2140.3611.00 | Ecole de musique - Conservatoire                           | 568'690.05   | 563'100.00   | 548'555.25   |
| 2196.3612.00 | Ecoles - coûts des classes de Morlon                       | 82'489.70    | 80'000.00    | 77'319.80    |
| 2200.3611.00 | Enseignement spécialisé - prestataires privés              | 191'014.30   | 190'400.00   | 203'137.45   |
| 2200.3612.00 | Services auxiliaires scolaires                             | 929'475.60   | 946'000.00   | 911'630.65   |
| 2200.3631.00 | Instit. pers. handicapées/inadaptées - écoles spécialisées | 3'789'383.00 | 3'589'700.00 | 3'362'018.05 |
| 2300.3611.00 | Formation professionnelle                                  | 395'635.45   | 410'000.00   | 395'913.45   |
| 3290.3612.00 | Option Gruyère                                             | 307'874.00   | 307'900.00   | 307'874.00   |
| 3411.3612.00 | Régionalisation des sports                                 | 142'424.65   | 217'800.00   | 213'609.70   |
| 4110.3611.00 | Coûts résiduels des soins infirmiers                       | 119'387.00   | 106'500.00   | 99'349.50    |
| 4121.3612.00 | Frais financiers des homes                                 | 1'986'705.00 | 1'986'700.00 | 1'967'195.00 |
| 4121.3631.00 | Subventions soins spéciaux dans les homes médicalisés      | 4'745'141.55 | 4'996'700.00 | 4'351'130.85 |
| 4210.3612.01 | Service d'aide et de soins à domicile                      | 4'110'519.80 | 4'110'500.00 | 3'518'483.00 |
| 4210.3612.02 | Indemnités forfaitaires                                    | 1'442'327.00 | 1'442'300.00 | 1'247'864.00 |
| 4210.3612.03 | Service de puériculture                                    | 97'744.00    | 97'700.00    | 95'266.00    |
| 4220.3611.00 | Dispositif sanitaire en cas d'événements majeurs           | 15'433.00    | 15'400.00    | 15'042.00    |
| 4220.3612.00 | Service des ambulances                                     | 232'880.95   | 372'000.00   | -21'669.40   |
| 4330.3611.00 | Service dentaire scolaire                                  | 210'132.80   | 220'000.00   | 183'996.00   |
| 5230.3631.00 | Invalidité - institutions spécialisées                     | 7'547'950.40 | 7'348'800.00 | 7'018'046.15 |
| 5410.3631.00 | Part s/allocations familiales personnes sans activité      | 142'711.65   | 158'900.00   | 130'646.20   |
| 5430.3631.00 | Part sur contributions d'entretien non récupérées          | 154'432.95   | 184'700.00   | 171'197.20   |
| 5590.3631.00 | Part au fonds cantonal de l'emploi                         | 494'856.50   | 475'900.00   | 475'857.00   |
| 5720.3611.00 | Part aux Services sociaux spécialisés                      | 51'651.90    | 53'800.00    | 48'708.15    |
| 5720.3612.00 | Part au Service social régional                            | 3'419'303.00 | 3'419'300.00 | 2'922'226.00 |
| 5790.3611.00 | Aide aux victimes d'infraction                             | 63'284.40    | 58'400.00    | 54'407.00    |
| 6210.3611.00 | Part au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire         | 222'896.00   | 209'600.00   | 215'015.00   |
| 6220.3611.00 | Part au titre de trafic régional                           | 2'712'598.00 | 2'794'400.00 | 2'513'959.00 |
| 6220.3612.00 | Part au trafic communal - MOBUL                            | 1'323'823.96 | 1'415'700.00 | 1'215'498.71 |
| 7201.3611.00 | Frais de lutte contre les hydrocarbures                    | 0.00         | 10'000.00    | 3'721.35     |
| 7201.3612.00 | STEP de Vuippens - Frais d'exploitation                    | 1'902'650.50 | 1'973'500.00 | 1'912'097.65 |
| 7201.3612.01 | STEP de Vuippens - Frais financiers                        | 1'560'852.70 | 1'468'200.00 | 1'153'924.40 |
| 7201.3612.02 | STEP de Broc - Frais d'exploitation                        | 316'838.25   | 333'300.00   | 373'152.55   |
| 7201.3612.03 | STEP de Broc - Frais financiers                            | 35'019.10    | 60'200.00    | 68'467.70    |
| 7410.3612.00 | Endiguement de la Trême                                    | 17'700.00    | 17'700.00    | 17'700.00    |

| COMPTE       | DÉSIGNATION                                       | COMPTES 2024         | BUDGET 2024          | COMPTES 2023         |
|--------------|---------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| 7410.3612.01 | Endiguement de la Sionge                          | 2'618.00             | 2'600.00             | 2'618.00             |
| 7906.3612.00 | Contributions à l'ARG - Frais d'exploitation      | 244'144.50           | 244'100.00           | 238'753.90           |
| 8200.3612.00 | Entretien des chemins forestiers                  | 32'173.55            | 55'100.00            | 38'781.25            |
| 8200.3612.01 | Corporation forestière Moléson                    | 156'612.00           | 156'600.00           | 156'612.00           |
| 8406.3612.00 | Contribution à Gruyère Tourisme                   | 431'521.00           | 431'600.00           | 384'521.00           |
| 8406.3612.01 | Contribution à la Société de développement        | 0.00                 | 5'000.00             | 42'000.00            |
| 8406.3612.02 | Contributions à l'ARG - Fonds ordinaire d'invest. | 340'496.95           | 340'500.00           | 338'439.10           |
|              | <b>TOTAUX</b>                                     | <b>61'775'971.36</b> | <b>62'063'600.00</b> | <b>57'460'072.56</b> |

## 6. Compte de résultats

Selon l'article 8 du règlement des finances, le Conseil communal est compétent pour décider un crédit supplémentaire pour autant que ce dernier ne dépasse pas 50% du crédit budgétaire concerné et à condition que le montant du crédit supplémentaire soit au maximum de Fr. 20'000.--.

Les dépassements de crédits sont autorisés lorsqu'ils sont compensés par des revenus afférents au même objet. Une liste motivée doit être soumise au Conseil général pour approbation, au plus tard lors de la présentation des comptes.

Les postes concernés par un dépassement sont listés ci-après.

La masse salariale, déduction faite des traitements des Foyers pour personnes âgées, s'est élevée à Fr. 19'409'318.--, soit Fr. 214'582.-- de moins que prévu au budget (-1,09%).

### 6.1 Administration générale (0)

0110.3102.00 Votations-élections, imprimés  
 0110.3130.10 Votations-élections, frais de port

Le dépassement du budget s'explique par les frais de la votation sur le crédit de construction pour l'agrandissement et la rénovation du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique, à la suite du référendum.

0220.3130.02 Mandats divers et émoluments

Ce compte enregistre notamment les frais de l'enquête administrative sur le fonctionnement du Conseil communal pour un total de Fr. 160'235.--, ainsi que les honoraires de l'avocat de la commune pour Fr. 45'965.--.

029010.3130.00 Prestations de services de tiers

Les prestations des régisseurs sont en partie refacturées aux utilisateurs (compte 029010.4470.00).

029010.3144.00 Entretien et rénovation

Divers travaux, non prévus au budget, ont été effectués:

|                                        |     |           |
|----------------------------------------|-----|-----------|
| Etudes complémentaires pour la coupole | Fr. | 26'600.00 |
| Travaux au restaurant                  | Fr. | 21'500.00 |

## 6.2 Ordre et sécurité publics, défense (1)

1110.3099.00 Autres charges de personnel

Dans le cadre de la restructuration de la Police communale, divers frais et indemnités ont dû être payés.

1110.3158.00 Entretien et maintenance – licences et logiciels

En décembre 2023, le Conseil général a accepté le crédit pour le renouvellement des horodateurs et du logiciel de gestion des amendes d'ordre. Les frais de maintenance n'étaient pas prévus au budget du compte de résultats.

1406.3153.00 Entretien – informatique

Le Service des curatelles a dû acquérir de nouvelles licences pour son logiciel de gestion.

1610.3149.00 Entretien et rénovation – installations de tir

Des travaux d'entretien des buttes de tir ont dû être réalisés.

## 6.3 Formation (2)

217001.3144.00 Entretien et rénovation

Des travaux, non prévus au budget, ont été effectués. Il s'agit de réparations à la suite de fuites d'eau sur des canalisations, Fr. 40'787.--, la réparation des stores, Fr. 15'265.--, le remplacement de tuiles suite à la grêle, Fr. 4'605.--. Ces coûts sont partiellement remboursés par les assurances (compte 217001.4260.00). Un solde doit encore parvenir en 2025.

217030.3144.00 Entretien et rénovation

Des infiltrations d'eau dans les sous-sols ont causé des dégâts pour un total de Fr. 69'000.--. Ces coûts sont remboursés par les assurances (compte 217030.4260.00).

2180 Structures d'accueil extrascolaire

Le budget prévoyait un déficit de Fr. 984'600.--; les comptes enregistrent un déficit de Fr. 854'400.--.

La fréquentation, en hausse, a généré des charges supplémentaires, compensées par la participation des parents et les subventions cantonales.

Des informations complémentaires figurent dans le rapport du Service des écoles, aux pages 41 à 45.

#### 6.4 Culture, sport et loisirs (3)

##### 3110 Musée gruérien et Bibliothèque publique

Le rapport du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique figure aux pages 94 à 106.

Les comptes 2024 présentent un excédent de charges de Fr. 2'117'100.--, inférieur au budget qui s'élevait à Fr. 2'196'900.--.

##### 3412 Sports – piscine

L'affluence à la piscine a connu une baisse en raison de la météo pluvieuse et froide du début de saison, avec 77'008 passages, contre 94'847 en 2023 et 92'140 en 2022. Cela explique également l'augmentation des frais d'énergie.

Les charges de personnel sont plus importantes en raison de la prolongation d'ouverture deux matins par semaine et le vendredi soir pendant trois mois.

Les charges supplémentaires ont été en grande partie compensées par l'augmentation des recettes. En effet, le budget prévoyait un déficit de Fr. 661'400.--. Les comptes bouclent avec un déficit de Fr. 668'500.--.

##### 3421.3141.00 Frais d'entretien

L'état sanitaire de 36 arbres à la rue du Château-d'En-Bas a nécessité des coupes sécuritaires d'ampleur, en urgence.

##### 3423.3144.00 Frais d'entretien

A la suite du déplacement de sociétés du local situé au 1<sup>er</sup> étage à la Ronclina 4 qui a été loué au Cycle d'orientation, des travaux pour la séparation de salles ont été réalisés dans le bâtiment des sociétés pour un coût de Fr. 4'300.--.

#### 6.5 Santé (4)

##### 4120 Foyers pour personnes âgées de la Ville de Bulle

Le rapport du fonctionnement général des Foyers communaux pour personnes âgées figure aux pages 68 à 74.

Les Foyers tiennent une comptabilité indépendante, selon le plan comptable des hôpitaux H+, intégrée en fin d'année dans les comptes de la commune.

Les comptes 2024 bouclent sur un bénéfice de Fr. 169'800.--, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 94'900.--.

## 6.6 Prévoyance sociale (5)

5451.3636.00 Subventions – crèches et garderies d'enfants

5451.3636.01 Subventions – accueil familial de jour

Les subventions sont versées selon le revenu des parents. L'augmentation de la fréquentation, ainsi que l'ouverture de la crèche Little Green House dans la nouvelle gare de Bulle expliquent le dépassement par rapport au budget.

5790.3637.00 Subventions – aides aux privés

5790.4260.00 Remboursements et participations de tiers

Ce compte enregistre notamment les cotisations AVS pour indigents, Fr. 207'960.--, les honoraires de tuteurs privés, Fr. 10'790.--, et les frais d'enterrement de personnes dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale, Fr. 16'600.--.

Un remboursement de Fr. 17'300.-- a été effectué par la Caisse de compensation pour les cotisations AVS des indigents. D'autre part, la commune a reçu Fr. 30'900.-- provenant de la succession d'une personne sans héritier.

## 6.7 Trafic et télécommunications (6)

6152.3120.00 Energie – routes communales

Malgré les économies d'énergie mises en place, le périmètre des espaces publics s'étend et implique des montants plus importants chaque année.

6152.3141.00 Entretien et rénovation

6152.4260.00 Remboursements – assurances et tiers

L'augmentation des charges d'env. Fr. 60'000.-- est due, pour une part, aux frais de réparation pour les candélabres endommagés par des tiers. Cette part est compensée par les remboursements se trouvant sur le compte 6152.4260.00 et environ Fr. 20'000.-- à recevoir en 2025 sur des cas de 2024.

Pour le reste de la différence, elle est due à des réparations nécessaires pour la sécurité (corrosion avancée).

6155.3151.00 Entretien – horodateurs

En plus du fait que les paiements de stationnement par les systèmes dématérialisés ont fortement augmenté, les commissions prélevées en lien avec ces applications ont été sous-estimées lors de l'élaboration du budget.

6158.3144.00 Entretien et rénovation

6158.4260.00 Remboursements – assurances et tiers

Des travaux de réparation du toit ont été effectués pour Fr. 112'300.--, à la suite de la grêle de juin 2021. Ces coûts ont été remboursés par l'assurance ECAB. Les aérochauffeurs du local de pétanque ont dû être remplacés pour un coût de Fr. 20'800.--.

## 6.8 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (7)

### 7101 Approvisionnement en eau

La gestion des infrastructures liées à l'eau potable est effectuée par Gruyère Energie SA, sous contrôle de la Commission de l'eau. Le rapport du Service des eaux figure aux pages 81 à 85.

Les comptes correspondent aux exigences MCH2, soit l'attribution au financement spécial (réserve) de la valeur de maintien du réseau, le prélèvement sur le financement spécial des frais financiers et, enfin, l'attribution au financement spécial pour l'équilibre du compte selon résultat.

Les mêmes principes comptables sont appliqués pour le traitement des eaux usées (7201).

### 7301 Gestion des déchets

Les charges 2024 sont couvertes par les produits et taxes à 99,3%.

Un montant de Fr. 18'878.-- a été prélevé sur la réserve (financement spécial pour équilibre du compte).

### 7690.4630.00 Subventions fédérales

### 7690.4631.00 Subventions cantonales

Des subventions fédérales et cantonales ont été versées pour la surveillance et l'assainissement de la décharge du Coude, en lien avec les travaux et études réalisés ces dernières années. Ces subventions sont toujours versées avec un décalage important.

### 7900.3132.00 Honoraires et prestations – aménagement du territoire

Une partie des honoraires est prise en charge par les privés (compte 7900.4260.00). Le dépassement s'explique par divers mandats qui n'étaient pas prévus au budget:

|                                                                                     |     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----------|
| Honoraires juridiques (recours, oppositions, avis de droit)                         | Fr. | 17'800.00 |
| Aide juridique à la modification du règlement communal sur les émoluments communaux | Fr. | 9'500.00  |
| Projets divers (études de faisabilité, processus divers, PAL)                       | Fr. | 59'500.00 |

Il reste également les montants avancés par la Ville et qui devront être facturés à des tiers pour des processus qui ne sont pas terminés. Les conventions signées avec les propriétaires stipulent que les refacturations se font à la fin des projets. Le montant concerné s'élève à env. Fr. 130'000.--.

## 6.9 Finances et impôts (9)

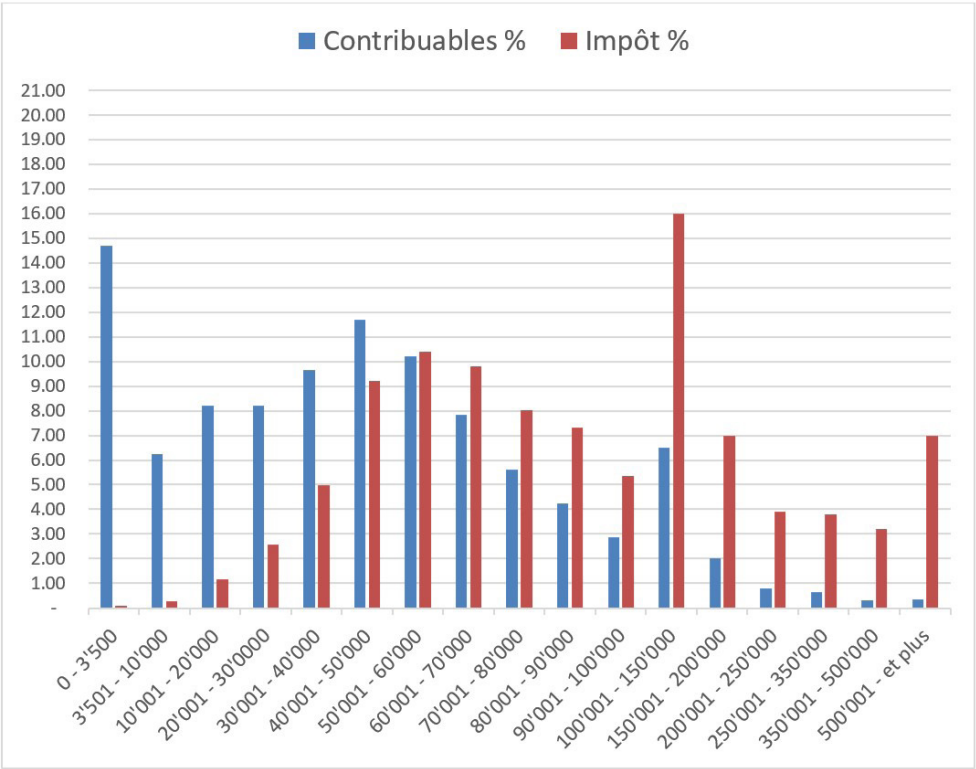
### 9100.4000.00/10 Impôts sur le revenu des personnes physiques

Le plan comptable MCH2 exige la séparation des impôts de l'année fiscale (2024) de ceux des années précédentes (soldes).

Les impôts des années 2023 et 2024 font l'objet d'estimations sur la base notamment des prévisions du Service cantonal des contributions (SCC). Les taxations 2022 et les dernières estimations reçues en automne 2024 sont nettement meilleures que celles de l'année précédente, ce qui explique l'amélioration des revenus enregistrée en 2024. Il faut relever que ces données ont déjà été prises en compte pour le budget 2025.

Voici la statistique du rendement de l'impôt sur le revenu 2022 des personnes physiques (dernière année de référence dont les taxations sont quasiment toutes effectuées):

| Statistique des revenus imposables pour 2022 |   |         |               |        |                  |                 |        |
|----------------------------------------------|---|---------|---------------|--------|------------------|-----------------|--------|
| Classe de revenu                             |   |         | Contribuables |        | Revenu imposable | Impôt en francs |        |
|                                              |   |         | Nombre        | %      | Montant          | Montant         | %      |
| 0                                            | - | 3'500   | 2'426         | 14.68  | 878'136          | 34'825.45       | 0.08   |
| 3'501                                        | - | 10'000  | 1'029         | 6.23   | 6'887'935        | 132'445.25      | 0.29   |
| 10'001                                       | - | 20'000  | 1'357         | 8.21   | 20'041'686       | 521'595.50      | 1.15   |
| 20'001                                       | - | 30'000  | 1'356         | 8.20   | 34'265'831       | 1'168'831.80    | 2.57   |
| 30'001                                       | - | 40'000  | 1'595         | 9.65   | 55'848'581       | 2'263'383.30    | 4.98   |
| 40'001                                       | - | 50'000  | 1'931         | 11.68  | 86'922'801       | 4'183'855.55    | 9.20   |
| 50'001                                       | - | 60'000  | 1'690         | 10.23  | 92'661'705       | 4'723'523.45    | 10.39  |
| 60'001                                       | - | 70'000  | 1'294         | 7.83   | 83'869'348       | 4'455'331.15    | 9.80   |
| 70'001                                       | - | 80'000  | 926           | 5.60   | 69'268'376       | 3'640'908.20    | 8.01   |
| 80'001                                       | - | 90'000  | 702           | 4.25   | 59'462'700       | 3'330'487.85    | 7.33   |
| 90'001                                       | - | 100'000 | 471           | 2.85   | 44'567'303       | 2'434'284.15    | 5.35   |
| 100'001                                      | - | 150'000 | 1'072         | 6.49   | 128'273'014      | 7'273'162.25    | 16.00  |
| 150'001                                      | - | 200'000 | 333           | 2.01   | 56'692'147       | 3'179'455.35    | 6.99   |
| 200'001                                      | - | 250'000 | 131           | 0.79   | 29'345'909       | 1'771'425.55    | 3.90   |
| 250'001                                      | - | 350'000 | 104           | 0.63   | 30'094'971       | 1'719'099.90    | 3.78   |
| 350'001                                      | - | 500'000 | 53            | 0.32   | 21'996'790       | 1'459'814.80    | 3.21   |
| 500'001                                      | - | et plus | 58            | 0.35   | 55'263'654       | 3'172'376.55    | 6.98   |
|                                              |   |         |               |        |                  |                 |        |
|                                              |   |         | 16'528        | 100.00 | 876'340'887      | 45'464'806.05   | 100.00 |



9100.4010.00/10 Impôts sur le bénéfice des personnes morales

Les impôts de l'année 2024 ont été estimés à Fr. 5'500'000.--, sur la base des dernières taxations.

Un solde de Fr. 235'000.-- est comptabilisé pour les impôts 2022 et antérieurs; un solde de Fr. 11'000.-- pour les impôts 2023.

Par rapport aux estimations lors du bouclage des comptes 2023, on constate une baisse importante de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales.

9100.4011.00/10 Impôts sur le capital des personnes morales

L'estimation des impôts sur le capital pour 2024 a été arrêtée à Fr. 1'350'000.--.

Une baisse importante est également constatée sur les taxations 2022 et les projections 2023, ce qui explique le solde négatif pour les années précédentes.

9101.4023.00 Impôts sur les mutations

L'acquéreur d'un bien immobilier s'acquitte d'une taxe de 1,5% du prix d'achat.

Les recettes 2024, de 4,1 millions de francs, sont supérieures à 2023, mais nettement inférieures à celles de 2020 à 2022 qui se situaient entre 5,3 et 6 millions de francs par année.

Comme l'impôt sur les gains immobiliers, il s'agit d'un impôt irrégulier qui peut varier fortement selon les années.

9610.3400.00 Intérêts des comptes courants

Afin de réduire au maximum le paiement d'intérêts sur les comptes courants bancaires, des emprunts à court terme ont été conclus. Ce type d'emprunt a été privilégié aux emprunts à long terme en 2024, ce qui explique l'augmentation de ce compte par rapport au budget et la diminution sur le compte 9610.3401.24.

9610.3401 Intérêts sur emprunts

Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long termes s'est élevé à Fr. 1'363'700.--, en diminution de Fr. 63'100.-- par rapport au budget. Le taux d'intérêt moyen est de 1,08% au 31 décembre 2024. Le détail des prêts figure au bilan, sous le compte 2064.

9610.4402.00 Intérêts des prêts et placements

Ce compte enregistre les intérêts sur le prêt de Fr. 18'077'110.-- octroyé à Gruyère Energie SA. Les intérêts sont fixés selon les taux de référence de l'Administration fédérale des contributions pour les prêts des actionnaires ou associés. Les taux 2024 sont de 3,75% sur 1 million et de 2% sur le solde (2023: 3,75% et 2,25%).

|                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9610.4463.00   | <u>Dividende Gruyère Energie SA</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                | Gruyère Energie SA a versé le 50% du dividende attendu pour l'exercice 2023, soit 3% du capital-actions au lieu de 6%.                                                                                                                                                                                                                                |
| 963000.3411.00 | <u>Pertes réalisées sur les terrains du patrimoine financier (PF)</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 963000.4411.00 | <u>Gains provenant des ventes de terrains PF</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                | Le patrimoine financier a été réévalué à la valeur vénale au 1 <sup>er</sup> janvier 2022, lors de la mise en œuvre de la nouvelle législation sur les finances communales et le nouveau plan comptable MCH2.                                                                                                                                         |
|                | La perte comptable de Fr. 199'440.-- concerne la vente de l'article 3311 RF à Gruyère Energie SA pour le prix de Fr. 370'560.--.                                                                                                                                                                                                                      |
|                | Les gains comptables provenant de ventes de terrains concernent:                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                | Art. 3310/2402 – TPF INFRA SA Fr. 37'091.--                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                | Art. 5882 – TPF INFRA SA Fr. 9'791.05                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                | Art. 7365/7366/7427 – Rolex SA Fr. 669'900.--                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 963011.3431.40 | <u>Entretien et rénovation – rue du Marché 28</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                | Des travaux de réparation du toit ont été effectués, à la suite de la grêle de juin 2021. Ces coûts ont été remboursés par l'assurance ECAB.                                                                                                                                                                                                          |
| 963012.3431.40 | <u>Entretien et rénovation – Institut Ste-Croix</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                | Plusieurs réparations ont été nécessaires pour un total de Fr. 36'100.--. Les frais de remplacement des tuiles cassées ont été remboursés par l'ECAB (grêle) pour Fr. 9'800.--.                                                                                                                                                                       |
|                | Le Wifi a été installé dans les salles et deux portes intérieures ont été automatisées pour un coût total de Fr. 11'600.--, non prévu au budget.                                                                                                                                                                                                      |
| 963014.3431.40 | <u>Entretien et rénovation – ferme de la Tioleire</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                | La bâche de protection de la toiture a dû être remplacée.                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 963015.3431.40 | <u>Entretien et rénovation – domaine du Terraillet</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                | Une dépense de Fr. 6'300.-- concerne la démolition de dalles en béton cachées dans le terrain situé vers l'ancienne ferme du Terraillet et qui ont été découvertes dans le cadre des travaux de terrassement du projet de Gétaz-Miauton sur la parcelle article RF 7636. Il a été considéré qu'elles faisaient partie de la construction de la ferme. |
| 9900.4895.00   | <u>Prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif</u>                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                | Selon l'article 45 de l'Ordonnance sur les finances communales (OFCo), la réserve de réévaluation du patrimoine administratif est dissoute linéairement sur une période de dix ans.                                                                                                                                                                   |

## 7. Compte des investissements

| INVESTISSEMENTS       |                                             | Comptes 2024  |                      | Budget 2024   |                      |
|-----------------------|---------------------------------------------|---------------|----------------------|---------------|----------------------|
| Compte                |                                             | Dépenses      | Recettes             | Dépenses      | Recettes             |
| <b>RECAPITULATION</b> |                                             |               |                      |               |                      |
| 0                     | administration générale                     | 360'415.65    | 378'578.30           | 750'000.00    | 637'000.00           |
| 1                     | ordre et sécurité publics, défense          | 1'271'983.00  | 1'090'000.00         | 535'000.00    | 290'000.00           |
| 2                     | formation                                   | 1'368'044.45  |                      | 1'000'000.00  |                      |
| 3                     | culture, sport et loisirs                   | 1'237'418.50  |                      | 5'640'000.00  |                      |
| 4                     | santé                                       | 49'130.70     |                      | 323'000.00    |                      |
| 6                     | trafic et télécommunications                | 8'475'660.60  | 752'468.00           | 11'077'000.00 | 3'842'000.00         |
| 7                     | protec. environnement et aménag. territoire | 4'343'497.50  | 3'037'811.85         | 7'641'000.00  | 1'070'000.00         |
| 8                     | économie publique                           |               |                      |               |                      |
| TOTALISATION          |                                             | 17'106'150.40 | 5'258'858.15         | 26'966'000.00 | 5'839'000.00         |
| <b>Résultat</b>       |                                             |               | <b>11'847'292.25</b> |               | <b>21'127'000.00</b> |

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes. Le compte des investissements ne contient que les éléments du patrimoine administratif; ceux relatifs au patrimoine financier sont comptabilisés directement au bilan, selon les normes MCH2.

L'avancement des travaux étant tributaire de nombreux facteurs, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes. Il en est de même pour le versement des subventions attendues.

Pour rappel, le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel sont mentionnées les tranches de crédits qu'il est prévu d'engager durant l'année. Le Conseil communal est lié par les crédits accordés par le Législatif. Selon l'article 7 du nouveau règlement des finances, en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, «le Conseil communal est compétent pour décider un crédit additionnel pour autant que ce dernier ne dépasse pas 10% du crédit d'engagement concerné et à condition que le montant du crédit additionnel soit au maximum de 500'000 francs.» Au-delà, le Conseil communal doit sans délai demander un crédit additionnel avant de procéder à un autre engagement.

Pour les investissements qui ont débuté avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, l'ancienne règle des 10% de dépassement est appliquée.

L'état des investissements en cours figure dans les comptes, sous la rubrique investissements.

Toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2024.

## 8. Bilan

---

La fortune nette se monte à Fr. 120'962'480.-- au 31 décembre 2024, y compris la réévaluation du patrimoine financier au 31 décembre 2022 pour Fr. 72'556'680.--.

La part à l'endettement des associations intercommunales, les cautionnements et garanties sont détaillés dans l'annexe E des comptes.

L'inventaire des immobilisations des patrimoines administratif et financier figure à l'annexe F des comptes.

Les autres annexes donnent également des informations sur l'évolution des postes du bilan.



### Séances du Conseil communal et des diverses commissions

|                                                                                           |    |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|--------------------|
| Conseil communal                                                                          | 46 | séances ordinaires |
| Commission administrative                                                                 | 45 | séances ordinaires |
| Commission technique et Commission de l'énergie                                           | 44 | séances ordinaires |
| Comité et Commission de placements de la Caisse de pensions                               | 6  | séances            |
| Comité de direction des Foyers de la Ville de Bulle                                       | 4  | séances            |
| Commission Bulle Sympa                                                                    | 3  | séances            |
| Commission communication                                                                  | 2  | séances            |
| Commission culturelle de la Ville de Bulle                                                | 5  | séances            |
| Commission consultative au sujet du développement économique                              | 3  | séances            |
| Commission d'aménagement                                                                  | 7  | séances            |
| Commission des bâtiments scolaires                                                        | 4  | séances            |
| Commission de l'eau                                                                       | 4  | séances            |
| Commission des naturalisations                                                            | 5  | séances            |
| Commission des sports                                                                     | 3  | séances            |
| Commission Bull'Bouge                                                                     | 2  | séances            |
| Commissions diverses écoles primaires<br>(Bibliothèque scolaire et Commission culturelle) | 10 | séances            |
| Conseil des parents                                                                       | 2  | séances            |
| Commission du Musée et de la Bibliothèque publique                                        | 4  | séances            |
| Commission financière                                                                     | 4  | séances            |
| Commission jeunesse et famille                                                            | 2  | séances            |
| Commission santé et sécurité au travail                                                   | 1  | séance             |
| Commission senior                                                                         | 3  | séances            |
| Commission vélo                                                                           | 5  | séances            |
| Groupe de travail « Espaces publics »                                                     | 3  | séances            |
| Diverses commissions de bâtisse                                                           | 18 | séances            |
| Diverses commissions urbanisme/technique<br>(MEP, PAD, Concertations, etc.)               | 32 | séances            |

### Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation

---

- Agrandissement et rénovation du Musée gruérien et de la Bibliothèque
- Rénovation et assainissement de l'Hôtel de Ville de Bulle
- Réhabilitation du bâtiment de la Perreire 3 pour l'AES et des salles de classe
- Rénovation de différents bâtiments scolaires
- Réaménagement de la rue de Vevey
- Réaménagement de la route de Morlon entre les rues de la Condémine et de Corbières
- Aménagement d'un passage inférieur à la rue de la Léchère
- Réaménagement des espaces publics au centre de La Tour-de-Trême
- Première étape de réaménagement du centre-ville
- Réaménagement de la Léchère à proximité des écoles
- Etude et promotion des itinéraires de mobilité douce
- Chemin de mobilité douce Gare – Planchy-Sud
- Chemin de mobilité douce le long de la rue de l'Industrie
- Chemin de mobilité douce Gare – Arsenal
- Chemin de mobilité douce Léchère et Sionge
- Etude de la liaison multimodale sur l'axe Planchy-Pâla
- Extension des zones à vitesse modérée au centre-ville de Bulle, de La Tour-de-Trême et des quartiers résidentiels
- Plan d'aménagement de détail (PAD) pour le développement du Centre sportif régional
- PAD «Le Terraillet»
- PAD «Vieux-Moulin»
- PAD «La Pâla»
- PAD «Le Ferrage»
- Elaboration des PAD-cadres «Pierre-Sciobéret» et «Champ-Barby»
- Elaboration de divers MEP et concertations
- Elaboration des études du patrimoine bâti communal
- Etudes du plan directeur de l'éclairage public
- Assainissement des décharges de Toffet et Bouleyres
- Poursuite des études pour le développement de la stratégie de biodiversité en ville
- Mise en place de la stratégie de développement durable
- Reprise du processus «Grandir à Bulle»
- Poursuite du programme de formation continue pour le personnel sur le thème de la cybercriminalité
- Mise en œuvre de la LPrD (loi sur la protection des données)

### Séances du Conseil général

---

Le Conseil général (50 membres), issu des élections du 7 mars 2021, était composé, au 31 décembre 2024, de:

Président: Yvan Girard (PLR)

Vice-présidente: Elodie Surchat (PS)

|                              |                                |
|------------------------------|--------------------------------|
| Parti libéral-radical        | 15 élus, 4 femmes et 11 hommes |
| Parti socialiste             | 13 élus, 6 femmes et 7 hommes  |
| Le Centre                    | 8 élus, 3 femmes et 5 hommes   |
| Les Vert·e·s                 | 6 élus, 3 femmes et 3 hommes   |
| Union démocratique du centre | 5 élus, 5 hommes               |
| Parti vert'libéral           | 3 élus, 1 femme et 2 hommes    |

Au cours de l'année 2024, les mutations suivantes ont été enregistrées: Mme Amandine Morand (Les Vert·e·s) a été remplacée par M. Marc Magnin; Mme Eloïse Grandjean (PS) a été remplacée par M. François Mooser; M. Hervé Ruffieux (PLR) a été remplacé par Mme Virginie Castella-Cuennet.

Le Bureau du Conseil général s'est réuni à 5 reprises durant l'année; 4 séances du Législatif ont eu lieu, dont voici les principaux objets traités:

#### **Séance du 18 mars 2024** (46 présents)

- acceptation d'un crédit de Fr. 1'080'000.00 au maximum pour financer l'achat de la parcelle RF 177 sise rue de la Condémine;
- acceptation d'un crédit de Fr. 2'092'000.00 pour le réaménagement de la route de Morlon (secteur Condémine-Corbières);
- acceptation d'un crédit de Fr. 1'116'900.00 pour le réaménagement de la rue de la Condémine, secteur La Rieta-Morlon;
- acceptation d'un crédit de Fr. 1'080'000.00 pour l'aménagement de la liaison de mobilité douce Gare-Arsenal;
- acceptation d'un crédit de Fr. 5'400'000.00 pour la construction du passage inférieur de la Léchère et l'aménagement des arrêts de bus de la ZI Les Combes Nord;
- transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Yvan Girard, au nom du groupe PLR, demandant la révision de la directive relative à la création et l'utilisation des fonds énergie et culture et embellissement.

#### **Séance du 27 mai 2024** (44 présents)

- acceptation des comptes et du rapport de gestion 2023;
- transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Jérémie Brunschwig, au nom du groupe PLR, intitulé «limitation de l'endettement», demandant une limitation de l'endettement par la mise en place d'un plan de frein à l'endettement sur 5 ans;
- transmission au Conseil communal du postulat déposé par MM. Yvan Roeske et Alain Pasche, au nom du groupe UDC, intitulé «frein à l'endettement», demandant un plan de frein à l'endettement et/ou d'étudier la possibilité de mettre en place un véritable mécanisme de frein à l'endettement;
- élection de Mme Camille Lavalette (Les Vert·e·s) comme scrutatrice;
- élection de M. Yvan Girard (PLR) à la présidence du Conseil général pour les 12 prochains mois;

- élection de Mme Elodie Surchat (PS) à la vice-présidence du Conseil général pour les 12 prochains mois.

#### **Séance du 7 octobre 2024 (47 présents)**

- acceptation de la proposition interne déposée par Mme Anne Niquille, au nom du groupe Les Vert-e-s, demandant la suppression de la mise à disposition de bouteilles d'eau jetables lors des séances du Conseil général;
- refus de transmettre au Conseil communal la proposition déposée par M. Yvan Roeske, au nom du groupe UDC, demandant la modification de l'article 110 al. 1 du Règlement du Conseil général (fixer à 7% le nombre de signatures requises pour déposer un référendum);
- transmission au Conseil communal de la proposition déposée par MM. Joshua Cangiano, Jonas Brunetti et Maxime Pasquier, au nom des groupes Les Vert-e-s, PS et Le Centre/PVL, demandant d'étudier la faisabilité de l'automatisation des décomptes des votes du Conseil général;
- refus de transmettre au Conseil communal le postulat déposé par Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS, demandant d'étudier la création d'un poste d'informaticien;
- élection de M. François Mooser (PS) à la Commission jeunesse et famille;
- élections de M. Alain Pasche (UDC) et de M. Brian Hofer (PLR) à la Commission d'aménagement;
- élection de Mme Emmanuelle Favre Gende (PLR) à la Commission participative centre-ville.

#### **Séance du 16 décembre 2024 (48 présents)**

- refus de la modification du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 74,3% à 80,0% de l'impôt cantonal de base, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025;
- refus de la modification du coefficient de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales de 74,3% à 80,0% de l'impôt cantonal de base, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025;
- refus de la modification du taux de la contribution immobilière de 2,0‰ à 2,5‰ de la valeur fiscale des immeubles, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025;
- acceptation d'un crédit de Fr. 8'265'000.00 relatif à la transformation des anciens locaux «DT-DU», sis rue de la Perreire 3 à La Tour-de-Trême, pour la réalisation de sept salles de classe et de locaux pour l'accueil extrascolaire;
- acceptation d'un crédit de Fr. 133'000.00 pour la fourniture, la pose et la configuration des antennes Wi-Fi dans les salles de classe primaires;
- acceptation d'un crédit d'étude de Fr. 62'000.00 pour l'amélioration des places de jeux;
- acceptation d'un crédit d'investissement de Fr. 303'000.00 pour divers remplacements d'équipements dans les foyers communaux pour personnes âgées;
- acceptation d'un crédit de Fr. 415'000.00 pour l'achat de divers véhicules 2025;

- acceptation d'un crédit de Fr. 1'014'000.00 pour les rénovations du réseau d'eau potable 2025;
- acceptation d'un crédit additionnel de Fr. 275'000.00 pour l'élaboration des dossiers des PAD-cadres 58 «Pierre-Sciobéret» et 59 «Champ-Barby»;
- acceptation du budget d'investissements et du budget du compte de résultats moyennant corrections pour 2025;
- acceptation du règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value;
- acceptation de la modification de la limite communale entre Bulle et Vuadens;
- refus de transmettre au Conseil communal le postulat déposé par Mmes Lauriane Bonnet et Elodie Surchat, au nom du groupe PS, intitulé «Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible»;
- transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mmes Lucile Freymond, au nom du groupe PS, et Anne Niquille, au nom du groupe Les Vert·e·s, demandant d'évaluer la situation et les besoins des Bullois·e·s en situation de précarité.

# 3

---

## Service des écoles

41 | 45

---

Composition du service  
au 31.12.2024

page 42

Le Service des écoles  
en quelques chiffres

page 43

Faits marquants en 2024

page 44

Projets et perspectives

page 44

## Introduction

Le Service des écoles dépend administrativement du Dicastère de l'enseignement, de la formation et de l'accueil extrascolaire de la Ville de Bulle qui est dirigé par M. le conseiller communal et vice-syndic David Seydoux. Il a pour mission de gérer, d'administrer et d'assurer la logistique des écoles primaires de Bulle. La Ville de Bulle compte trois établissements scolaires: La Condémine (y compris l'école de la Commune de Morlon), La Léchère et La Tour-de-Trême, comprenant chacun des classes enfantines (1H et 2H), des classes primaires (3H à 8H), de logopédie et d'enseignement spécialisé.

Le Service des écoles s'occupe, entre autres, du budget des écoles, des bâtiments, de l'accueil extrascolaire, des sports facultatifs, des devoirs surveillés, des transports scolaires, des manifestations, de la promotion de la santé et des actions de prévention.

## 1. Composition du service au 31.12.2024

|                                                            |                           |      |
|------------------------------------------------------------|---------------------------|------|
| Chef de service                                            | Christophe Allaman        | 100% |
| Adjointe du chef de service                                | Marlyse Tornare           | 100% |
| Administration scolaire                                    | Cécile Progin             | 60%  |
|                                                            | Valérie Tremblais-Guéry   | 80%  |
|                                                            |                           | 140% |
| Accueil extrascolaire (AES)                                | Fabienne Bapst-Staremborg | 50%  |
|                                                            | Mireille Keller           | 55%  |
|                                                            | Florence Telfser          | 55%  |
|                                                            |                           | 160% |
| Secrétariat des directeur·trice·s d'établissements (DIREP) | Céline Roulet             | 50%  |
| Médecine scolaire                                          | Véronique St-Germain      | 80%  |
| Maître·esse·s d'éducation physique (MEPS)                  | Laurent Bachelier         | 100% |
|                                                            | Loïc Brunetti             | 100% |
|                                                            | Gaëlle Favre              | 60%  |
|                                                            | Philippe Fragnière        | 55%  |
|                                                            | Erica Savary              | 50%  |
|                                                            |                           | 365% |

## 2. Le Service des écoles en quelques chiffres

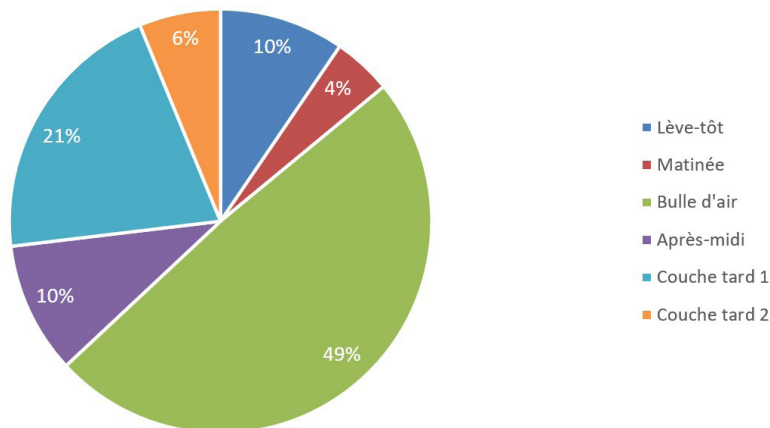
### Année scolaire 2024-2025:

| Etablissements        | Classes          | Enseignant-e-s   | Elèves               |
|-----------------------|------------------|------------------|----------------------|
| La Condémine / Morlon | 57               | 112              | 1'106                |
| La Léchère            | 34               | 66               | 669                  |
| La Tour-de-Trême      | 27               | 49               | 519                  |
| <b>TOTAL</b>          | <b>118 (+2%)</b> | <b>227 (+2%)</b> | <b>2'294 (-0.6%)</b> |

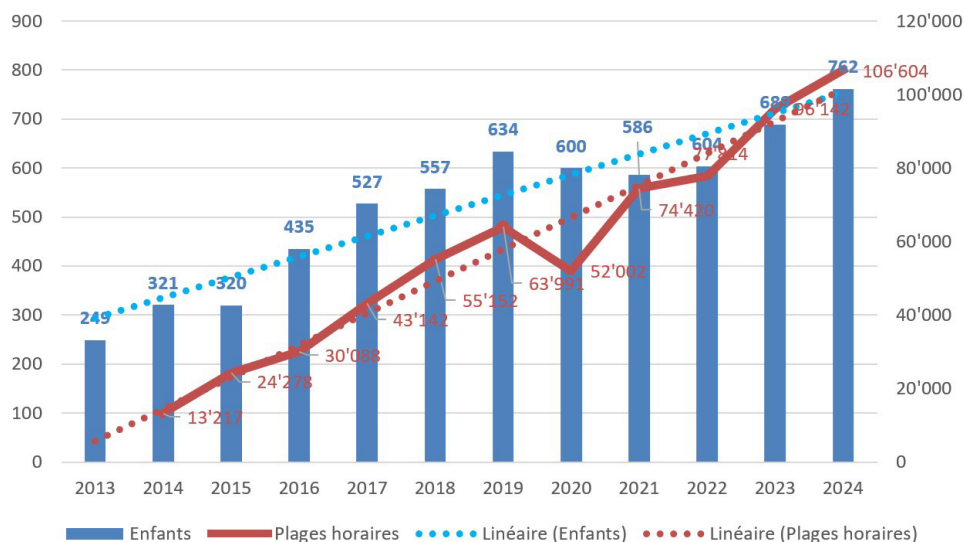
A ces chiffres, il faut ajouter 8 classes d'enseignement spécialisé et 6 classes de logopédie, représentant un total respectif de 122 élèves (+9%) et de 40 enseignant-e-s.

Pour l'année 2024, 3 responsables de site pour l'**accueil extrascolaire (AES)** ont encadré 46 intervenantes, comptabilisant plus de 35'500 heures de travail. Un total de 762 enfants (+11%) ont fréquenté l'AES, dont 18% inscrits de manière irrégulière. Plus de 106'600 inscriptions (+11%) ont été enregistrées sur les différentes plages horaires et plus de 60'500 repas ont été servis par les Foyers de la Ville de Bulle (81% des repas), la Résidence du Marché (8%), L'Instant Gourmand Traiteur (9%) et le Foyer St-Joseph à Morlon (2%). Enfin, plus de 34'300 collations ont été livrées pour les goûters.

AES 2024 : inscriptions par plage horaire



AES : inscriptions enfants et plages horaires



Concernant les **devoirs surveillés**, 14 titulaires et 9 remplaçant·e·s assurent le suivi nécessaire à 109 élèves (-9%) répartis sur 14 classes.

Quant aux **transports scolaires**, 325 élèves de 1H à 8H fréquentent les 4 lignes de bus scolaires du Carry, des Granges, de Jéricho et du Verdel; 51 enfants peuvent bénéficier d'un transport scolaire gratuit compte tenu du règlement cantonal de la loi sur la scolarité obligatoire; 3 élèves de 1H à 6H fréquentent la ligne scolaire Bulle - Morlon.

Enfin, pour les **sports facultatifs**, 28 enseignant·e·s ont été engagé·e·s sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire 2024-2025 et ont dispensé 24 activités sportives différentes aux 352 participant·e·s (-13%). A titre de comparaison, 323 élèves se sont inscrits sur le 2<sup>e</sup> semestre 2025.

### 3. Faits marquants en 2024

---

Dans un souci de digitalisation des processus de gestion des activités extrascolaires, les inscriptions des enfants auprès de l'accueil extrascolaire (AES) via le portail internet Maestro ont débuté avec succès dans le courant du printemps 2024. De plus, le Service des écoles a généralisé au début de l'année 2024 l'implémentation du progiciel de planification Pobero qui a permis une meilleure gestion du personnel de l'AES et de l'allocation des ressources.

Etant donné le manque de salles de sport et afin de répondre en partie aux exigences du Plan d'étude romand, le Service des écoles, en collaboration avec les maître·esse·s de sport, a mis en place, pour la rentrée scolaire 2024-2025, des leçons de natation supplémentaires pour les élèves de 4H et 7H. Compte tenu des plages horaires disponibles insuffisantes à la piscine du CO de Bulle, ces heures sont dispensées à la piscine de Charmey.

Enfin, durant les vacances scolaires de Pâques et d'été 2024, les travaux de rénovation partielle se sont terminés pour les bâtiments scolaires du «Hêtre» et du «Chêne» à La Condémine, de «Tournesol» à La Tour-de-Trême et de La Léchère.

### 4. Projets et perspectives

---

L'année 2025 verra le début des travaux de réaffectation du bâtiment administratif sis rue de la Perreire 3 à La Tour-de-Trême (anciens locaux des Départements technique et urbanisme). Il est prévu d'y construire une nouvelle école primaire qui devrait voir le jour à la rentrée scolaire 2026-2027 et qui pourra accueillir les locaux suivants:

- 7 salles de classe;
- 1 salle d'ACT/ACM;
- 1 accueil extrascolaire;
- 1 salle des maîtres;
- 1 salle polyvalente;
- 1 salle de dégagement.

En vue de résoudre les problèmes de circulation autour de l'école de La Léchère (gestion des dépose-minute), des travaux devraient être prochainement entrepris afin, entre autres, de réorganiser la zone d'arrêt des bus scolaires au chemin Xavier-de-Poret et mettre en place une barrière à l'entrée du parking.

A la suite de l'acceptation d'une demande d'investissement par le Conseil général au mois de décembre dernier, le remplacement de la solution Wifi actuelle au sein des écoles primaires va être entrepris. Toutes les classes des écoles primaires et spécialisées du cercle scolaire de Bulle-Morlon seront équipées d'une connexion Wifi performante et fiable, en remplacement de la solution existante actuellement

traitée avec un système autonome et hétérogène. Ce projet permettra de répondre à un besoin croissant des enseignant·e·s et des élèves, qui utilisent de plus en plus les outils numériques dans leurs apprentissages, tout en proposant une gestion centralisée, une optimisation du matériel et une réduction des coûts d'achat et de maintenance.

Enfin, et afin de compléter l'offre actuelle des trois camps de ski aux Mosses, une semaine test supplémentaire sera organisée à Thyon 2000 qui accueillera une soixantaine d'élèves de 7H.

# 4

---

## Service enfance-jeunesse

46 | 50

---

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Secteur «petite enfance»            | page 47 |
| Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle | page 47 |
| Secteur hors murs                   | page 48 |
| Secteur «Bulle Pro»                 | page 48 |
| Evénements et projets               | page 49 |
| Commission jeunesse et famille      | page 50 |

## Introduction

---

En 2024, l'équipe du Service enfance-jeunesse (SEJB) a fêté avec ses partenaires et la population le 20<sup>e</sup> anniversaire du Centranim. Une campagne de communication, composée de 20 capsules vidéos impliquant des personnes ayant marqué la vie du service, a été diffusée sur les réseaux sociaux. Ce 20<sup>e</sup> anniversaire a été plus concrètement célébré les 4 et 5 octobre sur la place du Marché lors d'un événement rassembleur. Les festivités ont débuté le vendredi avec une «disco bougeotte», suivie d'un concert de Metallikids. De jeunes rappeurs ayant fréquenté le studio de musique du Centranim ont également été de la partie. Le programme du samedi était composé de danse, de spectacles, de jeux, de concours, de tir à l'arc, d'expositions ou encore de visites guidées.

L'année 2024 a également été marquée par davantage de travail de proximité. Si les activités hors murs menées les années dernières ont été maintenues (animations au Verdel durant 4 semaines, Cabal'été durant 3 semaines), d'autres sont venues s'ajouter à l'existant. Le SEJB a notamment mis sur pied un terrain de streetsoccer provisoire à côté de l'arsenal de Palud, à proximité du quartier du Verdel, durant une semaine au mois d'avril. Ensuite, une semaine d'animations dans le quartier de l'Ondine a permis de rencontrer les habitant·e·s et de les entendre sur les dynamiques existantes dans leur quartier. Enfin, le service a été très impliqué du côté du terrain de football de la Léchère.

## 1. Secteur «petite enfance»

---

Au cours de l'année écoulée, la deuxième soirée de réseau «petite enfance» a accueilli deux intervenantes (associations Les SuperMamans et A Primo) qui ont présenté leurs initiatives et leurs réflexions permettant d'élargir la compréhension des besoins des familles en situation de vulnérabilité. A la suite des fructueux échanges qui ont eu lieu lors de cette soirée, un groupe de travail a été formé pour développer un système commun de détection précoce. Une première présentation des avancées sera faite lors de la prochaine soirée de réseau.

Le projet FriTime Piccolo a également évolué positivement cette année, avec l'intégration de nouveaux partenaires, permettant ainsi à un plus grand nombre de familles de participer gratuitement aux diverses activités proposées. Ce développement démontre l'importance d'une approche inclusive pour rendre les ressources accessibles à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Une coordination entre le Service de l'intégration, le Service des écoles et le SEJB a permis de lancer une réflexion sur l'amélioration de la préparation à l'entrée à l'école des futurs élèves de 1H.

Notons encore l'étroite et nécessaire coordination avec Option Gruyère qui s'occupe également de la petite enfance au niveau du district. Un projet de cartographie numérique de l'offre disponible a été lancé conjointement afin d'offrir un accès facile et centralisé aux ressources pour les familles et les professionnels de la petite enfance.

## 2. Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle

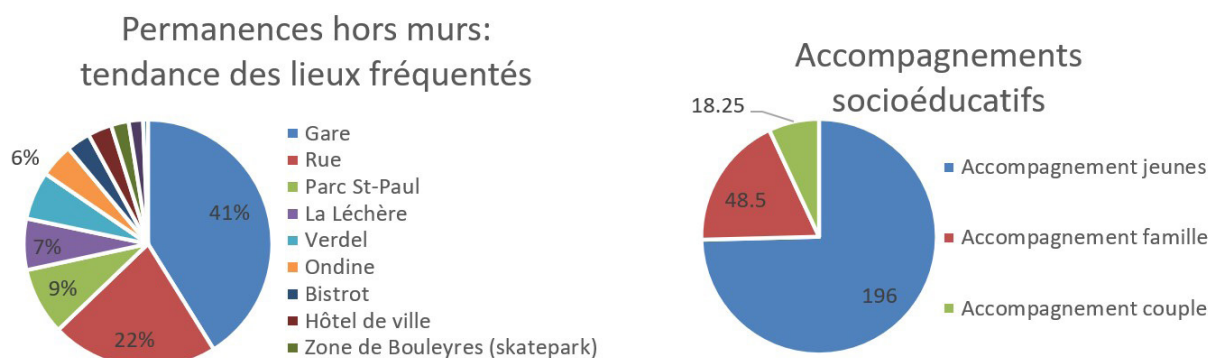
---

Les après-midis Pré-en-Bulle, fréquentés par 15 à 30 enfants, offrent une gamme variée d'activités sportives, culturelles, créatives ou en plein air. Ces moments permettent aux enfants de développer et de consolider des compétences sociales tout en vivant des expériences communes. Cette année, le SEJB a eu le plaisir de collaborer avec divers partenaires, tels que l'atelier La Main à Epagny, une sculpteuse en poterie indépendante, le Foyer de Bouleyres ou encore les Francomanias. La semaine estivale, qui a inclus des activités telles qu'une visite des grottes aux fées à Saint-Maurice, des ateliers culinaires, un tournoi des sorciers et sorcières, ainsi qu'un bal de fin d'année, a attiré en moyenne 22 enfants par jour. De plus, plusieurs suggestions d'activités ont été faites par les enfants eux-mêmes, enrichissant ainsi le programme.

Les accueils libres de La-Bulle ont connu une grande fréquentation en 2024 puisque plus de 2000 passages ont été enregistrés. Par ailleurs, il est intéressant de relever que la fréquentation féminine a explosé cette année. En 2023, 797 passages féminins ont été relevés contre 1126 en 2024. Les actions de communication et la réputation du Centranim ont permis de recevoir 113 nouvelles inscriptions pendant l'année. Beaucoup de jeunes viennent avec régularité et cherchent le lien avec les professionnels. Des relations de confiance sont établies. Plusieurs projets ont pu se concrétiser avec la participation des ados et du soutien a pu être mis en place pour des situations problématiques privées ou scolaires.

### 3. Secteur hors murs

En 2024, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM, 1,5 EPT) ont consacré 196 heures aux accompagnements socioéducatifs individuels. On compte également 67 heures dédiées à l'accompagnement de jeunes couples ou de familles. Au niveau des permanences de rue, la gare, le parc du Vieux-Comté, la Léchère, le quartier du Verdel et la rue de manière générale restent les lieux les plus fréquentés par les TSHM.



Le SEJB a aussi poursuivi son action au sein des quartiers en offrant cinq semaines de présence au moyen du Bus Sympa ainsi que des permanences de rue régulières dans les quartiers de l'Ondine et du Verdel. Ces présences ont permis d'entrer en relation avec de nouvelles populations et de renforcer les relations avec les enfants et les jeunes, ainsi que leurs parents.

En 2023, l'aménagement d'un nouveau terrain de foot voyait le jour à côté de l'école de la Léchère. L'attraction autour de cet espace de loisirs a généré passablement de préoccupations et n'a pas fait l'unanimité espérée. Le SEJB a tenté plusieurs actions, notamment avec le Service de l'intégration, afin de récolter, d'écouter et de comprendre les points de vue des différents publics. Différentes mesures ont été mises en place par la commune.

### 4. Secteur «Bulle pro»

Pendant l'année 2024, la Permanence Emploi a enregistré 184 passages de 59 jeunes différents. Les jeunes y ont trouvé de l'aide pour leur dossier de candidature ou d'autres réponses relatives à leur insertion professionnelle.

En 2024, la Bulle Pro a lancé, en collaboration avec la Fédération patronale et économique (FPE), le projet «Walk working» qui revisite les codes de l'entretien d'embauche et donne l'occasion aux entreprises comme aux jeunes d'apprendre à se connaître lors d'une parenthèse au vert. Ainsi, seize jeunes ont pu rencontrer onze patrons lors de la marche en montagne ou dans le cadre des entretiens d'embauche qui ont eu lieu au chalet de la Grande Cithare. Après cette prometteuse première édition, il a été décidé de reconduire le projet.

Durant l'année, les ateliers de coaching «F3», destinés aux jeunes des trois CO de la Gruyère, ont pu accueillir 24 adolescent-e-s, alors que 36 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel plus ou moins intensif ou long.

## 5. Événements et projets

---

Les événements et projets du SEJB poursuivent des objectifs divers et variés qui se combinent souvent afin de répondre aux besoins et envies des enfants, des jeunes et des familles.

### La Nuit du jeu

En 2024, plus de 550 participants enthousiastes se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un coin spécifique a été aménagé pour la distribution des jeux restants du projet «Mon jouet, Ton jouet». Plusieurs jeunes ont eu l'opportunité de s'investir activement et de participer à la sélection des jeux proposés.

### Le Trésor du lapin

Sur les deux jours de l'événement, 325 enfants et parents ont participé à la chasse aux œufs. Le temps ensoleillé, le parcours adapté aux différents publics ainsi que la nouvelle formule sous forme d'histoires audios ont été très appréciés. L'engouement pour cet événement au cœur de la ville ne décroît pas.

### La Semaine contre le racisme

Du 20 au 23 mars, environ 50 jeunes ont eu l'occasion de s'impliquer dans la lutte contre le racisme en développant des projets en lien avec leurs expériences. Parmi ces initiatives, à noter la réalisation, en collaboration avec REC Bulle, d'une émission radio sur le thème des discriminations et inégalités vécues.

### Les Francomanias

Avec une programmation dense composée de 16 jeunes groupes de la région, l'Espace Jeunesse des Francomanias a franchi un cap important lors de cette édition. La participation des jeunes à cet événement fut aussi importante hors scène. Le montage de la scène, un stand «paillettes», l'annonce des groupes et la technique ont été gérés par des jeunes gravitant autour du SEJB.

### Quartiers en lumière

Quartiers en lumière, qui a vu le jour pour la première fois en 2024, est la suite des ateliers bougies et de Fête ta déco (2023). Quatre différents quartiers (Sicoop, Verdel, Granges et Léchère) ont pu bénéficier des festivités. La collaboration avec les Services des seniors, de l'intégration et de la culture a été fructueuse et le public a répondu à l'appel (entre 40 et 50 personnes dans les différents quartiers et une centaine à la Léchère).

### REC Bulle

En 2024, REC Bulle a couvert quelques événements clés de la vie bulloise, à l'exemple des Francomanias, du Festival des soupes ou des 20 ans du Centranim. La webradio a aussi réalisé une incursion en terre vaudoise lors de l'événement Caristream. Aux émissions sportives «Hors piste» et «Le ring» sont venues s'ajouter «Cinematology», «Made in Suisse» et «Du bla bla et du glou glou». La fin d'année a également permis la création d'un premier cycle de formations destiné à des filles fréquentant le CO de Bulle.

### Plan Cœur

L'année 2024 a été marquée par le lancement de Plan Cœur, la version bulloise de «As de cœur – amitié, amour et sexualité sans violences», le programme de prévention des violences dans les relations et de promotion des compétences psychosociales chez les jeunes de Radix. Il a permis à 13 jeunes de 14 à 16 ans, sur 5 ateliers de 2 heures, d'apprendre à communiquer de façon respectueuse, d'affirmer la base du consentement dans les relations et de poser clairement leurs limites.

## T'es en gare

Grâce à l'implication et l'engagement des jeunes, le «T'es en gare» a vécu une magnifique session 2024 avec plus de 300 passages! Malgré un froid tenace, l'ambiance était à la fête, entre un thé revigorant, quelques délices, le tout en musique et en mouvement grâce aux prestations artistiques des jeunes du coin. Un beau moment de partage où tout le monde est bienvenu.

## 6. Commission jeunesse et famille

---

La Commission communale jeunesse et famille (CJF) est composée de 11 membres du Législatif, 2 membres représentant la jeunesse, 2 membres de l'Exécutif et du chef du Service enfance-jeunesse de la Ville de Bulle.

Composition de la CJF au 31 décembre 2024:

- Mme Thérèse Anatrà-Luchinger, présidente (Le Centre)
- M. Jonas Brunetti, vice-président (PS)
- M. Charles-Henri Brandt, membre (PLR)
- Mme Julie Etique, membre (Les Vert-e-s)
- M. Nicolas Geinoz, membre (PS)
- M. Brian Hofer, membre (PLR)
- M. François Mooser, membre (PS)
- M. Augustin Morand, membre (PLR)
- Mme Oriane Grandjean, membre (Le Centre/PVL)
- M. Alain Pasche, membre (UDC)
- Mme Anne-Luce Pernet-Baeriswyl, membre (Le Centre)
- Mme Coline Despont, membre, représentante de la jeunesse
- Mme Emma Neuhaus, membre, représentante de la jeunesse
- Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale (voix consultative)
- M. David Seydoux, conseiller communal (voix consultative)
- M. Pascal Pernet, chef du Service enfance-jeunesse (voix consultative)

La Commission jeunesse et famille contribue à développer, dans le cadre de ses compétences, la vision de la commune en matière de politique enfance-jeunesse. Entre autres, elle suit le développement de la politique «Grandir à Bulle» et propose des pistes d'amélioration en collaboration avec les partenaires concernés, initie et met en œuvre des projets concrets, soutient des projets et organise la mise au concours et la remise du Prix jeunesse et famille.

La CJF s'est réunie à deux reprises en 2024.

Elle a attribué, pour la huitième fois, son Prix jeunesse et famille à l'Association Bulles de nature qui s'est distinguée parmi 7 candidats. Cette association connecte les enfants à la nature à travers des groupes de jeux en forêt. La Commission a souhaité soutenir un projet qui favorise la socialisation et l'éveil des enfants aux questions de durabilité. Le Prix a été remis lors de la partie officielle des 20 ans du Centranim le 5 octobre 2024. Lors de cet événement, les membres de la CJF ont également apporté leur aide aux bars.

Dans le cadre des budgets à disposition et des critères qu'elle a fixés, la CJF a également soutenu des projets «jeunesse» à hauteur de Fr. 2'000.- au total, dont Fr. 2'000.- pour le Prix jeunesse et famille.

Mise sur pied sous l'impulsion de la CJF pour la troisième fois, plusieurs membres de la Commission ont participé le 3 juin 2024 à la matinée rencontre avec les élèves des cycles d'orientation de La Tour-de-Trême et Bulle. Cette matinée s'est déroulée en deux étapes; tout d'abord, une visite dans les classes par un élu communal avec la présentation de deux projets, celui de l'agrandissement du Musée gruérien et de la Bibliothèque et celui du Centre sportif régional, suivie d'une partie en plénum avec une présentation du fonctionnement des institutions communales et la simulation d'une votation.

# 5

---

## Service des seniors

51 | 55

---

|                                           |         |
|-------------------------------------------|---------|
| Commission senior                         | page 52 |
| Concept communal<br>en faveur des seniors | page 52 |
| Groupes de travail                        | page 52 |
| EspaceSenior                              | page 53 |
| Événements et projets                     | page 53 |

## 1. Commission senior

---

La Commission senior est composée de 1 membre de l'Exécutif, 3 membres du Législatif et 6 membres libres. Composition au 31 décembre 2024:

- Mme Chantal Pythoud, conseillère communale, présidente
- Mme Anne Niquille Charrière, conseillère générale, vice-présidente
- Mme Catherine Oberson, conseillère générale, membre
- M. André Schibler, conseiller général, membre
- M. Pierre Cottier, membre libre
- M. Anton Overney, membre libre
- M. Nicolas Perroud, membre libre
- Mme Lucile Freymond, membre libre
- Mme Stéphanie Seydoux, membre libre
- M. André Tissot, membre libre

La Commission senior s'est réunie à 4 reprises durant l'année.

## 2. Concept communal en faveur des seniors

---

Le plan de mesures 2021-2025 du concept communal en faveur des seniors a été suivi dans la mesure du possible en fonction du budget alloué.

Plusieurs activités et partenariats ont été mis en place pour répondre aux objectifs à atteindre, soit:

- veiller à l'intégration des seniors dans la société;
- favoriser leur autonomie, éviter l'isolement;
- prendre en considération leurs besoins et leurs compétences.

## 3. Groupes de travail

---

### Groupe de travail interservices

Ce groupe de travail réunit les Services enfance-jeunesse, intégration, seniors, sports, culture et musée. Il a pour but de coordonner les activités, de mettre en commun certains projets et de travailler ensemble afin d'être plus efficaces et proactifs.

### Groupe de travail «concepts communaux et commissions seniors de la Gruyère»

Dans le cadre des concepts communaux en faveur des seniors, le groupe de travail du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) a organisé une conférence publique le 10 avril au CO de Bulle intitulée «Vieillir est une chance, des outils pour la saisir» donnée par la Dre Anne-Claude Juillerat Van der Linden, psychologue spécialisée en neuropsychologie.

La prochaine journée «Bien vieillir en Gruyère» aura lieu le 26 avril 2025.

### Réseau Suisse des villes-amies des aîné-e-s

Depuis 2023, Bulle est membre de ce réseau qui est un sous-groupe de l'Union des villes suisses. Le thème principal de l'année 2024 était «vieillesse et migration». L'assemblée annuelle en ligne a eu lieu le 20 mars. Au programme de la journée du 21 juin dont la ville hôte était Fribourg: présentations de la politique seniors et intégration de la commune et du concept communal en faveur des seniors, ainsi que visites du centre d'animation socioculturelle et du Port en Basse-Ville de Fribourg. Un colloque spécialisé sur le thème «âge et migration» a eu lieu le 12 novembre à Berne.

### Nouvelles brochures informatives

Trois nouveaux dépliants rassemblant toutes les informations essentielles sur l'intégration, la petite enfance et les services dédiés aux seniors ont été conçus pour faciliter la vie et renforcer le lien communautaire. Ces brochures sont disponibles en version papier auprès des réceptions de l'Administration communale.

## 4. EspaceSenior

Issue du concept communal en faveur des seniors, l'Association EspaceSenior propose une belle palette d'activités intérieures (dans les locaux communaux de la rue du Levant 5, à La Tour-de-Trême) et extérieures.

La courbe des activités et des participations est en constante progression, comme le montrent les statistiques ci-dessous:

|                        | 2024                 | 2023                 | 2022                |
|------------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| Nombre de membres      | 364                  | 292                  | 218                 |
| Nombre de bénévoles    | 29                   | 24                   | 26                  |
| Nombre d'activités     | 585                  | 474                  | 424                 |
| Heures d'activités     | 1'150                | 950                  | 850                 |
| Nombre de participants | 4'295                | 3'293                | 2'295               |
| Fréquentation moyenne  | 7.34 participant·e·s | 6.94 participant·e·s | 5.4 participant·e·s |

L'offre proposée par EspaceSenior est dense. Elle s'est particulièrement étoffée en 2024 dans le domaine des conversations en langue étrangère: 4 sessions de conversation en anglais réparties en 3 différents niveaux, 1 session de suisse allemand et 2 sessions de conversation en italien. Les autres domaines (échanges culinaires, échanges littéraires, bricolages, jeux, activités créatrices manuelles, culture, informatique, sport et conférences) ont offert beaucoup de variétés, à une cadence toujours plus soutenue. Des sorties hors canton (visite de la villa «Le Lac» de Le Corbusier ou découverte du CERN) ont rencontré beaucoup de succès.

Afin de promouvoir ce centre de loisirs et de partage, la Ville de Bulle offre un abonnement découverte de Fr. 30.-- pour une durée d'une année à chaque citoyen·ne bullois·e ayant atteint l'âge de la retraite, ce qui a concerné 234 personnes en 2024.

## 5. Evénements et projets

### Visites dans les quartiers

En collaboration avec les Services enfance-jeunesse, de la culture et de l'intégration, ce projet intergénérationnel a pour but d'améliorer la qualité de vie dans le quartier du Verdel, d'encourager la cohésion sociale et d'améliorer le vivre-ensemble. Du 16 mai au 7 juin, diverses activités ont été organisées pour les habitant·e·s du quartier. Des moments d'échange autour d'un café-croissant ont eu lieu deux mardis matin en faveur des seniors, en collaboration avec le Service de l'intégration.

En collaboration avec la déléguée à l'intégration, un café-croissant a été organisé dans le quartier de l'Ondine à la suite de conflits entre enfants et seniors.

A la suite de l'incendie qui s'est déclaré le 2 juillet à la rue de Vevey, plusieurs employé·e·s de la Ville de Bulle ont porté secours et aide aux habitant·e·s du bâtiment de la Sicoop. Environ 90 personnes ont été évacuées et redirigées provisoirement dans les locaux d'Espace Gruyère. Quelques mois après les événements, un apéritif sur place a été organisé en collaboration avec la déléguée à l'intégration.

### Cabal'été

Pour la première fois, des activités «seniors» ont été mises sur pied dans le cadre du Cabal'été organisé par le Service enfance-jeunesse, du 18 juin au 5 juillet. Au programme: jass, macramé, anglais et construction d'un nichoir.

**Thé dansant**

Le thé dansant a été rebaptisé Bulle Danse. Treize bals ont illuminé les mardis après-midi de janvier à avril et d'octobre à décembre, à l'Hôtel de Ville de Bulle. Des animations spéciales ont été organisées pour Pâques et la Saint-Nicolas, ainsi qu'une tombola à Noël. Côté musique, le tournus se fait toujours avec trois musiciens. Deux bénévoles encaissent les entrées.

**Soirée des nouveaux retraités**

Le 24 janvier, en collaboration avec le Musée gruérien, une soirée d'informations avec visite du musée et de la bibliothèque a été organisée pour les nouveaux retraités, suivie d'un apéritif.

**Jass**

Une vingtaine de personnes participent régulièrement à cette activité animée par une bénévole, Mme Liliane Remy. Elle se déroule à la salle des musiques de la Résidence du Marché, deux fois par mois selon un calendrier établi.

**Pass'âge**

Ce projet intergénérationnel permet à des seniors bénévoles d'aider des jeunes de 16 à 25 ans, dans différents domaines comme les langues, les mathématiques, l'établissement d'un budget, les assurances, les impôts. Une dizaine de binômes sont actifs en ce moment.

**Cafés seniors**

En collaboration avec Bulle Sympa, des moments d'échange autour d'un café sont agendés deux vendredis par mois à la salle des musiques de la Résidence du Marché, selon un calendrier établi. Deux agents Sympas animent ces cafés.

**Visites à domicile et accompagnement**

La collaboration avec la Croix-Rouge fribourgeoise (CRF) est indispensable. Afin de rompre l'isolement et de maintenir le lien social, il est important de pouvoir continuer de proposer ce genre de service aux seniors. Les bénévoles s'inscrivent auprès de la commune et sont suivis par la CRF.

**Sorties en Bus Sympa**

En collaboration avec Bulle Sympa, 17 sorties en minibus ont été organisées. Les seniors ont pu ainsi partager un repas, découvrir le village de Bellegarde en compagnie d'un guide, naviguer sur le lac de la Gruyère ou visiter un musée. La participation est de Fr. 5.-- par personne, le reste est pris en charge par le budget de la Commission senior.

**Comment bien préparer sa retraite**

En collaboration avec l'association Innovage Suisse romande, deux jeunes retraités, consultants de l'association, ont animé un atelier de préparation à la retraite les mardis soir 30 janvier, 1<sup>er</sup> et 8 octobre. L'atelier est gratuit pour les participant-e-s, son coût est pris en charge par le budget de la Commission senior.

**Se préparer à l'ère numérique**

Une formation informatique de base, mise sur pied en partenariat avec M. Théophile Burnet d'Admin'facile, a débuté le 10 septembre. Au programme: une session de 10 cours de 2 heures pour apprendre à naviguer sur internet, envoyer des e-mails ou organiser ses photos. La participation est de Fr. 50.-- par personne. Cette activité sera reconduite en 2025.

**Concert de chanson française**

Le mardi 27 février, un concert animé par André Schibler a été organisé à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle. Deux ateliers chants ont été mis sur pied à EspaceSenior afin de permettre aux participant-e-s d'accompagner M. Schibler lors du concert. La recette est en faveur d'une activité pour les seniors.

**Conférence sur la sécurité et les arnaques**

Le mardi 30 janvier, une conférence a été organisée avec la Police cantonale fribourgeoise pour les seniors du district. Pas moins de 230 personnes se sont réunies à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle pour suivre cette thématique.

**World Café Senior**

Le samedi 16 mars, une cinquantaine de personnes se sont réunies pour partager leurs idées et leurs connaissances sur différents thèmes concernant les besoins des seniors. L'objectif de cette démarche participative, animée par les membres de la Commission senior de la Ville de Bulle, est de prioriser certaines mesures en vue de renouveler le concept communal en faveur des seniors.

**La Bicycl'Aide**

Un service de déchetterie à domicile et de courses est proposé aux seniors à mobilité réduite, en collaboration avec le Service enfance-jeunesse. Cette prestation est assurée par des jeunes dans le cadre d'un projet intergénérationnel et d'insertion professionnelle. Les transports s'effectuent en vélo-cargo. Un abonnement est vendu au prix de Fr. 40.-- pour 11 passages. Ce projet étant soutenu par l'Etat de Fribourg dans le cadre du soutien aux projets intergénérationnels Senior+, un triporteur a été acheté et floqué.

**Parcours urbain FriActiv**

Pilotée par le Service cantonal du sport, l'application FriActiv propose des parcours thématiques afin de favoriser le mouvement à tout âge dans différents lieux du canton. Le «parcours des parcs» adapté aux seniors a été développé dans notre commune. Le lundi 3 juin a eu lieu la deuxième séance d'initiation en collaboration avec Pro Senectute Fribourg et M. Philippe Fragnière, coordinateur des sports. Des coaches de sport ont aidé les personnes présentes à installer l'application et les ont ensuite accompagnées sur les différents parcours pédestres (relax, agile, tonic et danse). Cette activité était gratuite, une quarantaine de personnes y ont participé.

**Animations au Foyer Gruérien**

En collaboration avec EspaceSenior, des séances cinéma à la cafétaria du Foyer Gruérien sont proposées une fois par mois durant la mauvaise saison. Les résident·e·s ont pu profiter de 6 films, tous suivis d'une discussion animée par Mme Marianna Gawrysiak, gérontopsychologue.

**Quartiers en lumière**

Durant les trois semaines précédant Noël, les services communaux de l'enfance et de la jeunesse, de l'intégration, de la culture et des seniors ont été à la rencontre de la population en proposant, dans cinq quartiers différents, des moments conviviaux autour de gâteaux, de thé chaud, de bricolage et autres animations. Deux ateliers «photophores» ont été organisés avec des seniors accompagnés parfois de leurs petits-enfants, pour offrir à chaque participant·e un cadeau lors des soirées dans les quartiers.

# 6

---

| Service de l'intégration | 56   60 |
|--------------------------|---------|
|--------------------------|---------|

---

|                                                                   |         |
|-------------------------------------------------------------------|---------|
| Primo-information et conseil                                      | page 57 |
| Offres facilitant l'intégration<br>et l'apprentissage du français | page 57 |
| Petite enfance                                                    | page 58 |
| Vivre-ensemble                                                    | page 58 |
| Participation                                                     | page 58 |
| Lutte contre la discrimination<br>et le racisme                   | page 59 |
| Accessibilité et informations<br>sur les offres existantes        | page 60 |
| Coordination et transversalité                                    | page 60 |

## Service de l'intégration

---

Le Service de l'intégration déploie ses activités dans les domaines suivants: primo-information et conseil; soutien des offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français; participation et vivre-ensemble; petite enfance, lutte contre la discrimination et le racisme. Le développement et la mise en œuvre des projets s'inscrivent dans la politique cantonale et fédérale en la matière. La Ville de Bulle est d'ailleurs membre de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'intégration.

Le Service de l'intégration a pour but de favoriser la cohésion sociale. Cela passe par une attention particulière quant à la participation de toutes et tous à la vie locale, ainsi qu'à l'accessibilité des prestations.

### 1. Primo-information et conseil

---

#### **Accueil des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes**

La matinée de bienvenue a eu lieu le 20 janvier 2024. Au total, 225 personnes se sont inscrites à cet événement, qui a conjugué l'accueil des nouveaux habitants avec une réception félicitant les trois citoyennes bulloises élues sous la Coupole fédérale. Une visite guidée de la ville, organisée par le Musée gruérien, était proposée, suivie d'une partie officielle et d'un apéritif. Les participant-e-s ont pu découvrir les différents services de l'administration et échanger avec les membres du Conseil communal ainsi qu'avec l'ensemble du personnel présent. Cette séance a été traduite en allemand, farsi, italien, portugais et ukrainien.

#### **Accueil des élèves primo-arrivants allophones**

La collaboration se poursuit avec les Directions des écoles primaires et le Service des écoles. En 2024, 19 demandes d'accueil de familles primo-arrivantes allophones ont été traitées, totalisant 30 enfants. Il s'agit surtout de familles portugaises, ukrainiennes et italiennes. Pour chaque entretien, une interprète est engagée et l'infirmière scolaire y participe. Quatre thèmes généraux sont abordés: le fonctionnement de l'école, le parcours scolaire de l'élève, la santé et les offres facilitant l'intégration. A la suite des entretiens, quatre familles ont été accompagnées pour des démarches administratives et pour les orienter dans le réseau en fonction de leurs besoins.

#### **Conseils, orientation et accompagnement dans la mise en œuvre de projets**

Le Service de l'intégration est régulièrement sollicité par des habitant-e-s. Leurs demandes sont variées: insertion professionnelle, recherche de cours de langue ou de formation, lien social, soutien pour des démarches administratives, etc. Il joue avant tout un rôle d'orientation. Environ 50 demandes individuelles ont été traitées, et près de 40 demandes émanant de partenaires (développement de projets, diffusion d'informations, mise en réseau, demande de soutiens financiers, etc.).

### 2. Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français

---

En collaboration avec l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière Fribourg (OSEO), des cours de français gratuits sont proposés dans le parc du Cabalet durant les vacances d'été (16 cours ont été programmés). Le Service de l'intégration s'est chargé d'organiser la garde des enfants par du personnel travaillant au sein des accueils extrascolaires (AES) ainsi que par des jeunes recherchant un «P'tit Job» (collaboration avec le Service enfance-jeunesse).

L'Association cap-verdienne de Bulle (ACB) a vu le jour au début 2024. Profitant d'une motivation et d'un engouement énormes, elle a mis en place différents événements: souper de soutien, «Festival Petit Pays» au parc du Cabalet, «Noël au Petit Pays», etc. En collaboration avec le Service de l'intégration, l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale (EPAC) et le Service cantonal de la formation, l'ACB a proposé une soirée d'information, traduite en portugais, pour mieux comprendre la voie de formation CFC et les passerelles possibles dans le système de formation. Environ 40 personnes étaient présentes.

D'autres offres rencontrent toujours beaucoup de succès, à l'instar de «Encore! Des Histoires!». Cette activité menée par la Bibliothèque interculturelle LivrEchange dans deux quartiers de Bulle (Verdel, rue de Vevey) attire toujours de nombreux enfants et familles autour des livres racontés par des passeuses d'histoires.

### 3. Petite enfance

---

La déléguée à l'intégration et la coordinatrice petite enfance ont renforcé leur collaboration. En effet, elles s'inscrivent dans des politiques publiques qui se rejoignent partiellement. Toutes deux s'accordent sur le fait que le potentiel des familles issues de la migration et l'identification de leurs besoins doivent être pris en compte dans l'élaboration et le renforcement de prestations. La préparation à l'entrée en 1H, objet de nombreux défis pour l'école primaire, a été au centre de réflexions et des propositions sont en cours d'analyse. La participation aux ateliers «Ecoleplus», un programme élaboré pour les parents qui n'ont pas suivi l'école en Suisse et leur(s) enfant(s) qui vont bientôt entrer en 1H, a également été au cœur de réflexions entre divers partenaires.

### 4. Vivre-ensemble

---

#### **Bulle Sympa**

Le Service de l'intégration assure le secrétariat de Bulle Sympa, qui s'inscrit dans le cadre du projet cantonal «Communes Sympas – Gemeinsam in der Gemeinde», et participe à la coordination de cette démarche. Les tâches et projets menés sont les suivants:

- un apéritif de quartier à la Léchère;
- une rencontre entre les membres du Conseil communal et les agent-e-s Bulle Sympa;
- l'achat de «mini-poubelles» de poche pour les mégots, en collaboration avec le Centre d'entretien; les agents Sympas peuvent ainsi poursuivre leur travail de sensibilisation;
- les réservations du Bus Sympa;
- la collaboration avec la déléguée aux seniors et des agent-e-s Sympas pour la bonne marche des cafés seniors qui ont lieu deux fois par mois à la Résidence du Marché.

#### **Fête des voisin-e-s**

La Fête des voisin-e-s a eu lieu le 24 mai 2024. Au total, 27 fêtes ont animé différents quartiers de Bulle et La Tour-de-Trême. Comme chaque année, le Service de l'intégration propose des kits d'organisation et soutient des demandes de fermeture de rue. Des animations (maquillage, musique) ont été proposées dans certains quartiers.

#### **Association ukrainienne Tryzub**

En raison de la démolition des immeubles de la rue Nicolas-Glasson, Tryzub a dû quitter ses locaux. Le Service de l'intégration s'est fortement impliqué pour les soutenir dans la recherche d'un nouvel espace. Tryzub a pu bénéficier des anciens bureaux de l'Administration communale à La Tour-de-Trême et y a proposé de nombreuses activités tout au long de l'année (danse, cours d'ukrainien, cours de français, peinture, etc.).

### 5. Participation

---

#### **Culture en partage**

Démarrée en 2020, cette démarche participative, portée conjointement par les Services de la culture et de l'intégration, a pour ambition de mobiliser les acteurs culturels et d'aller à la rencontre de la population qui n'a pas ou a peu accès aux offres culturelles. L'objectif est de leur donner la parole et de leur permettre de prendre part aux décisions et processus. Dans ce projet, chaque personne est porteuse d'une «expertise d'usage» pouvant participer au développement des offres culturelles. Cela a mené à la création d'événements annuels<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>«Bulle en couleurs», «Ciné-repas-concert»: ces projets sont présentés plus en détail dans le chapitre «Service de la culture».

De 2023 à 2024, un projet de co-crédation artistique a été soutenu par la Commission fédérale des migrations dans le cadre du «Nouveau Nous». Un spectacle, *Les différences, c'est comme les légumes, ça se cultive et se partage*, a été conçu par 11 femmes accompagnées par la compagnie Gomme et Gabatcho circus. Une exposition dans l'espace public a eu lieu en automne.

Cette démarche participative, et son ancrage au sein de deux services de la Ville, demeure un projet innovant. Elle a été présentée lors d'une réunion d'échange organisée par l'Union des villes suisses intitulée «Relier l'encouragement de l'intégration à la participation culturelle».

### **Rencontres entre femmes**

Cours de self-défense, ateliers de cuisine ou de développement personnel, échanges avec l'OSEO, visite de l'exposition *Plus fort que la violence*, présentation de l'association Urunana et du livre *A la découverte de mes racines*: telles sont quelques-unes des activités qui ont été mises en place. Le réseau des femmes intéressées et souhaitant s'impliquer s'est élargi, avec de nouvelles idées à la clé! Ces rencontres favorisent l'autonomie et la confiance en soi, permettent une meilleure connaissance des offres existantes et offrent des opportunités d'échanges sur les sujets du quotidien. L'équivalence des diplômes et le fait de retrouver un emploi, en Suisse, dans son domaine de compétence, est une thématique souvent abordée.

La gratuité représente l'un des principes importants de ce projet, qui se veut être accessible pour toutes. Cela est notamment possible grâce au Programme de soutien «ici.ensemble» et au soutien du Canton de Fribourg via le plan de mesures Senior+.

### **Jardin des Capucins**

Convaincue par le projet d'animation de la Croix-Rouge fribourgeoise au Jardin des Capucins, la Ville de Bulle a confirmé son soutien et a également proposé un «P'tit job» afin de renforcer la coordination durant l'été. Ce projet fédérateur permet de réunir des personnes de tout âge et tous horizons autour du jardinage et d'autres activités. Le Service de l'intégration s'est engagé au côté de la Croix-Rouge pour essayer de trouver des financements pérennes et des synergies.

### **Vie de quartier**

La Ville de Bulle souhaite dynamiser la vie des quartiers, en favorisant la création d'associations. Sans locaux, il est toutefois difficile pour les habitant-e-s de se projeter et de s'engager dans une association de quartier. Le Service de l'intégration, en s'appuyant sur l'analyse de pratiques d'autres villes romandes, a thématisé ces enjeux afin qu'ils soient pris en compte au moment de la construction de nouveaux quartiers. En parallèle, il a engagé des réflexions sur les démarches participatives et les outils qui pourraient être mis en œuvre pour accompagner la croissance démographique, tout en développant un sentiment d'appartenance à la ville et à son quartier.

Tout en travaillant à la recherche de locaux, le Service de l'intégration oriente ses activités vers des animations dans les quartiers en étroite collaboration avec le Service enfance-jeunesse, la déléguée aux seniors, et la culture (par exemple, café-croissants, Quartiers en lumière, etc.).

Par ailleurs, lors de l'incendie tragique de la rue de Vevey, les liens de proximité tissés avec la population ont permis d'apporter du soutien et de trouver rapidement une personne pour assurer l'interprétariat auprès des habitant-e-s érythréen-ne-s.

## **6. Lutte contre la discrimination et le racisme**

---

### **Semaine contre le racisme**

Comme les années précédentes, le Service de l'intégration a collaboré avec le Service enfance-jeunesse, la Bibliothèque et le Musée grüérien afin de proposer différentes activités sur le thème du racisme. Par ailleurs, il a collaboré avec le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de prévention du racisme (IMR) à la mise en place de l'exposition *Nous et les autres – des préjugés au racisme* au sein du CO de Bulle. Toutes les classes ont visité cette exposition.

### **ECCAR – European Coalition of Cities Against Racism**

Le Service de l'intégration, en concertation avec la Ville de Fribourg et le Canton (IMR), a étudié la possibilité de déposer une demande d'adhésion conjointe à l'ECCAR. Les autorités l'ayant validé, le dossier sera déposé en 2025.

## **7. Accessibilité et informations sur les offres existantes**

---

Le Service de l'intégration a poursuivi le processus de formation interne en langage clair. En 2024, 10 professionnelles se sont formées. Le but de cette formation est de rendre les contenus s'adressant au «grand public» plus faciles à lire et à comprendre par toutes et tous.

De plus, afin de faire mieux connaître les offres existantes et d'en faciliter l'accès, un nouveau dépliant a été réalisé. Privilégiant une même identité visuelle, il a été décliné pour trois publics différents, à savoir les personnes ayant un parcours de migration, les familles avec de jeunes enfants et les seniors.

Régulièrement sollicité par des associations en recherche de locaux, le Service de l'intégration s'engage pour trouver des solutions. Le Pôle RES-SOURCES<sup>2</sup>, rassemblant 6 associations reconnues dans le Canton de Fribourg, a trouvé un pied à terre à Bulle. Des synergies, avec Espace Femmes notamment, sont à l'étude.

## **8. Coordination et transversalité**

---

Les collaborations entre services pour mener des projets visant la cohésion sociale sont nombreuses. Des liens ponctuels peuvent également être signalés. Par exemple, cet agent Sympa qui a accompagné, à la demande du Service des curatelles, une personne illettrée jusqu'à l'ambassade du Cap-Vert à Genève.

Le Service de l'intégration gère par ailleurs les réservations des gobelets «Ville de Bulle» et leur lavage à la Résidence du Marché, en collaboration avec le concierge.

Le Service de l'intégration est représenté dans différents groupes de travail interdisciplinaires:

- groupe de travail interservices;
- groupe de travail «école – intégration – jeunesse»;
- groupe de travail «gestion des espaces publics»;
- «Réseau migration»;
- réseau petite enfance;
- Conférence latine des délégué·e·s à l'intégration et Conférence suisse des délégué·e·s à l'intégration;
- participation au dispositif «Conseil collégial» mis en place par le Service de lutte contre le racisme (SLR) favorisant les échanges entre professionnel·le·s.

Comme chaque année, deux séances annuelles ont réuni l'IMR, le Service cantonal de l'action sociale (SASOC) et le Service de l'intégration ainsi que Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale.

<sup>2</sup> Solidarité femmes Fribourg – centre LAVI, Point Rencontre Fribourg, Office familial Fribourg, Ex-expression, espacefemmes-frauenraum, Association pour l'Education Familiale.

# 7

---

## Service de la culture

61 | 64

---

|                                                            |         |
|------------------------------------------------------------|---------|
| Une année de consolidation                                 | page 62 |
| Mission de la politique culturelle                         | page 62 |
| Nouvelle Loi sur l'encouragement<br>à la culture – LEAC    | page 62 |
| Offre culturelle                                           | page 63 |
| Accès à la culture et participation<br>de tous les publics | page 63 |
| Culture en partage                                         | page 64 |
| Coopérations                                               | page 64 |

## 1. Une année de consolidation

---

Le Service de la culture de la Ville de Bulle élabore et applique la politique culturelle communale. Il encourage et participe à la promotion de la culture au sein de la commune en s'engageant auprès des sociétés locales, acteurs culturels et institutions culturelles. Le Service culturel met en place les conditions cadres pour une culture diversifiée et accessible au plus large public dans le but de favoriser les interactions sociales. Il conseille et oriente la Commission culturelle qui décide des octrois de soutiens financiers des activités culturelles ponctuelles.

Organisation du Service en 2024:

- Serge Rossier, chef de service (40%);
- Mélanie Rouiller, déléguée culturelle (50%);
- Fabienne Niquille, secrétaire (20%);
- Esther Weill, responsable de la structure Culture en partage (60%).

Le bureau du chef du Service de la culture est basé à la Condémine 22. Le bureau de la déléguée culturelle se situe au 3<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville de Bulle. Cette nouvelle disposition a favorisé une synergie optimale avec la secrétaire du Service de la culture, la responsable de Culture en partage et la déléguée à l'intégration, sans péjorer les échanges et la très bonne collaboration entre le chef de service et la déléguée culturelle.

## 2. Mission de la politique culturelle actuelle

---

Conformément à la politique culturelle définie dans le programme de législature 2021-2026, il s'agit de:

- renforcer le rôle de Bulle comme pôle culturel du Sud du canton et favoriser la diversification de l'offre culturelle régionale;
- soutenir les institutions et associations locales et s'engager au plus proche de leurs besoins;
- rendre la culture accessible au plus grand nombre et élargir les publics.

Le Service de la culture oriente donc son action au travers des axes définis en 2018 et repris en 2021 dans le contexte de la Loi sur les affaires culturelles qui attribue aux communes le soutien prioritaire aux animations, aux sociétés locales et aux artistes amatrices et amateurs. Il promeut:

- le soutien à l'animation en ville de Bulle par des conditions cadres adaptées;
- le soutien à la qualité de la production culturelle et aux artistes en devenir;
- la diffusion et le rayonnement des offres culturelles par des subventions aux sociétés locales, aux manifestations culturelles et à des saisons culturelles;
- le soutien à l'accès à la culture en favorisant la participation de tous les publics.

En 2024, l'organisation du Service de la culture a poursuivi ses actions de conseils et d'écoute des besoins des acteurs culturels. La déléguée culturelle a, dans ce sens, rencontré plusieurs sociétés et associations locales. Deux sujets principaux sont ressortis de ces rencontres:

- le manque de locaux pour certains acteurs culturels (art de la scène, art visuel);
- la difficulté de recruter des nouveaux membres (musique traditionnelle, orchestre d'harmonie).

## 3. Nouvelle Loi sur l'encouragement à la culture – LEAC

---

En attendant l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'encouragement à la culture (LEAC) prévue en 2026, les rôles et missions délégués au Service de la culture et à l'Association intercommunale Option Gruyère ont été et seront encore affinés. Le principe de la complémentarité entre les deux structures est maintenu, même si des questions sont encore en suspens. En cas d'acceptation de la LEAC, ses der-

nières interrogations trouveront en grande partie leurs réponses lors de la définition et mise en place du catalogue de prestations de l'Association intercommunale Option Gruyère, en étroite collaboration avec la Ville de Bulle.

### Villes-centres et régions culturelles

La relecture du projet de révision de la nouvelle Loi sur l'encouragement à la culture (LEAC) s'est faite conjointement avec les représentants culturels et politiques des villes-centres de Fribourg, Estavayer-le-Lac et Châtel-Saint-Denis. Des séances avec l'Agglomération de Fribourg et Option Gruyère ont également été suivies par le Service de la culture afin d'assurer une cohérence dans nos retours respectifs et le développement d'une dynamique de coopération et de réflexion multilatérale.

Ces échanges ont permis une analyse détaillée de l'avant-projet de la nouvelle loi et ont abouti à des propositions qui ont rapidement fait consensus, conduisant à la modification de nombreux articles. Deux réponses ont été émises, l'une par la Ville de Bulle, selon ses spécificités, et l'autre conjointe aux villes-centres.

## 4. Offre culturelle

---

Le Service de la culture contribue à développer une offre culturelle pour tous les publics et à renforcer le rayonnement de la Ville de Bulle. Dans ce but, deux axes de subventions principaux sont poursuivis: les subventions ordinaires (sociétés culturelles locales, saisons et manifestations récurrentes), ainsi que le subventionnement ponctuel validé par une Commission culturelle (CCVB) formée de 9 membres. En 2024, la Commission s'est positionnée sur 36 projets reçus, dont 18 ont été acceptés.

Cette structure de soutien permet à la Ville de Bulle de maintenir une offre culturelle dynamique et de qualité, tout en encourageant l'innovation et la diversité des projets culturels. Les critères d'octroi et les procédures de demande de subvention sont clairement définis, assurant ainsi une gestion transparente et équitable des ressources allouées à la culture.

Comme c'est le cas dans d'autres communes, on observe une augmentation notable des projets culturels ponctuels dans l'espace urbain. Cette tendance, qui reflète une évolution générale en Suisse romande, fait l'objet d'une attention particulière du Service de la culture.

La multiplication de ces initiatives et souvent innovantes dans le paysage urbain témoigne d'un dynamisme culturel croissant. Le Service de la culture restera vigilant quant à cette progression, qui s'inscrit dans une mouvance plus large observée à l'échelle régionale. Cette attention permettra d'adapter les politiques de soutien et d'accompagnement pour répondre au mieux à cette nouvelle réalité culturelle urbaine.

## 5. Accès à la culture et participation de tous les publics

---

Le Pass Bienvenue permet aux nouveaux habitants d'accéder gratuitement à une partie de l'offre culturelle bulloise durant une année. Il est notamment présenté lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants.

Une réflexion a été initiée, et se poursuivra en 2025, concernant une possible refonte de l'actuel Pass Bienvenue. En effet, le Service de la culture ne dispose pas de données précises sur son utilisation effective. L'objectif est d'améliorer le suivi et l'évaluation de ce dispositif pour mieux répondre aux besoins des nouveaux résidents et optimiser son impact sur la vie culturelle locale.

La Carte Caritas, dont l'objectif est de soutenir les personnes en difficultés financières, ainsi que l'abonnement AG Culturel pour les moins de 26 ans proposent des conditions favorables d'accès à la culture.

## 6. Culture en partage

---

La démarche participative Culture en partage est développée conjointement par les Services de la culture et de l'intégration depuis 2020. Ses objectifs sont de faciliter l'accessibilité de toutes et tous à la culture, de créer des opportunités de rencontre et de participation, et de valoriser les activités existantes à Bulle, tout en intégrant de nouveaux publics et contenus au sein de la programmation culturelle.

### Les projets Culture en partage:

- **La fête des cultures Bulle en couleurs** s'est déroulée le 26 mai 2024 au parc du Cabalet. Au programme de la journée: un ensemble vocal féminin, une démonstration et un workshop de hip-hop, un spectacle musical pour les enfants, des extraits de spectacle théâtre et cirque, de la musique afro... mais aussi des contes, des activités pour les enfants, un bar et des stands de nourriture de différentes cultures.
- **Deux ciné-concert** ont été organisés les 21 avril et 10 novembre 2024 en collaboration avec le cinéma Les Prado et le centre culturel Ebullition. Au moins deux cultures sont représentées lors de chaque événement (pour le film, le concert et/ou le goûter) afin de créer des opportunités de rencontres et de découverte de plusieurs cultures.
- Le projet **«Les différences, c'est comme les légumes, ça se cultive et se partage»** a donné lieu à la réalisation d'un spectacle en juillet 2023. L'ensemble du processus a été mis en lumière grâce à une exposition de photographies de Sonia Villegas. Installé de septembre à novembre 2024 sur la place devant le Musée gruérien, cet accrochage a retracé l'ensemble du processus de co-crédation du spectacle (compagnie Gomme et Gabatcho circus). Un projet unique porté par 11 femmes de tous âges et de cultures diverses, réalisé grâce au soutien de la Commission fédérale des migrations dans le cadre du programme «Nouveau Nous».
- Plusieurs activités ont été organisées tous les mois dans le cadre des **Rencontres entre femmes**. Des précisions sur ce projet sont données dans le chapitre 6 «Service de l'intégration» du présent rapport de gestion (pages 56 à 60).

La démarche Culture en partage propose des événements gratuits, garantissant ainsi leur accessibilité à l'ensemble de la population bulloise. Ces projets sont le fruit d'une collaboration étroite entre les habitants, les acteurs culturels locaux et les services municipaux. Cette approche participative stimule la créativité collective, favorise l'émergence de nouvelles idées et renforce les liens au sein de la communauté.

## 7. Coopérations

---

Le Service de la culture, en plus des échanges réguliers avec ses bénéficiaires, maintient des relations étroites avec Option Gruyère, les délégués culturels d'autres communes, le Service de la culture du canton, les secteurs liés au patrimoine culturel, touristique et les différents services communaux.

A la suite de la réorientation de l'agenda cantonal In Situ, la plateforme régionale Bulle de Culture, qui a vu sa gouvernance clarifiée en 2022, restera opérationnelle en 2025, sous la gérance d'Option Gruyère.

A quatre reprises, les délégués culturels du canton – en l'occurrence pour la Ville de Bulle, le chef de Service – ont rencontré le chef du Service de la culture du canton, M. Philippe Trinchon. Plusieurs sujets ont été abordés et notamment la mise en place d'un guichet coordonné qui devrait à partir de 2025 faciliter les demandes de subventionnement des actrices et acteurs culturels professionnels.



## Service des sports

---

Le Service des sports de la Ville de Bulle coordonne, conseille et optimise la collaboration entre tous les partenaires actifs de la commune et de la région.

Au cœur d'une région sportive, la Ville de Bulle tient à assurer la promotion et le soutien de la pratique sportive pour toutes et tous. Le sport est notamment un moyen en faveur de la santé publique, du développement de l'individu, des échanges entre les communautés et du développement économique.

Pour ce faire, la Ville de Bulle développe une politique du sport qui repose sur trois piliers:

- les besoins de la population et des organisations sportives;
- la réalisation et l'entretien d'infrastructures;
- le soutien financier, en faveur d'une éthique sportive.

En termes financiers, durant l'année écoulée, la Ville de Bulle a soutenu les manifestations et activités sportives à hauteur de Fr. 25'000.--. De plus, les clubs reçoivent un soutien de Fr. 50.-- par jeune Bullois·se de 5 à 20 ans inscrit·e. En 2024, ce soutien s'est élevé à Fr. 71'650.--, ce qui représente 1'433 jeunes.

## Les activités proposées par le Service des sports

---

Tout au long de l'année, le Service des sports propose des activités et des événements, tant pour les jeunes que les moins jeunes. L'objectif reste la promotion et le soutien de la pratique sportive pour toutes et tous.

### Bull'Bouge

---

Bull'Bouge est une manifestation ouverte à toutes et à tous en faveur du mouvement, de l'alimentation saine et de la mobilité douce qui se déroule chaque printemps, durant une journée, dans le cadre de «La Suisse bouge».

Il s'agit d'une journée «portes ouvertes» pour les clubs afin que ceux-ci puissent faire la promotion de leur sport, via des démonstrations et des initiations.

En 2024, Bull'Bouge s'est déroulée le samedi 4 mai dans toute la zone sportive de Bouleyres. Le skatepark et pumptrack ont notamment été mis en évidence avec des animations et des démonstrations. Environ 3000 personnes ont fréquenté les lieux tout au long de la journée. Pour la deuxième fois, une collaboration a été développée avec les organisateurs de la Fête de la danse.

### MidiSport

---

Destiné aux adultes, MidiSport permet à chacune et à chacun de se détendre ou de se dépenser, durant la pause de midi, dans les salles de sport de l'école primaire de la Condémine, à Bulle.

De l'automne 2023 au début du printemps 2024, le concept a séduit plus de 90 participant·e·s et 6 modules de 6 cours ont été proposés: nordic walking, zumba, yoga pleine conscience, midis givrés, circuit training, pilates.

### FriTime

---

Destiné aux jeunes dès 12 ans, FriTime donne accès aux salles de sport chaque dimanche après-midi de 14h à 16h durant la saison hivernale.

La saison 2023-2024 s'est bien déroulée avec en moyenne 59 jeunes présents chaque dimanche. L'ouverture des terrains synthétiques pour le football avec un encadrement adapté a été renouvelée.

### Urban training

---

Destiné à tout un chacun souhaitant pratiquer une activité physique en plein air, Urban training est un programme d'entraînement qui se déroule tous les jeudis à 18h30, de mai à septembre, sur inscription.

En 2024, 17 personnes en moyenne par cours ont pris part à ce programme, au départ de la place du Marché.

### Prix de la Commission des sports

---

Le Prix de la Commission des sports (Mérite sportif bullois 2023) a permis à 4 lauréat·e·s d'être soutenu·e·s et encouragé·e·s par la Ville pour leurs performances réalisées durant l'année 2023: Emilie Krähenbühl (Judo Club Bulle, prix individuel +16 ans), Bulle-Grevîre (tir, prix équipe), Tchouk'Bulle (tchoukball, prix projet) et le Judo Club Bulle – M15 Bulle (prix coup de cœur).

La remise des prix du Mérite sportif bullois 2023 s'est déroulée le 4 mai 2024 durant la partie officielle de Bull'Bouge.

### Gym poussette

---

Pour la troisième fois, 10 cours de gym poussette ont été mis sur pied et ont attiré une quinzaine de personnes les dimanches matin à la salle de la Rieta ou dans les parcs de la ville selon la météo. Cette activité favorise le mouvement et les rencontres.

### Parcours des parcs FriActiv

---

Ce parcours des parcs de la ville a été conçu via une application mobile proposée par le Service cantonal du sport. Ce parcours permet d'effectuer des exercices en tous genres en suivant les indications de l'application FriActiv.

En 2024, des actions de promotion de cette nouvelle offre ont été organisées, en collaboration avec le Service des seniors de la Ville.

### BoxUp au parc Lorétan

---

Une station BoxUp a été mise en place au parc Lorétan. Grâce à ce casier connecté, du matériel de sport et de loisirs (raquettes, frisbees, ballons, filet de volley, jeux, etc.) est mis gratuitement à disposition de la population via l'application Box-Up.

# 9

---

## Foyers communaux

68 | 74

---

|                                             |         |
|---------------------------------------------|---------|
| Commission des Foyers                       | page 69 |
| Objectifs 2024-2027 – perspectives          | page 69 |
| Tarif 2024                                  | page 69 |
| Détail des journées<br>et taux d'occupation | page 70 |
| Animations                                  | page 70 |
| Personnel                                   | page 71 |
| Comptes d'exploitation                      | page 71 |
| Perspectives 2025                           | page 74 |

## Introduction

---

Pour les Foyers de la Ville de Bulle, l'année 2024 a été placée sous le signe de la nouveauté et de l'innovation, avec des projets phares, toujours orientés vers l'amélioration des services aux résidents.

L'ouverture et l'exploitation du Foyer de jour ont nécessité la mobilisation et l'implication constante des équipes des Foyers. Dans le même ordre d'idée, le changement du logiciel permettant de gérer les finances au sens large – l'ERP en langage technique – s'est révélé complexe et ardu. Néanmoins, les efforts conjoints des Foyers et de ses partenaires portent leurs fruits.

## 1. Commission des Foyers

---

La Commission des Foyers de la Ville de Bulle s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2024. Pour rappel, elle est composée de 4 membres du Conseil communal et du directeur des Foyers. Les activités de la Commission se sont concentrées principalement sur les aspects suivants:

- discussion autour des projets et de l'orientation des Foyers;
- suivi des aspects financiers à travers des points intermédiaires commentés;
- échanges sur les aspects liés aux ressources humaines, et plus particulièrement aux difficultés rencontrées dans le domaine;
- suivi du développement du nouveau Foyer de jour ouvert depuis janvier 2024.

## 2. Objectifs 2024-2027 – perspectives

---

La Commission des Foyers avait décidé fin 2023 d'une adaptation des objectifs stratégiques au vu de la progression des divers projets et des défis à venir:

1. adopter une culture d'entreprise qui permette d'encourager et de promouvoir le bien-être au travail;
2. poursuivre la modernisation des processus institutionnels, notamment à travers la mise en place d'indicateurs permettant de communiquer avec clarté auprès des équipes et partenaires;
3. «objectif 1%»: réduire le déficit à 1% du budget d'exploitation, soit Fr. 80'000.--;
4. positionner les Foyers de la Ville de Bulle au sein du futur réseau de prise en charge de la personne âgée en Gruyère.

## 3. Tarif 2024

---

### Prix total d'un séjour dans les EMS de la Ville de Bulle

Les prix des EMS sont identiques pour tout le canton. Ils sont publiés annuellement sur le site du Service de la prévoyance sociale (SPS).

Le prix d'une journée se compose:

- du prix de pension correspondant aux frais socio-hôtelières, à charge du résident;
- du prix des soins, fixé en fonction du niveau de soins du bénéficiaire qui s'échelonne sur 12 niveaux. Les assureurs maladie paient pour chaque personne un forfait par niveau. Le bénéficiaire paie le 20% du forfait payé par les assureurs maladie et le solde est à la charge des pouvoirs publics;
- du prix de l'accompagnement constitué des salaires du personnel accomplissant en dehors des soins

d'autres tâches contribuant au maintien et au développement des capacités de la personne âgée. Le prix de l'accompagnement est à la charge du bénéficiaire de prestations qui le finance par ses revenus et sa fortune.

Du prix le plus bas en unité ordinaire au prix le plus haut en unité spécialisée en psychogériatrie, le coût total à charge d'une journée varie en 2024 de Fr. 125.50 à Fr. 480.--. Ces prix incluent tous les éléments énumérés ci-dessus: les soins, l'accompagnement et la pension.

Tous les chiffres présentés ci-après sont arrondis.

Pour les Foyers de la Ville de Bulle, le total des pensions hôtelières est resté stable, à 5,19 millions de francs, avec un prix de pension de Fr. 108.--/jour. Le prix de pension ne couvre toujours pas la hausse effective des charges dans le domaine.

Le montant total des soins et accompagnement se monte à presque 11 millions de francs.

Le prix effectif par résident dépend de son niveau de soins et, naturellement, de ses revenus et de sa fortune disponible. Ce calcul est réalisé par la Caisse de compensation du Canton de Fribourg qui attribue ses aides, les prestations complémentaires et subventions aux frais d'accompagnement, en fonction de la capacité financière de chaque personne.

#### 4. Détail des journées et taux d'occupation

---

En 2024, 39 personnes ont quitté l'institution, dont 2 dans le cadre de retour à domicile. La durée moyenne de séjour est de 3,2 ans. L'âge moyen des résidents se situe entre 85 et 86 ans pour le long séjour et 82 ans pour le Foyer de jour. Le niveau RAI moyen (mesure de la charge en soins) du long séjour est de 6,8.

En lien avec le faible taux de décès, le taux d'occupation 2024 reste exceptionnellement haut, à hauteur de 99,5% pour 48'140 journées.

L'activité du Foyer de jour a, quant à elle, crû de manière constante: de 2 jours d'ouverture depuis janvier 2024, il est passé à 3 jours au 30 septembre 2024, avec une moyenne de 9 hôtes par jour.

#### 5. Animations

---

Les animations sont centrées sur le maintien et la stimulation de compétences acquises au cours de la vie. Les prestations d'animation de l'unité de psychogériatrie sont principalement centrées sur la reminiscence des actes de la vie quotidienne. Un effort particulier a été fourni afin d'étoffer les animations à la Maison Bourgeoisie. Dès lors, le panel d'animations proposé est riche et largement reconnu par les familles et les résidents. A noter que les Foyers poursuivent le développement de l'animation externe dans d'autres institutions de la place bulloise. Le Foyer de jour bénéficie de ses activités propres, adaptées à ses hôtes.

## 6. Personnel

---

### Effectif

---

Nombre de collaborateur·trice·s au 31 décembre 2024, avec les apprenti·e·s:

- secteur exploitation: 69 personnes;
- secteur soins et animation: 158 personnes.

Au 31 décembre 2024, l'effectif total était de 227 collaborateur·trice·s pour 170 EPT, dont 14 apprenti·e·s dans les domaines des soins, de l'hôtellerie (cuisine et intendance) et de la technique. A ce nombre s'ajoutent 5 stagiaires et personnes effectuant des travaux d'intérêt général, à l'effectif évolutif au fil de l'année.

### Formation continue

---

En plus des formations de base telles que les apprentissages, les Foyers veillent à la formation continue de leurs collaborateur·trice·s. Chaque année, environ 100 personnes, tous secteurs confondus, suivent des formations internes ou externes. Ces chiffres restent désormais stables d'année en année.

## 7. Comptes d'exploitation

---

Le budget, établi en 2023, comportait des progressions de charges corrélées à l'augmentation de produits, particulièrement au niveau des prestations hôtelières. En bref, plus les Foyers produisent, plus ils doivent acquérir de marchandises dans ce but.

Un effort très conséquent a été fourni au niveau de la maîtrise des charges salariales en 2024, avec une implication importante des cadres dans ce contexte. Dans le même temps, une augmentation des produits est observée, en raison de prestations tierces telles que la production de repas pour l'accueil extrascolaire.

Un autre constat est la difficulté de maîtriser les dépenses d'entretien, au niveau des infrastructures de production, de la cuisine et de la lingerie notamment, où certaines installations vieillissantes entraînent des coûts importants et parfois difficiles à anticiper.

Dès lors, les comptes 2024 bouclent, après dissolution de charges et produits extraordinaires, sur un excédent de produits de Fr. 169'810.20.

**Remarque:** les Foyers travaillent toute l'année avec le plan comptable des hôpitaux suisses H+. Ce n'est qu'au terme de l'exercice que ces comptes de référence sont transposés sur le plan comptable des communes MCH2. Cette transposition est complexe et engendre des différences fastidieuses à expliquer.

**Revenus**

4120.4220.00

Taxes et pensions

|         |                  |
|---------|------------------|
| Budget  | Fr. 5'130'000.00 |
| Comptes | Fr. 5'196'347.71 |

Les effets du prix de pension à Fr. 108.--, le maintien depuis maintenant deux ans de l'excellent taux d'occupation ainsi que l'excellente gestion des lits par les infirmières-chefes transparaissent dans cette rubrique, en peinant toutefois à compenser les augmentations réelles des coûts de l'énergie et des acquisitions alimentaires.

4120.4250.00

Ventes - Cafétéria

|         |                |
|---------|----------------|
| Budget  | Fr. 273'000.00 |
| Comptes | Fr. 302'055.35 |

Un effort particulier a été fourni afin de relancer l'activité des cafétérias à leur niveau d'avant la pandémie. Celui-ci porte ses fruits avec un chiffre d'affaires en constante hausse. Ce dernier a toutefois un effet sur les acquisitions de marchandises sous la rubrique de charge «alimentation».

4120.4250.01

Produit des repas livrés à l'extérieur

|         |                  |
|---------|------------------|
| Budget  | Fr. 940'000.00   |
| Comptes | Fr. 1'031'039.10 |

La demande de repas à domicile reste stable. Les repas livrés aux écoles poursuivent leur progression.

4120.4611.00

Dédommagement canton - Soins spéciaux

|         |                   |
|---------|-------------------|
| Budget  | Fr. 11'317'800.00 |
| Comptes | Fr. 10'966'986.81 |

Ce poste n'influence pas le résultat, car il est équilibré avec les dépenses salariales et sociales du personnel soignant via un système de correctif. La variation des recettes provient du degré de dépendance des résidents et de la fluctuation du tarif reconnu par le Service de la prévoyance sociale, qui permet par ailleurs de payer les salaires des soignants.

4120.4611.01

Soins spéciaux (Foyer de jour)

|         |                |
|---------|----------------|
| Budget  | Fr. 0.00       |
| Comptes | Fr. 184'768.50 |

Cette rubrique fait son apparition à la suite de l'ouverture du Foyer de jour le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le budget avait initialement été réparti sur la rubrique 4120.4611.00 juste ci-dessus. Toutefois, pour une meilleure lisibilité, cette rubrique dédiée a ensuite été créée. Les charges sont inférieures à celles budgétisées, mais les produits aussi, car les jours d'ouverture sont pour le moment limités à 3, contre 5 budgétisés.

**Charges**4120.3010.00 Traitement du personnel - Personnel soignant

|         |                  |
|---------|------------------|
| Budget  | Fr. 8'937'100.00 |
| Comptes | Fr. 9'012'143.38 |

La dotation en personnel soignant fluctue en relation avec le degré de dépendance des résidents, qui lui-même évolue en permanence. Il est difficile de déterminer avec exactitude la charge salariale de ce secteur lors de l'établissement du budget. Il en est de même pour les comptes de charges sociales.

4120.3010.01 Traitement du personnel - Autres services

|         |                  |
|---------|------------------|
| Budget  | Fr. 3'960'600.00 |
| Comptes | Fr. 3'947'579.52 |

Un travail collaboratif excellent a été effectué par les cadres et la direction. En effet, les charges salariales restent maîtrisées, alors que l'activité a très largement crû. A noter en parallèle une augmentation constante des ponts AVS, sous la rubrique 4120.3064.00, qui ne facilite pas la gestion de la croissance des charges salariales.

4120.3120.00 Chauffage, eau, électricité

|         |                |
|---------|----------------|
| Budget  | Fr. 373'000.00 |
| Comptes | Fr. 384'243.60 |

Les consommations d'électricité, d'eau et de chauffage sont en baisse au vu des efforts d'économie déployés et des rénovations entreprises. Néanmoins, l'augmentation des tarifs de chauffage à distance est arrivée trop tardivement pour être intégrée dans le budget.

4120.3105.00 Alimentation

|         |                  |
|---------|------------------|
| Budget  | Fr. 1'026'500.00 |
| Comptes | Fr. 1'080'260.52 |

Un travail a été effectué au niveau des fournisseurs pour limiter la hausse des charges. La hausse d'activité de la production culinaire se fait néanmoins ressentir dans ce poste.

4120.3151.00 Entretien des équipements

|         |                |
|---------|----------------|
| Budget  | Fr. 90'000.00  |
| Comptes | Fr. 104'757.88 |

Le dépassement budgétaire sur ce poste est mis en exergue à dessein, car il montre l'augmentation des réparations qu'entraîne une sollicitation accrue des infrastructures de production vieillissantes. A noter que la rubrique d'entretien des bâtiments 4120.3144.00 est, quant à elle, maîtrisée.

## 8. Perspectives 2025

---

Il serait judicieux, en 2025, de pouvoir mieux démontrer tout ce que les Foyers de la Ville de Bulle font particulièrement bien. On pense notamment à la formation des apprenti·e·s, qui réussissent le plus souvent brillamment grâce à leurs efforts et à ceux de leurs formateur·trice·s, ou encore à l'excellence des soins et de l'accompagnement prodigués jour après jour par toutes les équipes des Foyers. Que toutes et tous en soient ici remerciés.

# 10

---

## Service des curatelles Communes de Bulle, Riaz et Morlon

---

75 | 80

|                                        |         |
|----------------------------------------|---------|
| Composition du service au 31.12.2024   | page 76 |
| Exercice comptable 2024                | page 76 |
| Statistiques des mandats de curatelles | page 77 |
| Commentaires                           | page 79 |
| Perspectives 2025                      | page 79 |
| Inspections                            | page 80 |

## Introduction

Le Service des curatelles dépend administrativement du Dicastère de la santé et des affaires sociales de la Ville de Bulle, dirigé par Mme la conseillère communale Chantal Pythoud. Il a pour mission de veiller à la bonne exécution des mandats que lui confie la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère (autorité de protection-APEA) dans l'aide, l'accompagnement et l'encadrement des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. Cela peut se limiter, dans certains cas, à la gestion financière et à des démarches administratives, mais le Service des curatelles offre également un accompagnement personnel plus ou moins important, en fonction des besoins (par exemple, organiser une admission en EMS, mettre en place des aides à domicile ou un suivi médical, etc.).

Le Service des curatelles agit sur mandat de la Justice de paix en faveur des personnes domiciliées légalement sur les communes de Bulle, Riaz et Morlon. Il rend compte de son activité auprès de cette même Justice de paix par le dépôt annuel des comptes et du rapport pour chacune des personnes concernées.

## 1. Composition du service au 31.12.2024

|                                |                                 |      |
|--------------------------------|---------------------------------|------|
| Cheffe de service et curatrice |                                 | 80%  |
| Secteur Social                 | Curateurs, curatrices           | 700% |
| Secteur Comptabilité           | Collaboratrices administratives | 260% |
| Secteur Administration         | Collaboratrices administratives | 160% |
| Secteur Assurances sociales    | Collaboratrices administratives | 310% |
| Auxiliaires                    | Déclarations fiscales           | 10%  |
| Stagiaire MPC                  | 01.09.2024 au 31.08.2025        | 100% |
| Stagiaire HES                  | 01.03.2024 au 30.09.2024        | 100% |

## 2. Exercice comptable 2024

L'exercice comptable 2024 a été marqué par une légère diminution des charges globales et une augmentation des revenus par rapport au budget. Quelques points sont à relever:

**Traitement du personnel.** Une nouvelle curatrice a été engagée afin de pouvoir stabiliser l'effectif en fonction des mandats, soit une augmentation nette de 80% en termes de taux d'activité. La revalorisation de la fonction de curateur a également impacté l'évolution des charges salariales.

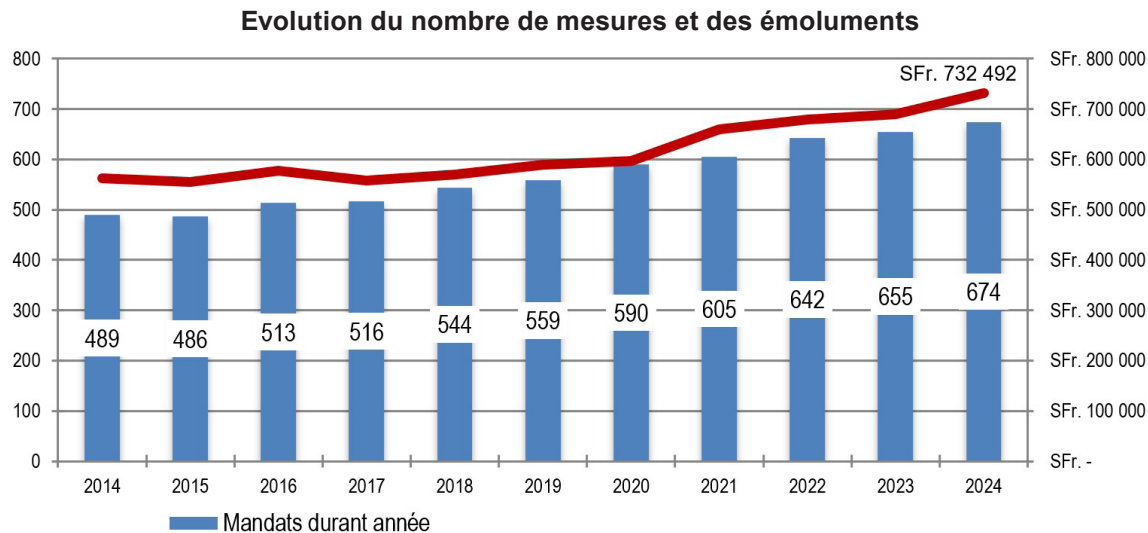
**Formation continue du personnel.** L'ensemble du personnel du service a pu bénéficier d'une formation en premier secours axée sur la santé mentale. Une partie du personnel a également participé à une formation sur le langage clair et la communication bienveillante. Des supervisions individuelles ont également été effectuées.

**Fourniture et matériel divers / Entretien matériel et machines.** L'augmentation de 4 licences pour le programme informatique Kiss a également fortement impacté le budget. En effet, le nombre d'utilisateurs n'avait pas été réactualisé depuis 2021.

**Frais de traduction.** Conformément à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les frais d'interprètes en langue des signes sont budgétés à charge du service pour les personnes sourdes et malentendantes.

**Emoluments de gestion.** L'augmentation des émoluments reste proportionnelle à l'augmentation du nombre de mandats.

**Encaissement.** L'examen des émoluments à charge de la commune des années précédentes, en fonction de l'évolution de la situation financière des personnes concernées, a à nouveau permis un apport financier de plus de Fr. 20'000.-.



3. Statistiques des mandats de curatelles

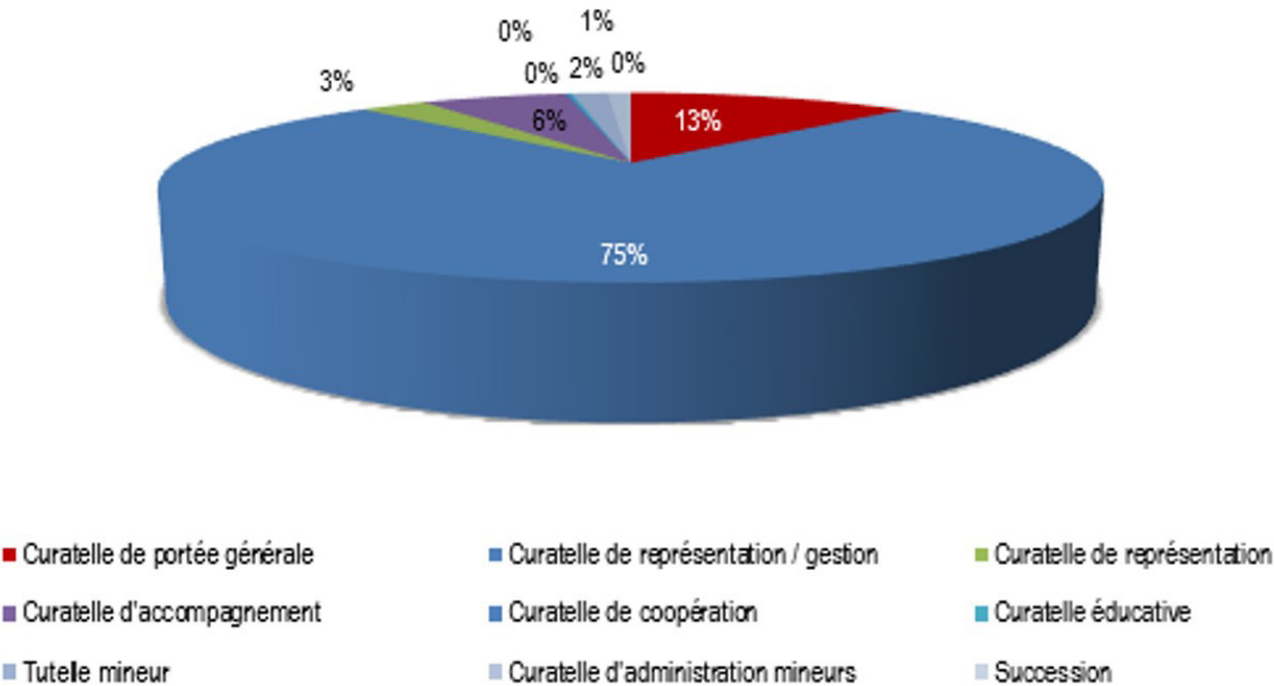
| Générales                        | 2023 | 2024 |
|----------------------------------|------|------|
| Total des mandats durant l'année | 655  | 674  |
| Total des mandats au 31.12       | 578  | 603  |

| Mouvements                                                                                    | 2023 | 2024 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Nouveaux mandats                                                                              | 100  | 92   |
| Mandats levés en cours d'année, y c. transferts et décès                                      | 77   | 71   |
| Variation du nombre de mandats (nouveaux mandats moins nombre de mandats levés ou transférés) | +23  | +21  |

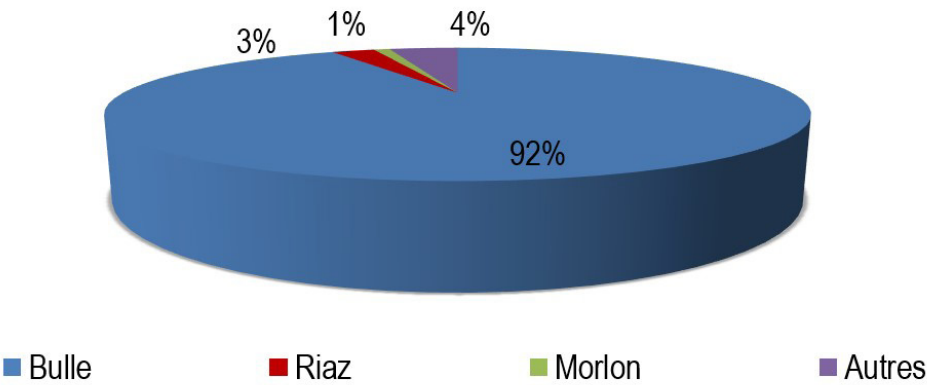
| Comptes                           | 2024             |
|-----------------------------------|------------------|
| Comptes de gestion tenus          | 563              |
| Avoirs sur les comptes de gestion | Fr. 7'624'822.45 |
| Comptes épargnes tenus            | 255              |
| Avoirs sur les comptes épargnes   | Fr. 8'605'066.18 |
| Comptes titres tenus              | 64               |

| Comptes                                                         | 2024              |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------|
| Avoirs sur les comptes titres                                   | Fr. 5'849'839.53  |
| Personnes avec dettes auprès de l'Office des poursuites         | 340               |
| Montant des dettes auprès de l'Office des poursuites            | Fr. 17'921'814.34 |
| Personnes avec dettes hors poursuites, aide sociale, hypothèque | 320               |
| Montant des dettes hors poursuites, aide sociale, hypothèque    | Fr. 1'518'226.94  |

Evolution du nombre de mesures par type



Evolution du nombre de mesures par commune



## 4. Commentaires

---

L'année 2024 a été caractérisée par la poursuite de l'augmentation du nombre total de mesures de protection par rapport à l'année précédente. Le nombre de mandats levés est revenu à la norme des années précédentes. Pour 42%, il s'agit de levées principalement d'un commun accord ou à la suite de l'absence de collaboration. Les autres motifs se répartissent pour 28% par le décès de la personne concernée et pour 30% par le départ de la commune entraînant le transfert de la mesure. La proportion des mandats des 18-30 ans se monte à 19%, celle des rentiers en âge AVS à 29%. En termes de ressources, les personnes concernées se répartissent pour 35% au bénéfice d'une rente AI, pour 15% au bénéfice de l'aide sociale avec une proportion de workings poors, complétées par 25% au bénéfice d'un salaire, du chômage ou d'autres indemnités. L'arrivée des nouveaux mandats se caractérise par des situations toujours plus complexes à gérer et avec des déficits à de nombreux niveaux, tant financiers que sur le plan familial, de santé physique et psychologique, etc.

Près de 60% des mandats gérés par le Service des curatelles étaient considérés comme représentant une charge de travail de moyenne à lourde, tendance qui se poursuit depuis 2021.

Plus de 2'000 rendez-vous ont été organisés durant l'année, en parité au sein du service ou en externe. Ceci représente plus de 6'000 kilomètres parcourus durant l'année, dont 40% ont été effectués grâce aux véhicules Mobility. Les deux vélos électriques ont permis de favoriser la mobilité douce avec près de 100 sorties représentant près de 500 km.

Courant 2024, près de 90 personnes ont bénéficié de l'aide sociale pour un montant global de Fr. 1'999'852.55 (+0% par rapport à 2023). Les remboursements de l'aide se sont élevés à Fr. 274'707.80.

Le total des loyers versés par le service aux différentes régies immobilières ou aux propriétaires s'est élevé à plus de Fr. 5'016'321.45 (+8,7%).

## 5. Perspectives 2025

---

La Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) a émis ses 15 recommandations en juin 2021 exposant entre autres les mesures suivantes pour les dix prochaines années:

- taille minimale d'un service de 10 à 14 employés selon la structure: 5-6 curateurs, 2-5 collaborateurs administratifs, 1 responsable à 40% + 4% par collaborateur, 1 gestionnaire qualité et connaissance à 30-40%, 1 service juridique à 30-40%;
- nombre de 60 mandats en cours pour un curateur à 100% et un maximum de 70 mandats traités par an.

L'accroissement de nouveaux mandats devrait se poursuivre. En effet, la moyenne de dossiers par curateur s'est stabilisée, à ce jour, à 72 mandats par EPT, toujours supérieure à la recommandation de la COPMA.

Il sera également nécessaire d'étudier la structure du service pour les années à venir puisqu'il compte actuellement 23 personnes gérées sous une seule responsabilité. Cela pose la question de la pertinence de services communaux et non de district.

Une nouvelle recommandation de la COPMA quant à la nomination du curateur approprié, éditée en novembre 2024, interroge sur les spécificités des curateurs spécialisés par rapport aux curateurs privés, ainsi que le recrutement, l'instruction, la formation et le conseil. La formation dans des domaines spécialisés s'invite également à cette thématique. La porte est ouverte à une réflexion cantonale.

## 6. Inspections

---

Tous les comptes des personnes concernées sont contrôlés chaque année par la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère chargée de les approuver (art. 410 CC et art. 14 LPEA).



Introduction

Gruyère Energie SA est le prestataire de services dans le domaine de l'eau pour la Ville de Bulle. Son mandat s'étend de la planification, de la mise en service et de l'exploitation des installations jusqu'à la facturation de la consommation à la clientèle finale. La Commission de l'eau de la Ville de Bulle prépare et prend les décisions liées aux investissements, à la tarification et aux divers règlements.

1. Travaux

En 2024, le remplacement des conduites en fin de vie s'est poursuivi avec constance, en coordination avec d'autres projets majeurs tels que l'extension du réseau de chauffage à distance (CAD) ou la pose des infrastructures pour les eaux claires et usées. Cette approche synergique permet d'optimiser l'efficacité des travaux et de réduire les coûts globaux.

Sur le territoire communal de Bulle, le nombre total d'introductions s'élève à 2'973 à la fin de l'année 2024. Au cours de l'année, 1,1 km de conduites d'introduction ont été posées ou remplacées, tandis que 2,08 km de conduites de distribution ont été renouvelées.

Les principaux chantiers réalisés en 2024 à Bulle et La Tour-de-Trême sont détaillés ci-après:

| Rénovation/remplacement                   | Diamètre (mm) | Longueur (m) |
|-------------------------------------------|---------------|--------------|
| Rue de l'Ancien-Comté                     | PE 160        | 20           |
| Route de la Gîte                          | PE 180        | 380          |
| Rue du Tirage                             | PE 160        | 55           |
| Impasse des Rosiers                       | Ft 150        | 50           |
| Rue des Alpettes                          | Ft 200        | 130          |
|                                           | Ft 250        | 110          |
| Rue de la Léchère – PIM PI                | Ft 200        | 30           |
|                                           | Ft 300        | 180          |
| Rue des Albergeux                         | PE 160        | 120          |
| Chemin d'Ogoz                             | PE 160        | 420          |
| Chemin des Crêts – Secteur Cazan-Buchille | PE 160        | 700          |
| Rue de la Châtellenie                     | PE 125        | 50           |

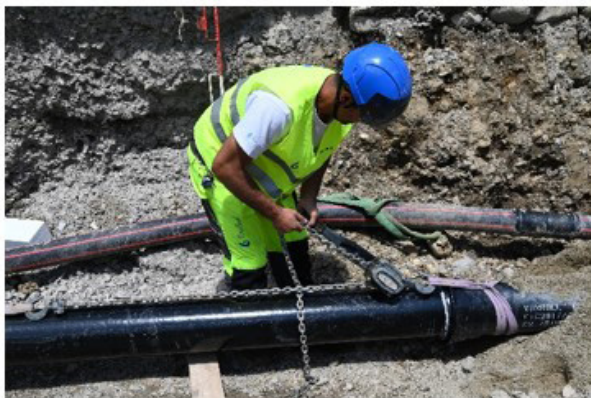
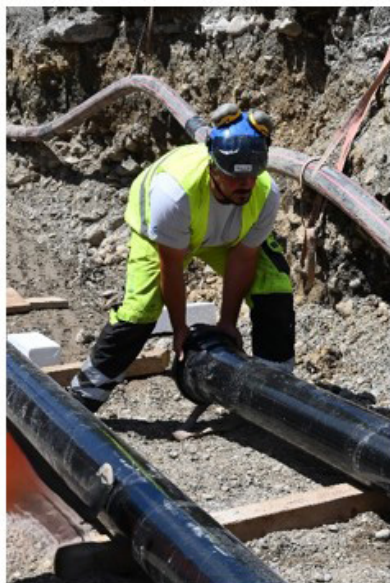
Rue des Alpettes

Encore une belle collaboration entre la Ville de Bulle et Gruyère Energie SA pour le chantier de la rue des Alpettes, étroitement lié au projet de réaménagement de la rue de Vevey. Ces travaux de remplacement des infrastructures d'eau potable ont été réalisés en coordination avec l'installation des collecteurs de la Ville de Bulle, afin de maximiser l'efficacité des interventions.

Une conduite existante en PVC, d'un diamètre de 315 mm et installée en 1991, a pu être mise hors service sur environ 600 mètres, ce tronçon n'étant plus nécessaire au fonctionnement hydraulique de la distribution d'eau potable. Pour relier les deux axes principaux dans le secteur, une conduite en fonte de 250 mm de diamètre a été posée sur plus de 100 mètres et raccordée sur une conduite du même calibre dans la rue de Vevey.

Enfin, un prolongement de cette nouvelle conduite en fonte d'un diamètre de 200 mm a été réalisé. Ce tronçon, pour l'instant en attente, permettra, à terme, de traverser la passerelle sur la Trême et d'établir une liaison stratégique avec l'autre rive, afin de renforcer la résilience et la flexibilité du réseau et d'améliorer la capacité de défense incendie.

*En images: la réalisation de ces travaux à la rue des Alpettes.*



#### Rue de l'Ancien-Comté

Dans le cadre du développement du réseau de chauffage à distance à la rue de l'Ancien-Comté, plusieurs conduites d'eau potable, tant communales que privées, ont été remplacées. Ces interventions ont été effectuées de manière opportuniste, en profitant des fouilles nécessaires à l'installation des conduites du CAD.

Cette approche coordonnée permet d'optimiser les ressources, de limiter les impacts des travaux sur la voie publique et de garantir un réseau d'eau potable performant et durable.

#### Route de la Gîte

Un projet a été lancé pour étendre le réseau d'eau potable et renforcer la défense incendie. A terme, cette nouvelle conduite offrira la possibilité d'établir le cas échéant une liaison de secours pour la commune de Le Pâquier, améliorant ainsi la résilience et la sécurité de son approvisionnement en eau.

#### Rue du Tirage

Ce remplacement de conduites a été réalisé de manière opportuniste, en coordination avec les travaux liés au développement du CAD.

#### Impasse des Rosiers

Dans le cadre de ce projet, la conduite d'eau potable en fonte ductile (diamètre 100 mm), mise en service en 1971, a été remplacée. Les travaux ont été réalisés en synergie avec le développement du CAD, permettant ainsi une gestion optimale des ressources et une meilleure coordination des interventions sur le terrain.

#### Rue de la Léchère – PIM PI

En marge de l'implantation de Rolex, les réseaux d'infrastructures existants à proximité du secteur de la rue de la Léchère ont été adaptés.

### Rue des Albergeux

---

Dans le cadre du réaménagement de la rue de Vevey, une conduite d'eau potable en fonte ductile (diamètre 100 mm), installée en 1963, a été remplacée. La nouvelle conduite, en polyéthylène (PE) d'un diamètre de 160 mm, s'étend sur une longueur de 120 mètres, et répond aux besoins actuels et futurs en matière d'infrastructure hydraulique.

### Chemin d'Ogoz

---

La conduite en fonte (diamètre 100 mm), installée en 1977 et 1980, nécessitait un remplacement en raison de son emplacement non optimal en bordure de parcelles privées, souvent sous des aménagements ou des haies existantes, rendant les interventions complexes. Ayant atteint sa durée de vie, cette conduite a été remplacée et déplacée pour garantir un accès facilité et une meilleure durabilité.

Cette intervention s'inscrit dans une démarche de modernisation du réseau et de renforcement de la défense incendie, puisque 4 bornes hydrantes ont également été remplacées.

### Chemin des Crêts – secteur Cazan-Buchille

---

En 2024, la première étape du projet de modernisation consistait à remplacer une conduite en fonte ductile (diamètre 150 mm) datant de 1973 par une nouvelle conduite en polyéthylène (PE) d'un diamètre de 160 mm, sur une distance de 650 mètres.

### Rue de la Châtellenie

---

Dans le cadre des travaux en synergie avec le développement du CAD, une nouvelle borne hydrante a été installée pour renforcer la défense incendie. De plus, un tronçon de conduite a été remplacé, contribuant à l'amélioration continue du réseau et de la sécurité de la commune.

## 2. Consommation

---

L'année 2024 a été ponctuée de conditions météorologiques extrêmes et de variations marquantes à travers la Suisse, offrant un contraste saisissant entre ses différentes saisons. L'hiver a commencé sur une note exceptionnelle avec des températures douces, établissant un record en tant qu'hiver le plus chaud depuis le début des mesures. Le printemps, quant à lui, a été caractérisé par des précipitations abondantes, laissant des sols saturés d'humidité.

L'été a vu des températures élevées, notamment en août, classé comme le deuxième mois d'août le plus chaud jamais enregistré. Toutefois, ces périodes de chaleur ont été entrecoupées d'épisodes de violentes intempéries, causant des perturbations locales. L'automne n'a pas été en reste: septembre a battu des records de chaleur à Bulle, avant de céder la place à des pluies soutenues en octobre. Enfin, les mois de novembre et décembre ont apporté un contraste saisissant, avec d'abondantes chutes de neige en plaine, marquant un retour à des conditions hivernales classiques pour clore l'année.

Ces variations météorologiques ont fait de 2024 une année mémorable pour la région, mettant en lumière la diversité climatique à laquelle ses habitants s'adaptent au fil des saisons.

(Somme des alimentations de la société EauSud SA et des captages de Pra de Mar)

| Année | Nombre d'habitants | Consommation (l/j) par habitant avec industrie | Eau facturée (m³) |
|-------|--------------------|------------------------------------------------|-------------------|
| 2017  | 22'929             | 248.69                                         | 2'081'309         |
| 2018  | 23'739             | 265.98                                         | 2'304'652         |
| 2019  | 24'185             | 249.99                                         | 2'206'855         |
| 2020  | 24'693             | 239.40                                         | 2'157'764         |
| 2021  | 25'361             | 235.31                                         | 2'178'247         |
| 2022  | 26'209             | 252.80                                         | 2'409'105         |
| 2023  | 26'889             | 239.90                                         | 2'354'618         |
| 2024  | 27'279             | 241.97                                         | 2'409'308         |

3. Qualité de l'eau

Conformément aux exigences du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) et à l'analyse de risques issue de l'autocontrôle, 11 campagnes de prélèvements ont été réalisées en 2024 sur différents points du réseau de distribution. Les résultats obtenus respectent intégralement les normes en vigueur, témoignant d'une qualité irréprochable de l'eau distribuée.

Ces excellents résultats reflètent non seulement le suivi rigoureux des installations, mais aussi l'état exemplaire du réseau de distribution, garantissant une eau potable de haute qualité pour l'ensemble des utilisateurs.

# 12

---

## Rapport sur l'énergie

86 | 93

---

|                                        |         |
|----------------------------------------|---------|
| Cité de l'énergie                      | page 87 |
| Comptabilité énergétique<br>communale  | page 87 |
| Programme de subventions<br>communales | page 89 |
| Développement de l'énergie solaire     | page 90 |
| Mobilité électrique                    | page 91 |
| Eclairage public                       | page 92 |
| Conclusion                             | page 93 |

## Introduction

---

Les communes jouent un rôle essentiel dans la stratégie énergétique de la Confédération et chaque commune peut y contribuer, à son échelle. La Ville de Bulle œuvre en ce sens depuis de nombreuses années et met en place des actions concrètes permettant une amélioration de la situation au niveau énergétique.

Cité de l'énergie depuis 2007, la Ville de Bulle est devenue en 2020 la première commune du canton de Fribourg à obtenir le label «European Energy Award Gold». L'obtention du label Cité de l'énergie Gold récompense l'engagement continu de la Ville sur la voie de la transition énergétique et du développement durable. Elle encourage les Autorités communales à pérenniser leur politique ambitieuse en la matière pour les législatures à venir, dans la droite ligne des grands objectifs énergétiques de la Confédération.

Afin de renforcer sa volonté d'agir pour une ville durable, le Conseil communal a créé à la fin 2019 un «Fonds énergie». Alimenté annuellement d'un montant correspondant à 1% des crédits d'investissement octroyés par le Conseil général, ce fonds est destiné à contribuer au financement de projets concrétisant la politique énergétique sur le territoire communal. La plateforme internet *bulleverte.ch* permet aux citoyens d'effectuer leurs demandes de subventions.

Pour appuyer la Ville de Bulle dans ce travail, un mandat de délégué à l'énergie a été confié en 2015 à Gruyère Energie SA. Le rôle du délégué à l'énergie est d'identifier les potentiels de développement durable et de proposer et coordonner la réalisation des actions décidées par la Ville.

## 1. Cité de l'énergie

---

La Ville de Bulle est devenue Cité de l'énergie en 2007. Des réaudits ont eu lieu successivement en 2011, 2015, 2019 et en cette année 2024.

Le label Cité de l'énergie Gold est la plus haute distinction accordée aux villes et aux communes qui s'engagent en permanence en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, des énergies renouvelables et de la protection du climat, et qui répondent à des exigences particulièrement élevées. L'Association European Energy Award est l'organisation faîtière qui décerne le label au niveau européen, en coopération avec l'Association Cité de l'énergie.

Les Cités de l'énergie, qui ont mis en œuvre au moins 75% des mesures possibles pour elles, peuvent se porter candidates à l'«European Energy Award Gold». La procédure est basée sur la procédure de certification pour le label Cité de l'énergie, mais fixe des exigences plus élevées. Le label est décerné au niveau européen et nécessite un auditeur international.

Le processus de réaudit 2024 qui ambitionnait le maintien du label Gold a débuté en 2023. Différents ateliers ont été menés entre la Ville de Bulle, Gruyère Energie SA et le bureau mandataire Planair avant l'audit externe du 26 juin 2024. Le label «Cité de l'énergie Gold» (European Energy Award Gold) a été obtenu le 17 septembre 2024 avec un total de 391,1 points sur 493 points, soit un score de 79,3%.

## 2. Comptabilité énergétique communale

---

**10.45 GWh**  
consommation  
énergétique

**+ 4.5%**  
par rapport  
à 2023

**- 1%**  
de degrés-jours  
par rapport  
à 2023

La comptabilité énergétique est réalisée par Gruyère Energie SA sur le logiciel Enercoach. Elle permet d'effectuer un suivi et un contrôle des consommations des bâtiments communaux, de l'éclairage public et des véhicules communaux et, ainsi, de s'assurer des effets des mesures d'économie d'énergie entreprises. A la fin de l'année 2024, la base de données de l'ancien logiciel Enercoach a été migrée vers la nouvelle plateforme Enercoach.

Les avantages de la comptabilité énergétique communale sont les suivants:

- gestion intégrée des consommations d'énergie et des coûts associés;
- suivi de l'évolution des consommations;
- quantification de l'efficacité des mesures d'économie d'énergie;
- évaluation de l'énergie primaire et des émissions de gaz à effet de serre;
- indicateur de performance par les valeurs cibles et limites;
- informations à destination des concierges, de la Commission de l'énergie, du Conseil communal, des utilisateurs et de la population;
- aide à la planification des mesures énergétiques.

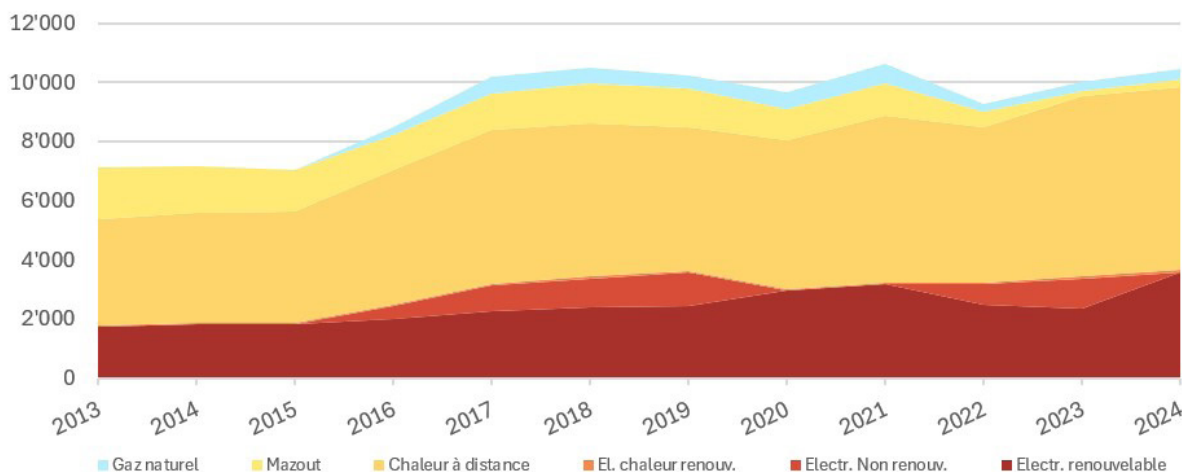
Seuls les principaux résultats et éléments de la comptabilité énergétique communale 2024, tirés du logiciel Enercoach, sont décrits dans le présent rapport.

La comptabilité énergétique communale 2024 intègre:

- 33 bâtiments;
- l'éclairage public.

Les 55 véhicules et appareils de la Ville de Bulle seront intégrés dans la nouvelle plateforme Enercoach lorsque celle-ci le permettra, a priori d'ici fin 2025.

## 2.1 Consommation d'énergie finale [MWh]

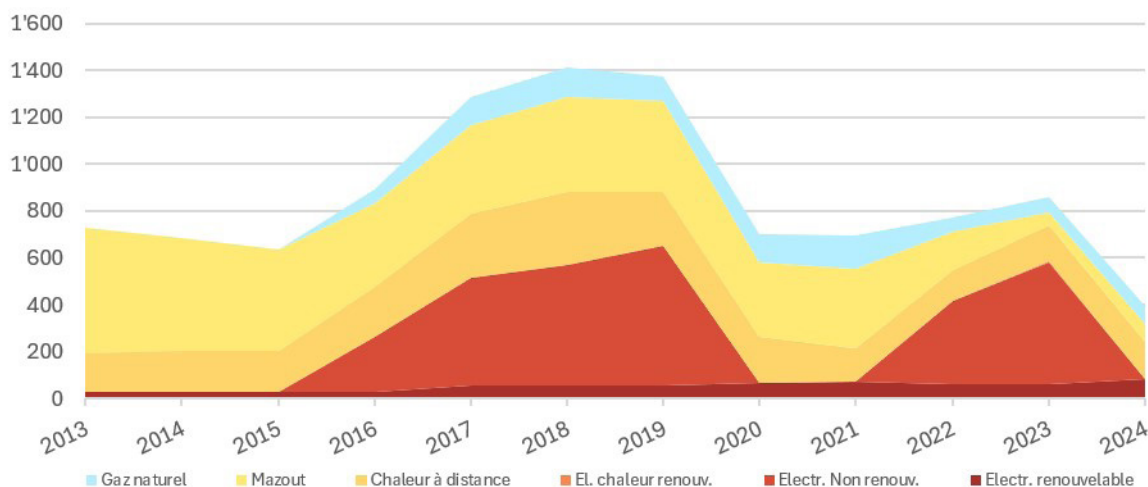


La consommation totale d'énergie finale s'est élevée à **10.45 GWh en 2024**, en légère augmentation par rapport à 2023 (10.0 GWh), alors que la rigueur du climat a été similaire (3'164 degrés-jours en 2023, contre 3'134 en 2024).

Cette augmentation de 4,5% est majoritairement imputable à l'augmentation de consommation des deux éléments prépondérants de la comptabilité énergétique (17% d'augmentation de la consommation de gaz d'Espace Gruyère et 10% d'augmentation de la consommation de chauffage à distance de la piscine).

L'augmentation de 10% du chauffage de la piscine peut être justifiée par le fait que la température moyenne entre mai et septembre a été de 1°C plus froide en 2024 qu'en 2023.

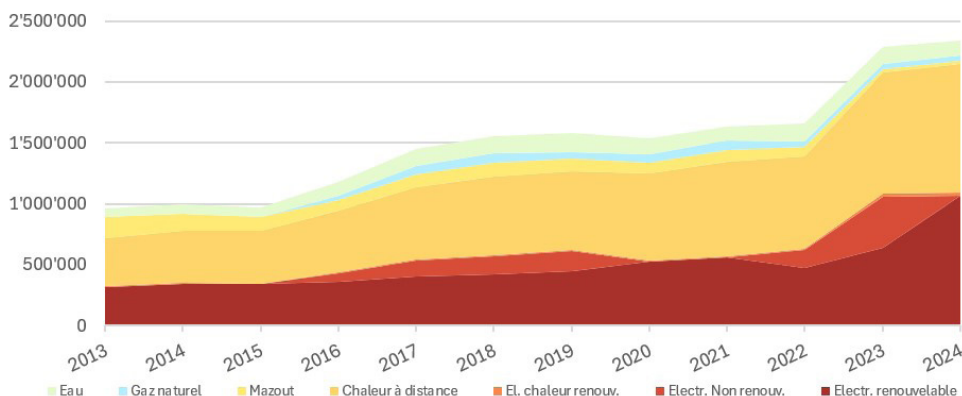
## 2.2 Emissions de gaz à effet de serre [t CO<sub>2</sub>eq]



Les émissions de gaz à effet de serre liées à l'électricité ont drastiquement diminué en 2024 grâce au changement du mix énergétique qui est redevenu renouvelable pour Espace Gruyère, le Foyer de Bouleyres et la Maison Bourgeoisiale, ce qui n'était pas le cas en 2023.

Avec un taux de couverture de 97% par le bois, le mix énergétique du chauffage à distance n'a jamais été aussi vert qu'en 2024. Avec 396 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2024, les émissions de gaz à effet de serre sont très faibles, ce qui est remarquable.

## 2.3 Coûts [CHF]



Après une hausse des prix de l'électricité marquée en 2023, les prix de l'énergie sont restés stables en 2024. Le coût de l'eau a baissé de Fr. 144'477.-- pour 58'576 m<sup>3</sup> en 2023 (Fr. 2,47/m<sup>3</sup>) à Fr. 122'673.-- pour 49'890 m<sup>3</sup> en 2024 (Fr. 2,46/m<sup>3</sup>).

## 3. Programme de subventions communales

Le programme de subventions de la Ville de Bulle en matière d'énergie est disponible depuis octobre 2020. Il est accessible via la plateforme [bulleverte.ch](http://bulleverte.ch). Son financement est assuré par un «Fonds énergie» créé fin 2019 qui correspond à 1% des crédits d'investissement octroyés par le Conseil général.

Le programme actuel encourage les citoyens par un subventionnement ciblé à :

- réduire la consommation d'énergie de leur bâtiment;
- favoriser la mobilité douce et les transports publics ou privilégier les véhicules efficients;
- produire leur propre énergie.

**Au 31 décembre 2024, les subventions communales sont les suivantes:**

- **achat d'un vélo électrique** – 10% du prix d'achat, maximum Fr. 350.--;
- **réparation de vélo** – Fr. 50.-- pour la réparation ou la remise en état d'un ancien vélo;
- **abonnement annuel adulte Frimobil zone 30** – 15% du prix d'acquisition;
- **abonnement Mobility à l'essai** – abonnement d'essai de quatre mois offerts à Fr. 43.--;
- **bornes de recharge pour véhicules électriques** – Fr. 350.-- pour une prise (Fr. 700.-- pour deux prises ou plus);
- **audit énergétique de bâtiment** – Fr. 800.-- à la réalisation d'un certificat énergétique (CECB Plus);
- **installation solaire photovoltaïque** – 10% de la subvention fédérale de Pronovo, maximum Fr. 2000.--.

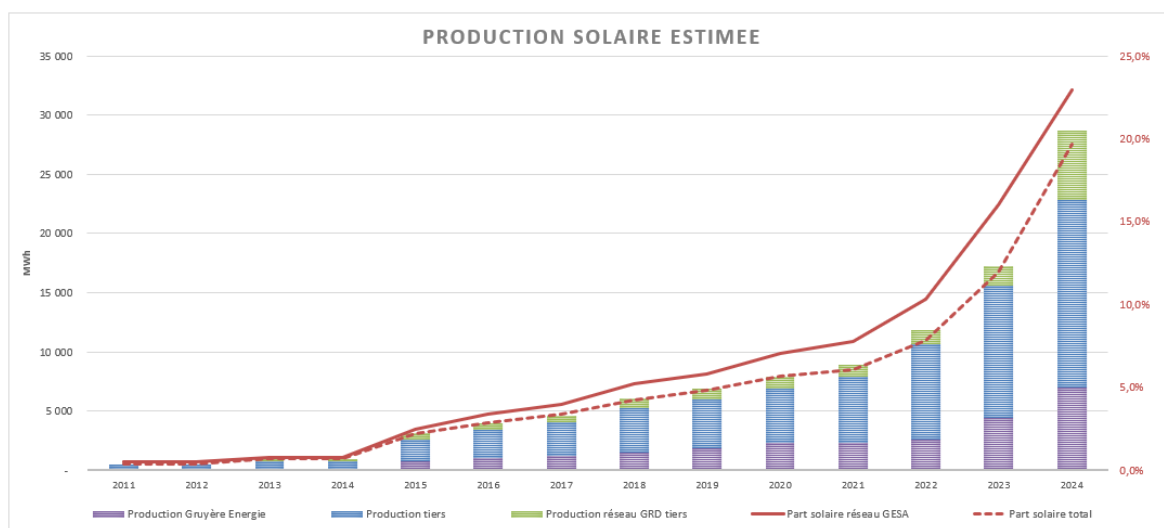
#### 4. Développement de l'énergie solaire

**+ 10.8 MW**  
de puissance installés

**+ 49'000 m<sup>2</sup>**  
de surface solaire

**20%**  
de l'énergie distribuée

L'énergie solaire photovoltaïque fait partie de la stratégie de développement de Gruyère Energie SA afin d'augmenter sa part de production propre et indigène. La Ville de Bulle participe activement au développement du solaire en valorisant plusieurs toitures de ses bâtiments communaux. Enfin, les privés investissent également de plus en plus dans cette technologie. Fin 2024, la puissance solaire installée sur la commune atteint un potentiel de production solaire de 28 GWh, soit près de 20% de la consommation du territoire.



Ces trois dernières années, la production solaire photovoltaïque a connu un développement exceptionnel. Cette croissance devrait toutefois fortement ralentir dès 2025 selon les indicateurs.

A la vue de l'électrification de la société et des objectifs de production de nouvelles énergies renouvelables (NER) en Suisse, une production supplémentaire d'environ 3 GWh d'énergie renouvelable devrait être installée chaque année.

La stratégie énergétique de la Confédération mise sur une part de nouvelles énergies renouvelables de 40% en 2050. Au niveau communal, la part de NER est estimée à 20% à fin 2024, soit à la moitié du chemin.

Les efforts au niveau photovoltaïque sont à poursuivre pour atteindre ces objectifs; l'électrification de la société qui ne fait que débiter, l'accroissement de la population et l'arrivée des grandes entreprises vont contribuer à une forte augmentation de la consommation électrique bulloise ces prochaines années (+ 75% en 2050).

En parallèle, de nombreux défis devront être relevés au niveau des infrastructures réseaux pour réussir la transition énergétique et intégrer au mieux ces nouvelles énergies renouvelables.

## 5. Mobilité électrique

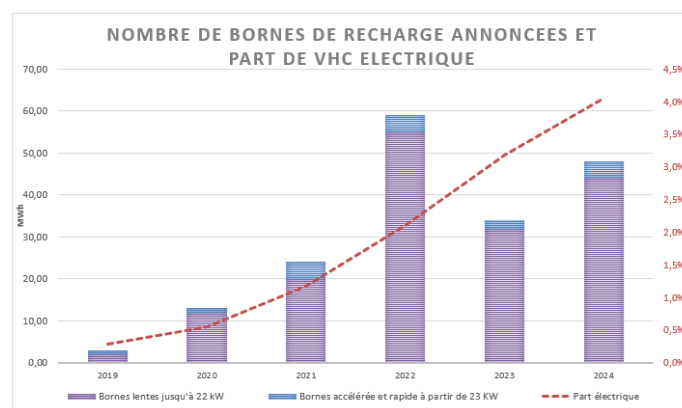
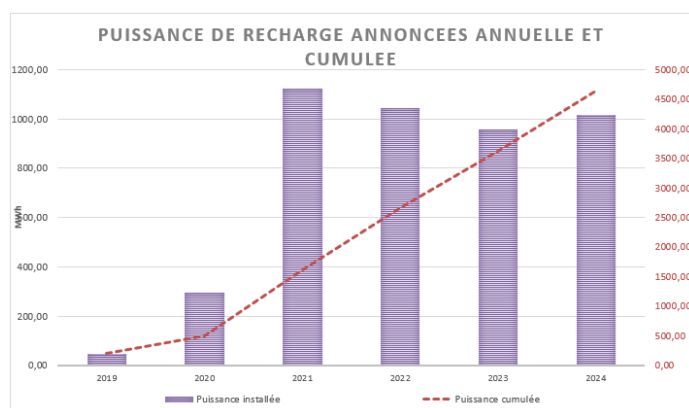
**4.6 MW**  
de puissance  
de recharge

**+ 1 MW**  
de puissance  
de recharge en  
2024

**4.1%**  
de véhicules  
100% électriques

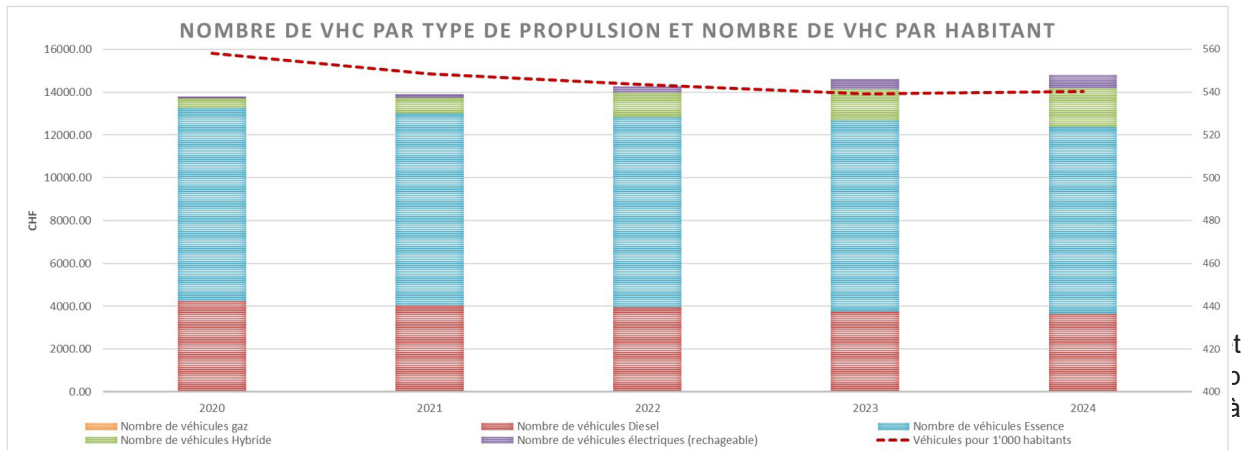
**600**  
véhicules 100%  
électriques

Les données permettant le monitoring des bornes de recharge dépendent des annonces faites par les électriciens au gestionnaire du réseau de distribution (GRD). Un certain nombre de bornes ne sont pas annoncées et le nombre de bornes pour les sites comprenant plusieurs bornes n'est pas connu.



Selon les données à disposition, la ville de Bulle compte en 2024 **184 points de recharge** pour une **puissance de recharge cumulée de 4,6 MW**.

Les 165 bornes de recharge lente sont majoritairement des recharges privées individuelles et représentent une puissance de recharge cumulée de 1,9 MW; 19 sites, dont certains sont publics, disposent de bornes de recharge dépassant 22 kW pour une puissance de recharge cumulée de 2,7 MW.



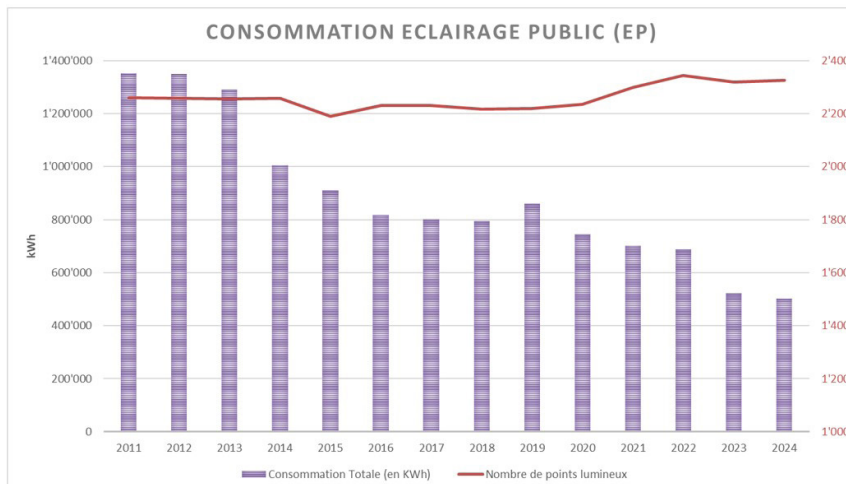
Il faudrait approximativement convertir chaque année près de 500 véhicules à l'électrique et diminuer de 30% le nombre de véhicules par habitant pour atteindre la cible.

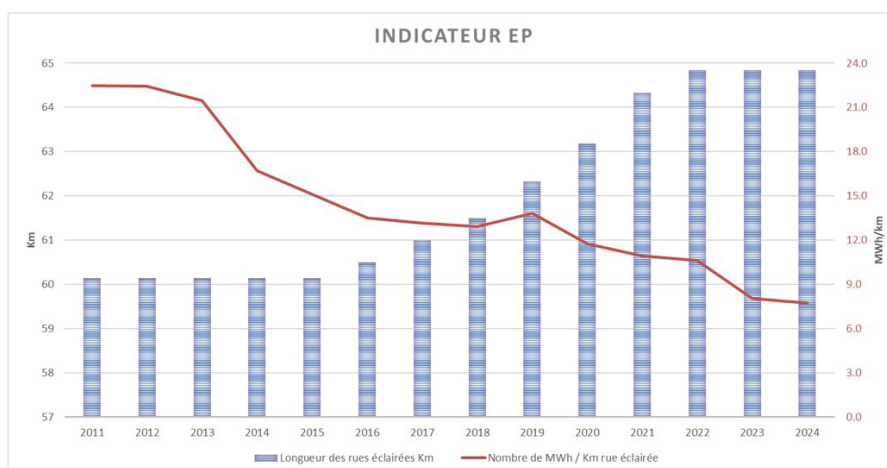
En 2024, Gruyère Energie SA a élaboré un plan directeur pour l'implantation de bornes de recharge sur le domaine public et a participé, avec la Ville, à l'intégration de ces mesures dans le Projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération (PA5).

## 6. Eclairage public



L'éclairage public en ville de Bulle fait l'objet d'une rénovation progressive depuis plusieurs années. Les éclairages LED ou de nouvelle génération sont devenus la règle. L'éclairage dynamique a également fait son apparition en 2018. Fin 2024, Gruyère Energie SA a transmis à la Ville de Bulle le plan directeur de l'éclairage public.





Chaque année, un rapport d'exploitation sur l'éclairage public permet de faire le bilan sur les éléments suivants:

- inventaire des infrastructures;
- énergie consommée;
- entretiens réalisés;
- pannes et problèmes récurrents rencontrés;
- réalisations principales et investissements.

## 7. Conclusion

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de la certification Cité de l'énergie Gold. Avec ce label, la Ville de Bulle est distinguée pour sa politique énergétique et climatique exemplaire et les Autorités communales sont encouragées à pérenniser leur politique énergétique ambitieuse pour les législatures à venir.

L'année écoulée est également une année record pour le développement du parc solaire sur le territoire communal. Toutefois, ce développement devrait connaître un certain ralentissement à court terme dû aux baisses des tarifs de reprise. En effet, de gros investissements doivent être réalisés dans le réseau pour pouvoir intégrer cette énergie et mieux la valoriser. En 2024, le surplus d'énergie solaire a causé par moments des prix négatifs importants sur le marché suisse.

La croissance espérée de la mobilité électrique a au contraire été fortement ralentie en 2024. Les nouvelles normes d'émissions de CO<sub>2</sub> imposées aux importateurs automobiles devraient relancer les immatriculations de véhicules électriques dès 2025. Reste à pouvoir permettre à tous d'accéder à la recharge. En ce sens, la Ville de Bulle a un rôle à jouer et devra définir son implication dans le développement de la recharge sur le domaine public et la mise en place d'incitation forte.

La transition énergétique est un marathon qui ne fait que débiter; une vision à long terme est nécessaire pour atteindre les objectifs. La décarbonation de la société est une nécessité qui n'est plus à démontrer et va également permettre de diminuer notre dépendance énergétique envers les énergies fossiles importées.

L'énergie est l'affaire de tous. Il faut agir localement et avec conviction pour réussir cette transition énergétique. La Ville de Bulle doit être actrice de cette transition. Elle a non seulement un rôle d'exemplarité, mais également d'incitateur et de régulateur.

# 13

---

## Musée gruérien et Bibliothèque publique

94 | 106

---

L'année 2024 en bref

page 95

Bilan chiffré

page 96

Bibliothèque publique et scolaire

page 98

Musée gruérien

page 101

## Remarque préliminaire

---

*Le rapport annuel du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique et scolaire est rédigé en deux versions: l'une, brève, à l'intention des Autorités bulloises; l'autre version, plus complète, à disposition de toutes et tous sur le site [musee-gruerien.ch](http://musee-gruerien.ch).*

## 1. L'année 2024 en bref

---

Pour l'institution, l'année 2024 fut une année segmentée en deux périodes de six mois: l'avant référendum et l'après 9 juin. Pour l'institution, ces tensions n'ont pas été sans conséquences: un nombre d'expositions en diminution, un programme sans cesse rediscuté et réagencé, des activités chamboulées, le personnel quelque peu déstabilisé, oscillant entre résignation et lassitude. Depuis quatre ans, le projet d'agrandissement et de rénovation se prépare en interne, mais les retards ne font que s'additionner avec des conditions de travail qui ne voient pas de perspectives d'amélioration à court et moyen terme.

Au terme d'une campagne intense, le résultat positif du 9 juin 2024 avec 55,61% de votes favorables a permis de relancer la réalisation du projet. La campagne – parfois violente et simpliste – a eu des conséquences en interne: la réalisation en moins de six semaines d'une exposition informative et explicative du projet « Et si... »; pas moins de 25 visites guidées de cette exposition; une présence accrue dans les médias; une coordination avec les porteurs de la campagne, que ce soit le Conseil communal (pour la campagne officielle) et les Amis du Musée (pour le comité de campagne indépendant).

L'engagement de tous a permis d'obtenir un résultat positif et de valoriser le travail et les investissements déjà consentis (plus de 2 millions d'argent public).

Malgré cette actualité chargée et prenante, le programme d'activités, d'expositions, d'animations et de médiation culturelle s'est poursuivi avec des adaptations et des prolongations. Avec une toute petite équipe dévolue à la création et à la conception des expositions (moins de 3 EPT pour le musée exclusivement), être parvenu à proposer des projets nouveaux au cours d'une année comme 2024 tient de l'exploit!

Et si l'exposition *Esprits de la Montagne I Photographies de Daniel Pittet* a été prolongée de près de neuf mois, l'affluence du public est restée très bonne puisqu'à la fin de 2024, ce sont 24'204 visiteuses et visiteurs qui sont venus au Musée gruérien. Un chiffre stable au regard de celui de l'année précédente (24'149).

Au sein du personnel, de nombreux changements sont intervenus dans ce contexte – qu'ils soient liés à des départs en retraite, à des changements d'orientation ou à des volontés de trouver de nouveaux défis après être resté plusieurs années au sein de l'institution.

Passé l'écueil du référendum, la direction a réorganisé de façon importante les équipes en place, mais aussi son propre fonctionnement. A la fin 2024, la direction est désormais organisée elle aussi en équipe et chaque responsable assume le suivi des personnes qui en dépendent.

Le renouvellement important du personnel (notamment de la bibliothèque) a été l'occasion de repenser l'administration, la médiation culturelle, les relations avec l'Association des Amis du Musée, les tâches des bibliothécaires AID et HES et le travail des surveillantes pendant les deux ans de travaux.

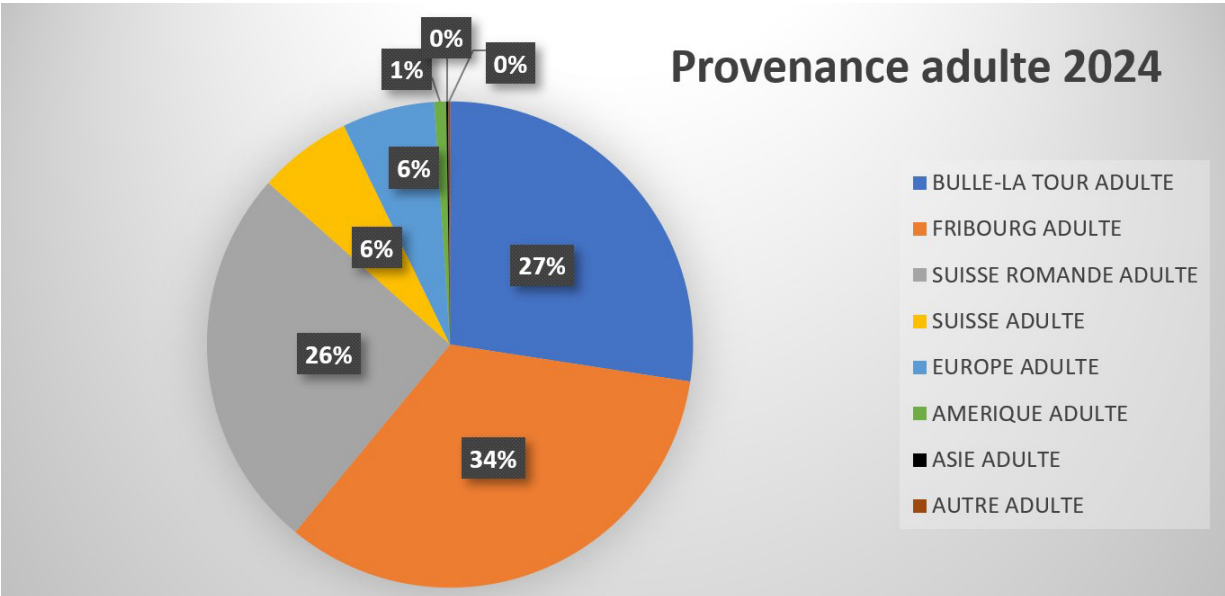
«Désenchevêtrement», tel est le mot clé de ces transformations structurelles qui sont désormais abouties. Organigramme, secteurs, responsabilités sont clarifiés. Il faut reconnaître que ces périodes de remise à plat de fonctionnements routiniers ne vont pas sans susciter des résistances. Dès lors, un suivi d'équipe a été mis en œuvre afin de préparer la direction et le personnel de la bibliothèque – dans un premier temps – aux importants changements à venir.

L'accueil des classes en bibliothèque, la présence nombreuse d'étudiants en quête d'un lieu d'étude, l'ouverture de la bibliothèque le dimanche après-midi, les activités toujours multiples (vernissages, anniversaires d'associations, assemblées, demandes de groupes, visites «officielles»), les conférences et

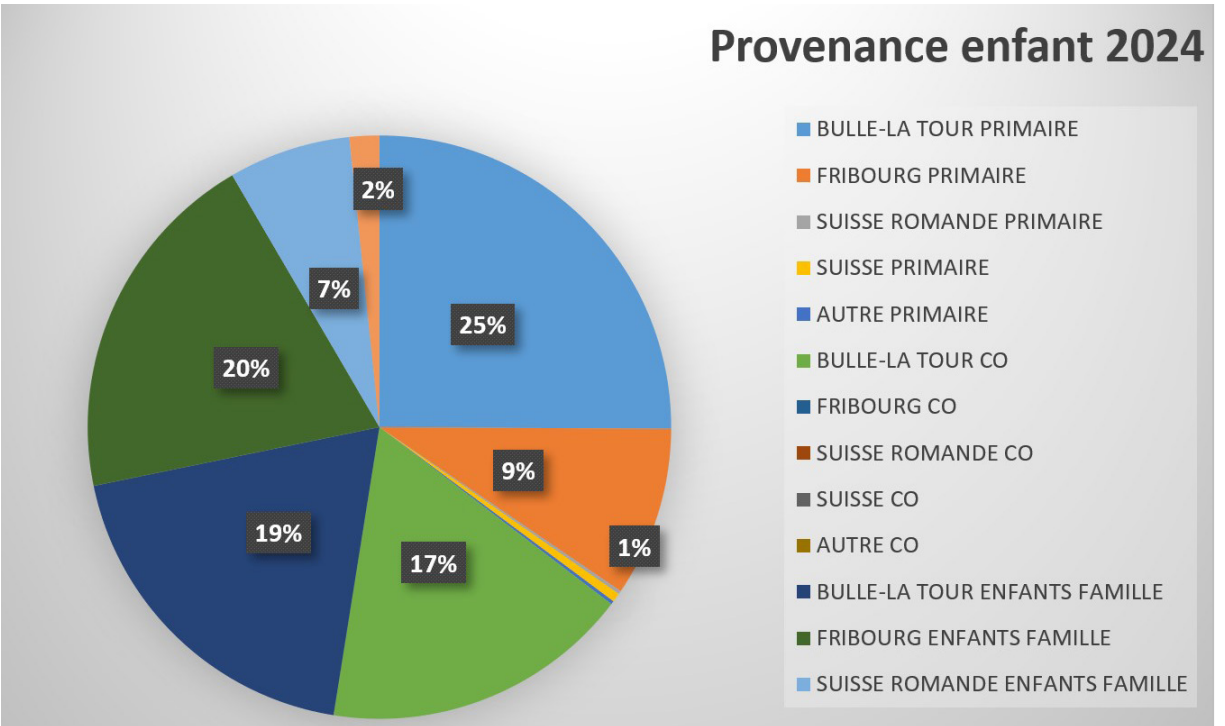
soirées thématiques au musée illustrent la mission et la vision du centre culturel qu'est le musée-bibliothèque de la Ville.

2. Bilan chiffré

Les chiffres de fréquentation du musée et de la bibliothèque sont réjouissants. Plus de 200'000 personnes ont passé la porte d'entrée du bâtiment en 2024. Le nombre de visiteurs pour le musée est de 24'204, en tenant compte des personnes qui ont participé au parcours historique en ville (388 personnes). En 2024, 85 visites guidées de l'exposition permanente du musée ont eu lieu, soit 466 adultes et 869 scolaires.



En ce qui concerne la provenance des publics adultes, 26% proviennent de la Suisse romande, 34% du canton de Fribourg, 27% de la ville de Bulle et 13% de Suisse, d'Europe et d'ailleurs.



Les publics scolaires au musée: 25% sont issus de classes primaires de Bulle-La Tour, 10% des classes primaires du canton de Fribourg et de Suisse, 17% des CO de Bulle-La Tour et Riaz, 19% de CO du canton de Fribourg et 29% des enfants sont venus en famille.

Quant à la bibliothèque scolaire, l'équipe de médiation a animé de nombreuses visites pour les élèves de 1H à 8H. Le succès rencontré par les trois bibliothèques ne se dément pas. Il montre la place de la bibliothèque au sein de l'école. La bibliothèque de Bulle a proposé 67 animations, Lec'Tour 17 et Libellule 57. Ces animations sont identiques sur les trois sites.

Uniquement sur le site de Bulle, il faut ajouter à ces statistiques les semaines contre le racisme (10 classes) avec une activité sur la diversité culturelle.

## 2.1 Personnel – Musée et Bibliothèque

---

Au 31 décembre 2024, le Musée gruérien et la Bibliothèque de Bulle comptaient 24 collaborateur·trice·s (personnel régulier) pour un total de 13,8 EPT (équivalents plein temps). S'y ajoute le personnel auxiliaire (guides, étudiants, équipe de montage des expos) représentant 17 personnes.

### Mutations intervenues durant l'année 2024

Dans un souci de clarification des fonctions, des ajustements ont été effectués lors des nouveaux engagements, visant à une meilleure répartition des tâches, avec notamment la remise à plat de l'organigramme.

#### Arrivées

Balmat Bérénice, bibliothécaire, responsable de l'informatique;  
Charrière Muriel, bibliothécaire, responsable des périodiques;  
Duarte Ana, agente en information documentaire, responsable de Lec'Tour;  
Ferreira Neves Joao Lucas, étudiant surveillant auxiliaire;  
Forney Virginie, médiatrice culturelle;  
Jaques Nyima, agente en information documentaire;  
Pernet Laurence, bibliothécaire, responsable des fonds patrimoniaux;  
Ramos Andrade Elisabete, concierge;  
Schneuwly Liliane, agente en information documentaire, responsable de la réception;  
Suchet Cécilia, responsable de l'administration.

#### Départs

Hermite Emily, étudiante surveillante;  
Menétrey Sophie, bibliothécaire HES et médiatrice culturelle;  
Panchaud Vanessa, agente en information documentaire;  
Pillet Laura, agente en information documentaire et médiatrice culturelle;  
Voirol Pauline, bibliothécaire HES - informatique.

#### Formations

Favre Bao a réussi son CFC d'agent en information documentaire. Félicitations!

#### Départs à la retraite

Bourqui Yolande, surveillante;  
Ruffieux Brigitte, concierge;  
Servadio Sylviane, collaboratrice administrative;  
Nous leur souhaitons une retraite active, rayonnante... et bien méritée!

#### Civilistes et stagiaires

Fadi Garana pour 54 jours, du 8 avril au 31 mai 2024; ingénieur en informatique, a œuvré en soutien à la migration de MuseumPlus et à l'importation de la collection photographique *Mémoire brochoise*.  
Omar Teoldi, qui a effectué un stage du 1<sup>er</sup> février au 20 août 2024, participant activement aux travaux de migration du logiciel d'inventaire informatisé du musée, MuseumPlus.

Jasmin Praz, qui a effectué son mémoire pour l'obtention du bachelor of arts HES-SO en conservation, sur l'évaluation spatiale et recommandations de conservation pour le déplacement temporaire de l'exposition permanente du Musée gruérien durant les travaux.

Salomé Lutz, qui a effectué son mémoire pour l'obtention du bachelor of arts HES-SO en conservation, sur l'évaluation des risques pour les collections photographiques, exposées aux travaux de rénovation et d'extension, du Musée gruérien et de la Bibliothèque de Bulle.

## 2.2 Commission Musée-Bibliothèque

La Commission Musée-Bibliothèque s'est réunie à 4 reprises lors de cette année 2024. Elle a été rendue attentive au souci de la Direction de l'importance de la transmission des connaissances acquises : c'est sur la durée qu'elle pourra se faire et un·e conservateur·trice adjoint·e est de plus en plus d'actualité.

## 2.3 FAG – Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère

Financé par le fonds communal Culture et Embellissement, le Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère permet un soutien direct aux artistes d'arts visuels et appliqués. Il se réunit pour choisir, au terme d'un appel à projets, des œuvres d'artistes vivants ayant un lien plus ou moins direct avec la région, ses traditions ou des problématiques en lien avec Bulle, la région ou le canton. Le règlement du fonds figure sur le site internet du Musée.

Les membres du jury sont depuis 2023 les suivants: Francine Lecoultré, présidente; Christophe Dutoit, Julia Gelshorn, Béatrice Lovis, Christophe Mauron, Davide Nerini, Delphine Niederberger. Cécilia Suchet en a repris le secrétariat.

Le jury s'est réuni le 25 novembre 2024 et a décidé d'acquérir les œuvres suivantes:

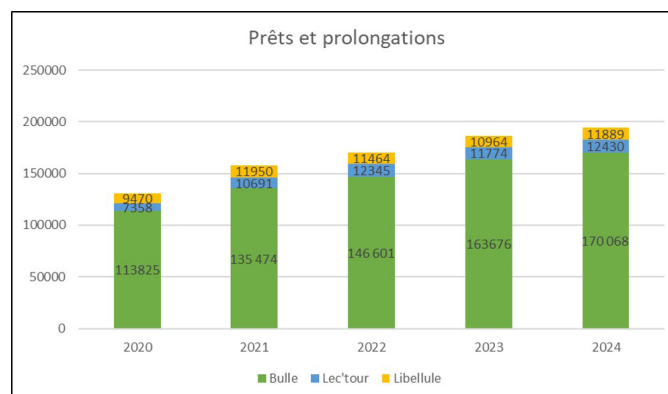
- **Delhom Jean-François** – *Cascade de Chazulecher* – photographie;
- **Gremaud Mathia** – *Cristaux* – sculpture métallique;
- **Gremaud Rémy** – *Le regard intériorisé* – dessin;
- **Valette Alexandre** – *Nocturne* – peinture, huile sur panneaux de bois.

Le Musée gruérien souhaite pouvoir mettre en valeur non seulement les œuvres acquises, mais aussi les dossiers retenus au terme d'un premier tour. Une réflexion est en cours afin que la mise en œuvre de ce projet puisse se faire dès la réouverture du musée.

## 3. Bibliothèque publique et scolaire

### 3.1 Accueil et prêt de livres

Le total des prêts et prolongations de Bulle s'élève à 170'068 en 2024 (163'676 en 2023, 143'601 en 2022), soit 6'392 prêts de plus qu'en 2023. Lec'Tour a enregistré 12'430 prêts et prolongations (11'774 en 2023). Libellule a enregistré 11'889 prêts et prolongations (10'944 en 2023). Le nombre total de prêts et prolongations (Bulle, Lec'Tour et Libellule) s'élève ainsi à **194'387** pour l'année 2024 (186'414 en 2023, 167'410 en 2022).



### Services au public

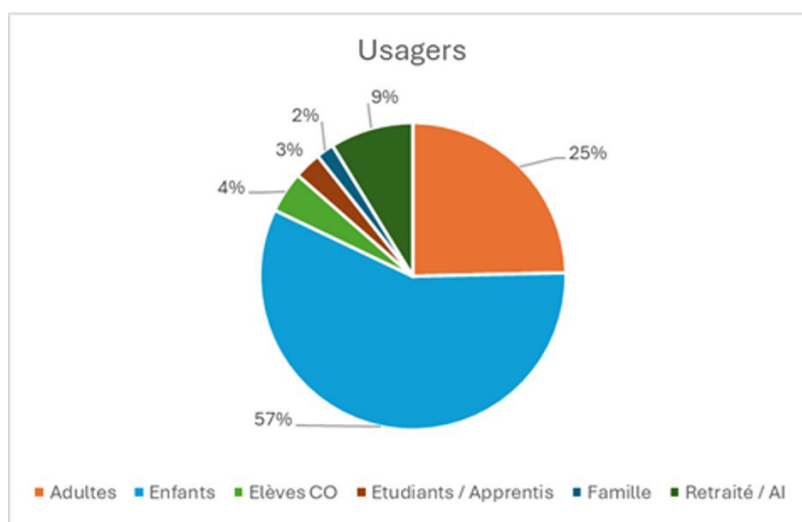
Le service de prêts entre bibliothèques a poursuivi ses activités; 2100 livres en langues étrangères sont proposés via un partenariat avec Bibliomedia ainsi que 400 romans en grands caractères. Les activités d'initiation à FReBooks se sont poursuivies et l'accueil des publics allophones doit être encore et toujours plus soutenu.

### Accueil des classes de Riaz

La convention signée pour l'année 2023-2024 avec la Commune de Riaz a été révisée et adaptée pour l'année 2024-2025. Ainsi, les élèves de l'école primaire de Riaz peuvent profiter des collections et des services de la Bibliothèque de Bulle.

## 3.2 Usagers de la bibliothèque

- La majorité des élèves du cercle scolaire Bulle-Morlon fréquentent régulièrement la bibliothèque, à Bulle, Lec'Tour ou Libellule.
- Au total, 3089 enfants, âgés de 0 à 12 ans, fréquentent la bibliothèque, ce qui représente 57% du lectorat.
- En 2024, le nombre de lecteurs actifs s'élève à 5377 (5154 en 2023); les lecteurs actifs sont les lecteurs qui ont emprunté un ou plusieurs documents durant l'année écoulée.
- La population de la commune de Bulle représente 61% du lectorat.



## 3.3 Bibliothèque scolaire

Durant l'année, l'équipe de la bibliothèque a animé de nombreuses visites à visée pédagogique et ludique pour les élèves de 1H à 8H. Le succès rencontré par les trois bibliothèques fait plaisir. Il montre la place importante de la bibliothèque au sein de l'école. Au total, 141 animations ont été menées sur les trois sites, dont 20 pour les classes de Riaz. En ce qui concerne la semaine contre le racisme, 8 classes de Bulle et 2 classes de Riaz y ont participé.

Les bibliothécaires ont préparé 154 malles thématiques (livres sélectionnés selon différents critères d'après un sujet donné par l'enseignant) durant l'année 2024 (174 en 2023). L'accueil extrascolaire de la Condémine reçoit également des caisses de livres, changées trois fois par année. Les accueils extrascolaires de La Tour-de-Trême et de La Léchère empruntent les livres dans leur bibliothèque respective Lec'Tour et Libellule.

La Bibliothèque remercie le Service des écoles, les directeur-trice-s d'établissement ainsi que les enseignant-e-s membres de la Commission bibliothèque scolaire pour l'excellente collaboration tout au long de l'année.

### 3.4 Animations tout public

---

Entre accueil des nouveaux retraités, le BiblioWeekend, la Journée d'accueil des nouveaux habitants, le Samedi, ça te dit (initiation au patois, à la grainothèque, le land art, la photographie, le yoga, les serpents et les mygales, le dessin intergénérationnel, le bricolage de Noël en recyclant des vieux livres), les propositions furent diverses et variées. Ajoutons Né pour lire, pour des moments d'échanges autour du livre avec les tout petits, les Histoires du mercredi durant les vacances scolaires et la Nuit du conte (270 personnes). Véritable centre culturel, la Bibliothèque de Bulle est parée pour devenir le troisième lieu que les travaux d'agrandissement rendront possible.

Enfin, réalisation qui a rassemblé les énergies du Musée et de la Bibliothèque, rappelons l'édition du livre *Les 12 travaux de Maelys en Gruyère* (tome 30) où l'héroïne part à la découverte des 12 musées de la région. Un livre événement, dont le lancement a permis de créer une vaste chasse au trésor dans l'exposition permanente du Musée gruérien et la dédicace dans les espaces du rez et en bibliothèque. Merci à Mme Christine Pompéï pour avoir dédicacé plus de 300 livres cet après-midi-là (26 octobre).

### 3.5 Acquisitions de livres

---

En 2024, la Bibliothèque a acheté 3265 documents pour la jeunesse et les adultes (romans, documentaires, bandes dessinées, livres audio, tonies).

A fin 2024, la Bibliothèque de Bulle comptabilisait: 43'771 documents en libre-accès (y compris les périodiques), dont 22'453 pour les adultes et 21'318 pour la jeunesse, 27'443 en magasins, 2894 dans les archives et 250 dans les bureaux. Lec'Tour comptabilise 5818 documents et Libellule 6630 documents.

### 3.6 Formation

---

#### Formation continue

Le personnel a pu suivre des formations sur les thèmes suivants: conter pour les 18 mois-5 ans, accueillir les personnes âgées à la bibliothèque, les histoires à doigts, les bibliothèques vertes, actrices du développement durable, la bibliothèque participative, visite de la Bibliothèque du lycée de Porrentruy.

#### Apprentissage et stages

Après trois ans d'apprentissage, Bao Favre a réussi ses examens finaux d'agent en information documentaire (AID). Félicitations! Une apprentie est engagée pour le mois d'août 2025.

La bibliothèque a accueilli plusieurs jeunes pour un ou deux jours de stage.

### 3.7 Loterie Romande

---

La Bibliothèque de Bulle remercie la LORO pour son don de Fr. 7'000.-- versé en 2024.

## 4. Musée gruérien

---

### Trois observations

#### 1. Une année avec une très bonne fréquentation

Avec 24'204 visiteurs, le Musée gruérien a connu une très bonne fréquentation en 2024. C'est particulièrement rassurant puisque le programme global des expositions temporaires a été réduit en raison de l'engagement nécessaire de l'institution dans la présentation au public de la ville de Bulle du projet et du crédit d'agrandissement et de rénovation.

#### 2. Une programmation chamboulée

Un programme d'expositions temporaires doit pouvoir disposer d'un délai d'au moins deux ans pour être réalisé. En l'absence de toute prévision jusqu'au 9 juin 2024, il a été impossible d'avoir un programme d'expositions fixe et il a fallu faire preuve de souplesse et d'inventivité pour conserver l'attractivité de l'institution durant le deuxième semestre de 2024. Le programme des expositions temporaires a donc été chamboulé par l'actualité et il a été très difficile d'envisager des perspectives à moyen terme, tant le court terme a nécessité l'implication de l'équipe.

La prolongation des expositions de Romano Riedo, des œuvres acquises par les Amis du Musée et de celle de Daniel Pittet ainsi que la création d'une exposition didactique autour du projet d'agrandissement et de rénovation ont exigé une grande capacité de gestion des imprévus pour la fin de l'année 2024.

Grâce à la compréhension des artistes et à l'engagement de l'équipe, il a été possible d'accomplir le programme prévu dans l'espace libre-accès et de réussir à proposer une exposition autour de l'artiste d'art brut Marc Moret dans l'espace Trésors des collections.

#### 3. Un retard de six mois

Les complications de la première moitié de l'année 2024 ont eu des conséquences sur l'organisation des préparatifs de la délocalisation de la bibliothèque, sur le changement d'affectation des locaux de Condémine 22 (mise à l'enquête, etc.), sur les délais de réalisation des travaux d'adaptation des locaux pour la bibliothèque provisoire.

Il a fallu repenser le calendrier, l'organisation globale avec le maintien de l'ouverture du Musée et donc les ressources humaines qui vont de pair.

Le plan de déménagement et le phasage des travaux n'ont été clarifiés qu'en début 2025. Et la délocalisation de la bibliothèque est désormais prévue en juin 2025.

#### 4.1 L'année 2024 en bref au musée

---

Les expositions vernies dans le dernier tiers de 2023 se sont poursuivies en 2024. Au rez, l'espace libre-accès a été fortement mis à contribution: les photographies de Romano Riedo, *Estivage* | *La saison d'alpage en Suisse* (Mur blanc #11), ont été présentées jusqu'au 18 février 2024. Puis ce fut Mur blanc #12 | Jean-Paul Guinnard | *Décharges* | *Sur les traces de la pollution enfouie dans la campagne fribourgeoise* (21 février-27 mars), *Et si... Projet d'agrandissement et de rénovation* (14 avril-9 juin), Mur blanc #13 | Emmanuel Gavillet | *Seganova* (20 juin-15 septembre), Mur blanc #14 | Denis Corminboeuf | *Transparences* (19 septembre-17 novembre) et *Souvenir d'échoppe* | *La Quincaillerie Morard* (23 novembre-1<sup>er</sup> juin 2025).

Dans les deux espaces des expos temporaires, les deux expositions *Esprits de la montagne | Photographies de Daniel Pittet* et *Grâce à nos Amis | 50 ans d'acquisitions* ont été prolongées. Néanmoins, grâce à la proposition de collaboration faite par Mme Lucienne Peiry, un très beau projet a pu être réalisé dans un délai record, l'exposition *Marc Moret | Des forteresses contre l'angoisse* (13 octobre-2 février). Elle a suscité un grand intérêt de la part du public et a fait l'objet d'une couverture médiatique remarquable. La personnalité solaire de la commissaire d'exposition, Mme Lucienne Peiry et son expertise hors norme en matière d'art brut a beaucoup facilité la réalisation de ce projet en moins de six mois avec des emprunts à 12 institutions et privés différents, ce qui est une gageure dans des délais aussi brefs. Le conservateur Christophe Mauron s'est beaucoup engagé dans ce projet: qu'il en soit remercié.

Un programme d'animations, de conférences, de causeries, d'accueil de groupes a accompagné ces expositions et a confirmé que le Musée gruérien et la Bibliothèque de Bulle constituent le principal centre culturel de la région.

Organisées en rubriques – A Musée vous ! Mercredi Tout est permis ! Samedi ça te dit ? Histoires du mercredi, Bébé au Musée, Né pour lire, Musée, ouvre-toi – ce ne sont pas moins de 60 activités qui ont été proposées, sans compter les vernissages, les finissages et les visites guidées. Quant à la Nuit des Musées en Gruyère-Glâne-Pays-d'Enhaut, elle a eu lieu le samedi 9 novembre 2024. Plus de 700 personnes ont découvert les animations proposées par le musée et les archives sur le thème des 5 sens.

#### 4.2 Agrandissement et rénovation

---

Le projet d'agrandissement et de rénovation a occupé de façon importante l'institution: entre janvier et juin, pour expliquer et faire connaître le projet; entre juillet et décembre, pour relancer la préparation des travaux. Commissions techniques et commission de bâtisse ont repris leurs travaux après le 9 juin.

#### 4.3 Collections

---

L'année 2024 a connu une importante migration de la base de données MuseumPlus avec le passage de la version «serveur» en passe de devenir obsolète à une version «cloud».

2024 a aussi été une année importante au niveau des dons et des acquisitions: au total, 541 nouvelles fiches d'inventaire ont été créées par l'équipe du musée et des civilistes. La base de données du musée comprend en tout 48'900 références au 31.12.2024, dont 9'588 publiées en ligne. Les collections se déclinent en archives, arts visuels, audio et vidéo, documentation, estampes, objets et photographies.

Le musée a accepté 25 lots de dons en 2024. On peut notamment mentionner des peintures, des documents d'archives du curé Rodolphe Bochud de Neirivue (1'270 négatifs photographiques sur verre du curé Rodolphe Bochud, faits par les autorités de la commune de Haut-Intyamont en automne 2024), des photographies de famille, trois fusils de braconnier, un outillage de cordonnier, cinq œuvres de Dominique Gex, le premier téléphone installé au sein de l'administration de la commune de Bulle, une blouse de paysan, deux drapeaux, un ensemble remarquable de 22 gravures encadrées de Gruyères, des dessins de Joseph Reichlen et quatre photographies de Jacques Pugin.

Un lot de 23 tirages originaux encadrés de la région, réalisés par le photographe allemand Olaf Otto Becker, a été offert au Musée gruérien par le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

Des achats d'œuvres ont été réalisés de manière systématique à l'occasion des expositions Mur blanc. Ont également été acquis lors de ventes ou auprès de particuliers le tableau *Le chalet*, de Paul Hogg, une *Vue du château de Gruyères* par Emil Schill, le tableau *Echarlens* de Raymond Buchs et deux broderies de François Burland.

D'importants travaux de conservation ont été réalisés par la spécialiste Sandra Petrillo sur trois portraits réalisés avec la technique photographique du daguerréotype: Victor Tissot enfant, son père Joseph Tissot et une habitante de Bulle. Mme Petrillo a donné une masterclass et une conférence publique au musée sur l'identification et la conservation des photographies (24 et 27 octobre).

#### 4.4 Commandes de photographies

---

Gillian Simpson a ouvert 31 dossiers de recherches d'images correspondant à 221 fichiers, notamment pour des collectivités, des associations, des universitaires, des maisons d'édition, des médias et des particuliers.

#### 4.5 Renseignements au public

---

Plusieurs fois par semaine, la direction et le personnel veillent à fournir les renseignements demandés par les professionnels et le public, en effectuant des recherches dans les collections et la documentation. C'était notamment le cas pour des recherches sur le scénographe de l'exposition de 1978, Serge Tcherdyne, sur les danses populaires, un travail de séminaire en histoire contemporaine de l'Université de Fribourg sur la collection de Victor Tissot et les objets exotiques qui s'y trouvent, un projet commémoratif autour du monument aux morts de Bulle et de Châtel-Saint-Denis, des travaux à la maison du Banneret de Grandvillard, des identifications d'œuvres et des informations sur Bulle et la Gruyère, une recherche sur la bibliothèque présente dans une ferme, des contacts réguliers avec le Service des biens culturels, etc.

#### 4.6 Recherche et politique culturelle

---

Dans le tourbillon des activités de l'institution et son actualité chargée, les recherches effectives ont été assez limitées. Néanmoins, des articles scientifiques ont été publiés dans plusieurs revues et ont permis au Musée gruérien d'y figurer. La direction du Musée gruérien s'est également beaucoup engagée dans l'analyse de l'avant-projet de Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), mise en consultation par le Canton, ainsi que sur la LICE (Loi sur les institutions culturelles de l'Etat), également proposée en révision.

En tant que Musée et Bibliothèque, l'institution se devait d'être proactive dans ces deux avant-projets et une série de propositions ont été soumises au Conseil communal de Bulle afin d'élaborer deux prises de position de la Ville sur ces objets.

La direction du Musée a également contribué de façon directe à la prise de position de l'Association des Musées du Canton de Fribourg sur ces deux textes en consultation.

#### 4.7 Traditions vivantes

---

Passé le 7 décembre 2023 qui a marqué à Bulle l'inscription de la Saison d'alpage au patrimoine immatériel de l'UNESCO (5 décembre), le Musée gruérien a poursuivi son engagement dans une série d'animations en lien avec la thématique de la Saison d'alpage: dans l'espace libre-accès du rez-de-chaussée, jusqu'au 18 février 2024, était présentée l'exposition *Estivages* du photographe Romano Riedo; puis, dès le mois d'avril, il y eut un accrochage en ville de Bulle de deux bâches imprimées portant l'une, sur le château, la reproduction d'une photographie de Nicolas Repond et l'autre, à l'entrée nord de la ville, une photographie de Vincent Levrat et rappelant au printemps 2024 l'inscription effective à l'UNESCO. Des animations pour les classes ont été proposées autour de la montée des troupeaux à l'alpage, de la bénichon et de la fabrication du fromage.

### Révision de la liste fédérale

Jusqu'en mars (le délai était au 28 mars), Anne Philipona a travaillé sur l'écriture de la nouvelle fiche fédérale: elle concerne la littérature, le chant et le théâtre en patois et en dialecte singinois. La rédaction de cette nouvelle fiche a nécessité de nombreuses recherches.

Elle a été relue par Christian Schmutz pour la partie concernant le singinois, par Carmen Buchiller pour la partie concernant le patois et par Serge Rossier pour le tout. Ont été proposés sept photos (anciennes et actuelles) et deux audios (donnés par Christian Schmutz).

Nous avons aussi réagi aux propositions faites à la suite de la relecture de la fiche. Un nouveau titre a été proposé: «Expressions artistiques en patois fribourgeois et dialecte singinois» que nous avons approuvé.

D'autres fiches étaient à compléter: *Fêtes des Jeunesses campagnardes vaudoises*; *Chant choral*; *Théâtre amateur*; *Fonte de cloches pour bétail en bronze*; *Solennité de Morat*.

### Travail de relecture des 59 fiches fribourgeoises existantes

Anne Philipona a relu et complété les fiches, puis effectué les corrections directement sur le site internet. La majorité d'entre elles ne demandaient que quelques ajustements mineurs, comme mettre à jour les informations, tandis que certaines ont exigé des recherches plus approfondies.

La stagiaire Lisa-Marie Fahrni a ensuite repris le site internet, retrouvé les photos perdues et s'est occupée de la mise en page. Les références ont été intégrées directement aux fiches. De plus, elle a vérifié tous les hyperliens menant à d'autres sites. Elle a ensuite traduit en allemand les modifications qu'elle avait proposées.

### Nouvelles fiches

Anne Philipona a rédigé de nouvelles fiches: bricelet, gâteau bullois, girons et fêtes cantonales de musique, grottes de Lourdes, loto, messe des armaillis, moutarde de bénichon, transport à dos de mulet (barlaté). Elles ont été traduites par Hubertus von Gemmingen.

### Après-midi scientifique bisannuelle – Romont

Dans le contexte des Vingt Heures de Musique de Romont, une après-midi scientifique a été organisée par Anne Philipona sous l'égide du Musée gruérien (communication, coordination et financement) et du Service de la culture du Canton de Fribourg. Elle a eu lieu le 28 septembre 2024 dans une des salles de conférence du CO de la Glâne. Organisé tous les deux ans, cet événement a pour but d'aborder avec le public différents aspects des traditions vivantes.

La rencontre a débuté par une conférence de Marie-Lavande Laidebeur, anthropologue à l'Université de Lille, sur l'inscription des beffrois de France et de Belgique au patrimoine mondial de l'UNESCO: «Les beffrois de France et de Belgique au patrimoine mondial de l'UNESCO: quand les traditions vivantes rebattent les cartes.» Elle s'est poursuivie avec des exemples fribourgeois, tels que le transport du fromage à dos de mulet: «Quels critères pour une nouvelle inscription sur la liste des Traditions vivantes fribourgeoises? L'exemple du *barlatage*, le transport à dos de mulet », par Anne Philipona; «La Solennité de Morat: où la commémoration mène à de nouvelles traditions», par Alain Grandjean; «Le sentier des Traditions vivantes dans la Jogne: comment mettre en scène un patrimoine immatériel?», par Florent Liardet; «Yodel et UNESCO: le bonheur de yodler en terre fribourgeoise, l'exemple du Gastlosenstimme de Jaun», par Serge Rossier, Robert Steffen, directeur du chœur et Marlis Remy, membre fondatrice. A l'issue des présentations, le public a été invité à proposer et à discuter de nouvelles traditions à ajouter à la liste fribourgeoise.

### Coordonnations au niveau cantonal et régional

Les révisions quasi-concomitantes de la LEAC et de la LICE ont nécessité un engagement important pour faire intégrer de plain-pied le patrimoine immatériel dans les nouveaux textes et lui donner la place essentielle qu'il occupe dans le paysage culturel cantonal. Serge Rossier a présenté brièvement les enjeux des deux textes lors de l'assemblée statutaire de la Fédération fribourgeoise des chorales au

début de l'année 2025. Par ailleurs, de nombreux contacts ont été noués avec des députés, des personnalités, des actrices et acteurs culturels ou touristiques comme La Gruyère Tourisme afin de proposer des pistes d'intégration du patrimoine immatériel dans leurs activités.

### Activités particulières

#### a) Création – Saison d'alpage

Le Musée gruérien a cofinancé le spectacle «La Teraula du Milieu», texte de Pauline Varga, dit par Céline Cesa, avec une animation musicale du duo Feutre et Chandel; en première partie, Abstral Compost, alias Jonathan Dumani, a proposé son texte slamé «Autour du Liauba» lu sur les harmonies du Quatuor Orchis. Soirée donnée le 9 mars 2024.

#### b) Patois

Des initiations au patois ont eu lieu à trois reprises; une conférence sur le ranz des vaches et le yodel par Matthieu Schneider, maître de conférence en musicologie, vice-président «Culture et sciences en société» de l'Université de Strasbourg. Soirée donnée le 10 avril.

#### c) Culture en partage

##### **Bulle en couleurs** (26 mai 2024)

Ce fut la 3<sup>e</sup> édition de cette fête de partage et de mise en évidence des traditions vivantes de diverses communautés de Bulle; elle est organisée par les porteurs de projet eux-mêmes. Il s'agit par la danse, la musique, le chant et le patrimoine culinaire de passer une journée de partage culturel. Entre danses et chants de diverses provenances, des stands de nourriture et de boissons tenus par Ebullition, la manifestation a rassemblé plusieurs centaines de personnes dans le parc du Cabalet. Le Musée gruérien a servi de base logistique à la manifestation.

##### **Spectacle «Les différences, c'est comme les légumes, ça se cultive et se partage»**

Une exposition de photos de Sonia Villegas dans le parc du Musée gruérien. A permis un retour sur un spectacle de théâtre amateur. Cette exposition – en plein air, une première – s'est déroulée du 21 septembre au 18 novembre.

#### d) Ethnobotanique

Un projet innovant a également été lancé en collaboration avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, autour des savoirs populaires liés aux plantes curatives (ethnobotanique). Colette Gremaud en sera la principale animatrice. Sa réalisation se fera en 2025.

### Groupe d'experts ou Commission cantonale

Trois séances de la commission ont eu lieu en 2024 (31 janvier, 1<sup>er</sup> mai, 30 octobre), présidée par Serge Rossier, directeur. L'après-midi scientifique du 28 septembre a été considérée comme la 4<sup>e</sup> séance de l'année.

## 4.8 Communication et promotion de l'institution

---

Le Musée gruérien a consolidé sa stratégie de communication intégrée pour promouvoir ses expositions, qu'elles soient permanentes ou temporaires. Cette approche, combinant supports imprimés et numériques, assure une visibilité continue et maximale.

Dans l'optique de valoriser l'ensemble de ses initiatives, le musée souhaite étendre sa stratégie de communication dynamique et multicanale à l'ensemble de ses activités. Une réflexion est en cours pour renforcer la visibilité d'initiatives clés telles que le Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère, la nouvelle base de données publique gratuite, et les collaborations avec les acteurs régionaux (La Gruyère Tourisme, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut). L'objectif est de créer une synergie globale, où chaque projet renforce l'attractivité du musée dans son ensemble.

Pour le volet bibliothèque, la stratégie de communication des animations, combinant PLV (publicité sur le lieu de vente) et outils numériques, a démontré son efficacité. La promotion ciblée des événements a généré un engouement significatif, avec des inscriptions complètes pour la quasi-totalité des animations organisées en bibliothèque. Une réflexion de fond doit être menée afin de rendre plus accessible et plus uniforme les informations liées au fonctionnement des services de la bibliothèque.

Dans le cadre des efforts pour accroître la présence et l'engagement en ligne de l'institution, un accent particulier a été mis sur la diffusion de contenus pertinents et attractifs sur les médias sociaux. Cette stratégie semble porter ses fruits, comme en témoigne l'augmentation significative des différentes communautés. Sur Instagram, une croissance annuelle de près de 500 abonnés supplémentaires a été enregistrée (soit une augmentation de 25%), ce qui démontre l'efficacité de l'approche et de la capacité de l'institution à capter un public plus large. Parallèlement, la présence sur Facebook du musée et de la bibliothèque a également été renforcée, engendrant une augmentation d'environ 200 abonnés en 2024 (soit une augmentation de 5%).

Ces résultats positifs soulignent l'importance des médias sociaux dans notre stratégie de communication globale et encouragent l'institution à poursuivre ses efforts pour offrir un contenu de qualité – divertissant, informatif et utile – et interagir activement avec sa communauté en ligne.

#### 4.9 Commission du Musée et de la Bibliothèque

---

La Commission du Musée gruérien et de la Bibliothèque a tenu 4 séances présidées par Mme la conseillère communale Kirthana Wickramasingam (11 janvier, 20 mars, 12 juin, 21 septembre). Le règlement de la commission reste un élément à réviser. Elle reste particulièrement sensible à la nécessité de l'engagement d'un-e conservateur-trice adjoint-e dans les meilleurs délais.

#### 4.10 Loterie Romande

---

L'organe cantonal a accordé pour 2024 un don de Fr. 50'000.-- aux Amis du Musée gruérien pour une création d'un film d'animation autour de Victor Tissot. Le projet – qui fera date – est en phase de finalisation en 2025. Nous remercions chaleureusement la Loterie Romande, son comité et tout particulièrement son président, M. Maurice Ropraz, pour son soutien sans lequel l'institution ne pourrait se lancer dans de tels projets innovants et créatifs.

### Remerciements

---

La direction et le personnel de l'institution remercient les Autorités, les membres des commissions, les partenaires et les personnes qui ont apporté leur contribution à la dynamique de l'institution. Le soutien marqué par les élus au projet d'agrandissement et de rénovation témoigne de l'importance de cette institution pour la population, pour Bulle et pour toute la région.

Grâce à la motivation de son personnel et de ses partenaires, grâce au soutien accordé par la population de Bulle - La Tour que nous remercions de sa confiance, le Musée et la Bibliothèque entrent dans une période de renouvellement avec beaucoup d'attentes et de reconnaissance.

Bulle, le 29 avril 2025

## **Le Conseil communal**